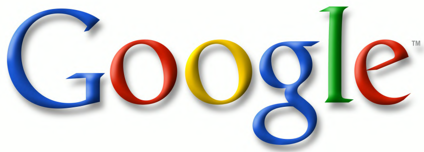
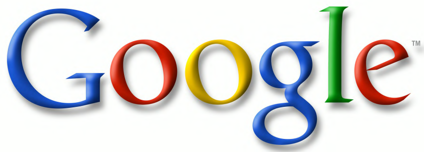





NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07023963 1


1919

GRAMMAIRE FRANÇOISE

A L'USAGE DES PENSIONNATS,

PAR CHARLES-CONSTANT LETELLIER,
PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES;

VINGT-QUATRIÈME ÉDITION.

Prix, 1 fr. 50 c.



A PARIS,

Chez { LE PRIEUR, Libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, hôtel de Cluny;
BELIN, Libraire, quai des Augustins, nº. 55;
L'AUTEUR, Boulevart Saint-Antoine, nº. 71.

1817.

bouche presque fermée, comme dans ces mots *café, été, vérité.*

L'*è* ouvert est celui qu'on prononce en appuyant dessus, et en desserrant les dents; comme dans *accès, succès, procès*, etc.

Cet *e* est plus ou moins ouvert.

Pour marquer les différentes sortes d'*e*, et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on nomme *accents*; savoir, l'accent *aigu* (´) qui se met sur la plupart des *é* fermés, *bonté, vérité, marée*, etc. : l'accent *grave* (`) qui se met sur les *è* ouverts, *accès* : et l'accent *circonflexe* (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*.... L'accent aigu va de droite à gauche; l'accent grave de gauche à droite; l'accent circonflexe se forme de la réunion des deux autres, et a la figure d'un *v* renversé.

L'*y* grec s'emploie le plus souvent pour deux *ii*, comme dans *pays, moyen, joyeux*, qui se prononcent comme s'il y avoit *pai-is, moi-ien, joi-ieux*. Mais l'*y* n'a que la valeur de l'*i* simple, lorsqu'il est entre deux consonnes, comme dans ces mots dérivés du grec, *hymen, étymologie, hypocrisie, abyme* : prononcez *himen, étimologie, hipocrisie, abime.*

La lettre *h* est muette ou aspirée.

Elle est *muette*, lorsqu'elle ne se prononce pas, comme dans ces mots, *l'homme, l'honneur, l'histoire*, qu'on prononce comme s'il y

avoit *l'omme*, *l'onneur*, *l'istoire*, (sans *h*).

Elle est *aspirée*, lorsqu'elle fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit, comme dans ces mots qu'on écrit et qu'on prononce séparément, *le héros* et non pas *l'héros*, *la haine* et non pas *l'haine*. Ces mots, au pluriel, se prononcent sans aucune liaison avec la consonne précédente; ainsi prononcez *les héros*, comme s'il y avoit *lé-héros*, et non pas *les zhéros*.

DIVISION.

La langue *françoise* emploie dix sortes de mots, que l'on appelle les *parties du discours*. Ce sont : le substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection.

Ces mots peuvent être considérés seuls et en eux-mêmes, ou rassemblés et mis en rapport les uns avec les autres; ce qui partage naturellement l'art de parler en deux parties : la *lexicologie* et la *syntaxe*.

La manière d'écrire les mots forme une troisième partie, celle de la *lexicographie* ou de l'*orthographe*. Nous allons suivre cette division. Ainsi, notre grammaire comprendra trois parties : la lexicologie, la syntaxe, et l'orthographe ou la lexicographie.

PREMIÈRE PARTIE.

LA LEXICOLOGIE.

La *Lexicologie* consiste à expliquer tout ce qui concerne la connoissance des mots.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

Le Substantif.

Le *substantif* ou *nom* est un mot dont on se sert pour désigner une personne ou une chose.

Il y a trois sortes de noms; le nom commun, le nom propre et le nom collectif.

Le nom *commun* ou *appellatif* est celui qui convient à toute une espèce. *Homme*, *fleuve*, *ville*, etc., sont des noms communs.

Le nom *propre* est celui qui ne convient qu'à un individu. *Paul*, *Virginie*, *Seine*, *Paris*, etc. sont des noms propres.

Le nom *collectif* est celui qui exprime la collection ou réunion de plusieurs objets: *armée*, *forêt*, etc., sont des noms collectifs.

Les noms sont susceptibles de genre et de nombre.

Les *genres* servent à distinguer les classes dans lesquelles les objets sont compris. Il y

a deux genres, le *masculin* et le *féminin*. C'est la distinction des deux sexes, qui a amené celle des objets en deux genres. Ainsi, un *homme* est du genre masculin ; une *femme* est du genre féminin. Puis, par imitation, on a étendu cette distinction aux noms de choses. On a fait le *soleil* du genre masculin, la *lune* du genre féminin, etc.

Les *nombres* désignent ou l'unité ou la pluralité des objets : de là, deux nombres, le *singulier* qui indique un seul objet, comme un *homme*, le *livre*, etc. ; le *pluriel* qui marque plusieurs objets, des *hommes*, les *livres*, etc.

Formation du Pluriel dans les Substantifs.

RÈGLE GÉNÉRALE. Pour former le pluriel, on ajoute *s* à la fin du substantif : le *jardin*, les *jardins*, la *vertu*, les *vertus*, la *loi*, les *lois*, etc.

Première remarque. Les noms terminés au singulier par *s*, *x* ou *z*, n'ajoutent rien au pluriel : le *fils*, les *fils* ; la *voix*, les *voix* ; le *nez*, les *nez*.

Deuxième Remarque. Les noms terminés au sing. par *au*, *eu*, prennent *x* au pluriel : le *boyau*, les *boyaux* ; le *vaisseau*, les *vaisseaux* ; le *feu*, les *feux* ; le *cheveu*, les *cheveux*, etc. Quelques noms en *ou* prennent pareillement *x* au plur., savoir, le *caillou*, le *chou*, le *genou*, le *hibou*, le *joujou*, le

pou, le *verrou*. Les autres noms terminés en *ou*, font leur pluriel en prenant une *s* à la fin.

Troisième remarque. La plupart des noms terminés au singulier par *al*, *ail*, font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux* ; le *cheval*, les *chevaux* ; le *travail*, les *travaux* ; le *corail*, les *coraux* ; l'*émail*, les *émaux* ; le *bail*, les *baux* ; *bétail* fait au pl. *bestiaux* ; *ail* (espèce d'oignon) fait *aulx* : mais les mots suivants, le *régal*, le *bal*, prennent *s* au pluriel : les *régals*, les *bals* ; il en est de même de *détail*, *éventail*, *portail*, *gouvernail*, *camail*, *épouvantail*, *attirail*, *sérail*, qui font au pluriel *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*, *attirails*, *sérails*. Le *travail* fait aussi au pluriel les *travails*, quand il signifie une machine de bois dans laquelle les maréchaux attachent les chevaux fougueux pour les ferrer. Lorsque *travail* se prend pour le compte qu'un ministre rend au souverain, des affaires de son département, ou le rapport qu'un commis présente au ministre, il fait encore au pluriel *travails* : *ce ministre a eu plusieurs travails cette semaine avec le roi ; ce commis a trois travails par semaine avec le ministre*. *Aïeul*, *œil*, *ciel*, font au pluriel *aïeux*, *cieux*, *yeux*. Cependant on dit au pluriel *aïeuls*, quand on veut désigner précisément le grand-père paternel et le maternel, exemple : *ses deux* aïeuls *ont rempli les pré-*

mières charges. (Acad.) On dit et on écrit au pluriel *ciels*, quand ce mot désigne ou le haut d'un lit, ou la partie d'un tableau qui représente l'air; exemples: *les* ciels *de ces lits ne sont pas assez hauts; ce peintre fait bien les* ciels. (Acad.) Enfin, on dit au pluriel des *œils de bœuf*, en parlant de petites lucarnes faites en rond dans la couverture des maisons.

Quatrième remarque. On supprime vulgairement le *t* dans le pluriel des mots terminés en *ant* et en *ent*. Ainsi, l'on écrit les *enfans*, les *commencemens*; et par exception, l'on conserve le *t* dans les monosyllabes, les *gants*, les *dents*; mais il vaudroit mieux suivre les auteurs du siècle de Louis XIV, et sur-tout les écrivains de Port-Royal, et ne jamais supprimer le *t* au pluriel. Chénier, Domergue, etc., conservoient le *t*. M. Didot, dans ses belles éditions de nos auteurs classiques, suit cette orthographe.... Le mot *gent* s'écrit au pluriel *gens*. Quelques Grammairiens proposent d'écrire *gents*. L'œil s'accoutumeroit peut-être avec peine à cette orthographe. mal

Cinquième remarque. Les noms de métaux, pris dans un sens général, n'admettent point de pluriel. On ne dit point *les ors, les argents*, etc. Quand on dit *les fers, les cuivres*, on considère ces métaux comme mis en œuvre, et divisés en plusieurs parties.

Sixième remarque. Les noms propres,

quand ils ne servent qu'à distinguer les personnes par leur nom, ne prennent point la marque du pluriel : *les deux* Corneille *se sont distingués dans la république des Lettres. — Il est peu de magistrats aussi anciens dans la robe que les* Nicolaï *et les* Lamoignon. — *C'est ainsi que se sont conduits les plus grands capitaines, tels que les* Scipion, *les* Turenne, *les* Maurice, etc. Mais quand on comprend dans ces noms toutes les personnes qui ressemblent à celles qui les ont portés, on les met au pluriel, parce qu'ils deviennent alors des noms communs. Exemples : *ces deux princes ont été les* Alexandres *de leur siècle. — Ils sont tous braves comme des* Césars. — *Tous les siècles n'enfantent pas des* Homères, *des* Virgiles, *des* Corneilles, *des* Racines, etc. L'usage a consacré cette distinction. 11 janvier

Septième remarque. Plusieurs substantifs, pris du latin, s'écrivent au pluriel comme au singulier : tels sont les *accessit*, les *alibi*, les *alinéa*, les *duo*, les *errata*, les *opéra*, les *quiproquo*, les *zéro*, etc.

Huitième remarque. Quelques *adjectifs* se prennent quelquefois substantivement, comme dans *le beau, le vrai, l'utile, l'agréable*, etc. *Le* beau *vous touche ; le* vrai *seul est aimable ; joindre l'*utile *à l'*agréable. Ces substantifs ne sont point susceptibles de pluriel. Il en est de même des verbes pris substantivement : *le boire, le manger*, etc.

mières charges. (Acad.) On dit et on écrit au pluriel *ciels*, quand ce mot désigne ou le haut d'un lit, ou la partie d'un tableau qui représente l'air; exemples: *les* ciels *de ces lits ne sont pas assez hauts; ce peintre fait bien les* ciels. (Acad.) Enfin, on dit au pluriel des *œils de bœuf*, en parlant de petites lucarnes faites en rond dans la couverture des maisons.

Quatrième remarque. On supprime vulgairement le *t* dans le pluriel des mots terminés en *ant* et en *ent*. Ainsi, l'on écrit les *enfans*, les *commencemens*; et par exception, l'on conserve le *t* dans les monosyllabes, les *gants*, les *dents*; mais il vaudroit mieux suivre les auteurs du siècle de Louis XIV, et sur-tout les écrivains de Port-Royal, et ne jamais supprimer le *t* au pluriel. Chénier, Domergue, etc., conservoient le *t*. M. Didot, dans ses belles éditions de nos auteurs classiques, suit cette orthographe.... Le mot *gent* s'écrit au pluriel *gens*. Quelques Grammairiens proposent d'écrire *gents*. L'œil s'accoutumeroit peut-être avec peine à cette orthographe.

Cinquième remarque. Les noms de métaux, pris dans un sens général, n'admettent point de pluriel. On ne dit point *les ors, les argents*, etc. Quand on dit *les fers, les cuivres*, on considère ces métaux comme mis en œuvre, et divisés en plusieurs parties.

Sixième remarque. Les noms propres,

quand ils ne servent qu'à distinguer les personnes par leur nom, ne prennent point la marque du pluriel : *les deux* Corneille *se sont distingués dans la république des Lettres. — Il est peu de magistrats aussi anciens dans la robe que les* Nicolaï *et les* Lamoignon. — *C'est ainsi que se sont conduits les plus grands capitaines, tels que les* Scipion, *les* Turenne, *les* Maurice, etc. Mais quand on comprend dans ces noms toutes les personnes qui ressemblent à celles qui les ont portés, on les met au pluriel, parce qu'ils deviennent alors des noms communs. Exemples : *ces deux princes ont été les* Alexandres *de leur siècle. — Ils sont tous braves comme des* Césars. — *Tous les siècles n'enfantent pas des* Homères, *des* Virgiles, *des* Corneilles, *des* Racines, etc. L'usage a consacré cette distinction. 11 janvier

Septième remarque. Plusieurs substantifs, pris du latin, s'écrivent au pluriel comme au singulier : tels sont les *accessit*, les *alibi*, les *alinéa*, les *duo*, les *errata*, les *opéra*, les *quiproquo*, les *zéro*, etc.

Huitième remarque. Quelques *adjectifs* se prennent quelquefois substantivement, comme dans *le beau*, *le vrai*, *l'utile*, *l'agréable*, etc. *Le* beau *vous touche ; le* vrai *seul est aimable ; joindre l'*utile *à l'*agréable. Ces substantifs ne sont point susceptibles de pluriel. Il en est de même des verbes pris substantivement : *le boire*, *le manger*, etc.

Quelques substantifs manquent de singu lier; tels sont les noms : *ancêtres*, *funérailles* *mœurs*, *obsèques*, *pleurs*, *ténèbres*, *vê pres*, etc.

CHAPITRE II.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'Article.

L'*article* est un mot qui se place devan les noms appellatifs, et les fait prendre dan une acception déterminée. Par exemple, quan je dis : le *roi aime* le *peuple*, l'article *le* plac devant les substantifs *roi* et *peuple*, détermin un roi particulier, un peuple particulier que les circonstances du pays où je suis, o bien du pays dont on parle, me font entendre

Les articles sont *le*, *la*, *les*. L'article *l* se met devant les noms communs masculins le *père*, le *rosier*; l'article *la* se met devar les noms communs féminins, la *mère*, l *rose*.

L'article *les* se met devant tous les non pluriels, soit masculins, soit féminins, le *pères*, les *mères*, les *rosiers*, les *roses*. Ce trois articles *le*, *la*, *les* s'appellent articl *simples*.

On donne le nom d'articles *composés* à d petits mots formés d'un article simple et d l'une des deux prépositions *de* ou *à*. Ainsi on dit *du* pour *de le*, *l'eau* du *fleuve*; o dit *des* pour *de les*, *l'eau* des *fleuves*; d

même, on dit *au* pour *à le*, *puiser de l'eau* au *fleuve*; *aux* pour *à les*, *puiser de l'eau* aux *fleuves*, aux *rivières*; *du*, *des*, *au*, *aux*, sont des articles *composés*.

Remarque. On retranche *e* dans l'article *le*, et *a*, dans l'article *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* muette. Ainsi, on dit l'*ami* pour *le ami*, l'*horloge* pour la *horloge*: mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure ('), que l'on appelle une *apostrophe*.

CHAPITRE III.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adjectif.

L'*adjectif* est un mot qui donne une qualification au substantif; il désigne la qualité ou la manière d'être de la personne ou de la chose dont on parle.

Tout adjectif suppose un substantif: car il faut être, pour être tel.

Les adjectifs suivent les deux genres, le masculin et le féminin.

Formation du Féminin dans les Adjectifs.

RÈGLE GÉNÉRALE. Quand un adjectif ne finit point par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin: *prudent*, *prudente*; *saint*, *sainte*; *méchant*, *méchante*; *petit*, *petite*; *poli*, *polie*; *vrai*, *vraie*;

nu, *nue*; etc. Il y a beaucoup d'exceptions.

Première exception. Les adjectifs suivants : *blanc*, *franc*, *sec*, font au féminin, *blanche*, *franche*, *sèche*; *public*, *caduc*, *turc*, font *publique*, *caduque*, *turque*; *grec* fait *grecque*.

Deuxième exception. Les adjectifs en *f* font leur féminin en *ve*. Exemples : *bref*, *brève*; *naïf*, *naïve*; *vif*, *vive*; *neuf*, *neuve*.

Long fait *longue*; *favori* fait *favorite*.

Troisième exception. Un grand nombre d'adjectifs doublent, au féminin, leur dernière consonne, en prenant un *e* muet.

1°. Les adjectifs terminés en *l*, comme *cruel*, *cruelle*; *éternel*, *éternelle*; *pluriel*, *plurielle*; *vermeil*, *vermeille*; *pareil*, *pareille*; *gentil*, *gentille*; *nul*, *nulle*, etc. Il en est de même de *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, qui font au féminin, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, *vieille*, parce qu'au masculin on dit aussi *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*, devant un nom qui commence par une voyelle ou par une *h* muette; un *bel homme*, un *nouvel appartement*, un *fol espoir*, un *mol abandon*, un *vieil habit*. Mais les adjectifs en *al* forment leur féminin régulièrement : *filial*, *filiale*; *vénal*, *vénale*; *national*, *nationale*, etc..... Il en est de même des huit adjectifs suivants, *sextil*, *bissextil*, *civil*, *incivil*, *subtil*, *vil*, *viril* et *volatil*

(terme de chimie), qui font au féminin, *sextile, bissextile, civile, incivile, subtile, vile, virile, volatile*..... *Fidelle* et *tranquille* s'écrivent avec deux *l*, soit au masculin, soit au féminin; *mari fidelle, épouse fidelle* (Acad.); *sommeil tranquille, ame tranquille*. (Acad.)

2°. Les adjectifs terminés en *n*, comme *bon, bonne; ancien, ancienne; chrétien, chrétienne; païen, païenne*, etc. Mais *musulman* fait *musulmane; mahométan* fait *mahométane; malin* et *bénin* font *maligne* et *bénigne; masculin, féminin*, font *masculine, féminine*, etc.

3°. Les adjectifs terminés en *s*, comme *épais, épaisse; gros, grosse; gras, grasse; las, lasse*, etc. Cependant, *ras* fait *rase; mauvais, niais*, font *mauvaise, niaise; frais* fait *fraîche; tiers* fait *tierce*.

4°. Les adjectifs terminés en *t*. Exemples: *net, nette; muet, muette; sujet, sujette; replet, replette; douillet, douillette; sot, sotte*, etc. Mais *discret, secret, inquiet, complet*, font *discrète, secrète, inquiète, complète; dévot* fait *dévote; bigot* fait *bigote*.

Quatrième exception. Les adjectifs en *eur* font ordinairement leur féminin en *euse*: *trompeur, trompeuse; flatteur, flatteuse; menteur, menteuse*. Cependant les adjectifs qui expriment une comparaison, forment leur féminin régulièrement. *Meilleur, meilleure*;

supérieur, *supérieure*; *antérieur*, *antérieure*, etc.

Cinquième exception. Les adjectifs terminés en *x*, changent *x* en *se*; *honteux*, *honteuse*; *dangereux*, *dangereuse*; *jaloux*, *jalouse*, etc. Mais *doux* fait *douce*; *roux* fait *rousse*; *faux* fait *fausse*.

Les adjectifs prennent aussi les deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*.

Formation du Pluriel dans les Adjectifs.

RÈGLE. Le pluriel, dans les adjectifs, se forme comme dans les substantifs, en ajoutant *s* à la fin : *bon*, *bonne*; au pluriel, *bons*, *bonnes*.

Les adjectifs dont le masculin se termine en *au*, prennent *x* au pluriel; *beau*, *beaux*; *nouveau*, *nouveaux*; mais *bleu* fait au pluriel *bleus* : des *yeux bleus* (Acad.); *fou* fait *fous*.

Les adjectifs en *al* font leur pluriel en *aux*; *égal*, *égaux*; *national*, *nationaux*. Mais un grand nombre d'adjectifs qui finissent par *al*, n'ont pas de pluriel masculin, comme *filial*, *fatal*, *frugal*, *pascal*, *pastoral*, *naval*, *trivial*, *vénal* (1), *littéral*, *conjugal*, *austral*, *boréal*, *final*. . . . . Ainsi, l'on ne peut pas mettre au pl. les phrases suivantes : *un combat naval*; *un cœur vénal*; *l'amour filial*, etc., parce que les ad-

(1) Le dictionnaire de l'Académie, édit. stéréot. admet l'expression d'*offices vénaux*.

jectifs *naval, vénal, filial*, etc., ne peuvent jamais être joints à des substantifs masculins pluriels. On cherche alors à substituer aux substantifs masculins, des substantifs féminins qui leur soient synonymes. On dit, par exemple, *des batailles navales, des ames vénales, des tendresses filiales*, etc.

L'adjectif *châtain* ne prend point la marque du pluriel, quand il est suivi d'un autre adjectif qui le modifie. Ainsi on écrit des *cheveux châtains*, et des *cheveux châtain clair*. (Acad.) Le mot *aigre*, dans l'adjectif *aigre-doux*, ne prend point le pluriel; des oranges *aigre-douces*. (Acad.) L'adjectif masculin *tout* s'écrit ordinairement au pluriel *tous*; il vaudroit mieux écrire *touts*, suivant la règle générale de la formation du pluriel dans les substantifs et dans les adjectifs.

Des différentes sortes d'Adjectifs.

Il y a autant de sortes d'*adjectifs* qu'il y a de sortes de qualités, de manières, et de relations que notre esprit peut considérer dans les objets.

Nous ne connoissons point les substances en elles-mêmes, nous ne les connoissons que par les impressions qu'elles font sur nos sens, et alors nous disons que les objets sont *tels*, selon le sens que ces impressions affectent. Si ce sont les yeux qui sont affectés, nous disons que l'objet est coloré, qu'il est *blanc*, ou *noir*, ou *rouge*, ou *bleu*, etc.

le goût, le corps est *doux*, ou *amer*, ou *aigre*, ou *fade*, etc.; si c'est le tact, l'objet est ou *rude*, ou *poli*, ou *dur*, ou *mou*; *gras*, *huileux*, ou *sec*, etc.

Lorsque ce sont les impressions que les objets physiques font sur nos sens, qui nous font donner à ces objets les diverses qualifications de *blanc*, de *noir*, de *doux*, de *fade*, etc., ces sortes d'adjectifs sont des adjectifs *physiques*.

Si notre ame considère des êtres métaphysiques ou abstraits, et qu'elle les qualifie en conséquence des rapports qu'elle y découvre, les adjectifs qui expriment ces sortes de considérations ou vues, sont des adjectifs *métaphysiques*. Par exemple, si deux hommes arrivent à une allée d'arbres, l'un par un bout, l'autre par le bout opposé, chacun de ces hommes, regardant les arbres de cette allée, dit : *voilà le premier*; de sorte que l'arbre que chacun de ces hommes appelle *le premier*, est le *dernier*, par rapport à l'autre homme. Ainsi, *premier*, *dernier*, et tous les adjectifs d'*ordre*, sont des adjectifs *métaphysiques* : ce sont des adjectifs de relation. Il en est de même des adjectifs de nombre cardinal, tels que *deux*, *trois*, etc. : ce sont des adjectifs *métaphysiques* qui qualifient une collection d'individus. *Mon*, *ma*, *mes*, *son*, *sa*, *ses*, etc., sont pareillement des adjectifs *métaphysiques*, qui désignent un rapport d'appartenance ou de propriété, et non une qualité

ie et permanente des objets. *Grand* et
ont encore des adjectifs *métaphysiques :*
ı corps, quel qu'il soit, n'est ni grand
: en lui-même; il n'est appelé *tel* que
port à un autre corps.
adjectifs *métaphysiques* sont en très-
nombre; nous ne traiterons particuliè-
que des adjectifs *possessifs*, des ad-
démonstratifs, et des adjectifs *numé-*

Adjectifs possessifs.

adjectifs *possessifs* sont ceux qui ser-
marquer la possession de la chose dont
le, comme *mon* livre, *votre* cheval,
apeau, etc.

INGULIER.		PLURIEL.
ı.	*Féminin.*	*Des deux genres.*
	Ma.	Mes.
	Ta.	Tes.
	Sa.	Ses.
	Notre.	Nos.
	Votre.	Vos.
	Leur.	Leurs.

ıarque. Mon, ton, son, s'emploient
ninin devant une voyelle ou une *h*
: on dit *mon* ame pour *ma* ame; *ton*
r pour *ta* humeur, *son* épée pour *sa*

Adjectifs démonstratifs.

adjectifs *démonstratifs* sont ceux qui
t à montrer la chose dont on parle,

comme quand je dis : *ce* livre, *cette* table ; je montre un *livre*, une *table*.

Singulier.		Pluriel.
Masculin.	*Féminin.*	*Des deux genres.*
Ce, cet.	Cette.	Ces.

Remarque. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce* village, *ce* hameau.

Adjectifs numéraux.

Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui indiquent des rapports aux nombres.

Il y en a de deux sortes : les adjectifs de nombre cardinal, et les adjectifs de nombre ordinal.

Les adjectifs de nombre *cardinal* sont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *quatre-vingt*, *cent*, *mille*, etc.

Les adjectifs de nombre *ordinal*, se forment des cardinaux ; ce sont : *premier*, *second*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, *septième*, *huitième*, *neuvième*, *dixième*, etc.

Remarque. De même que des adjectifs peuvent devenir des substantifs, ainsi que nous l'avons dit ; de même, certains substantifs peuvent devenir des adjectifs.

emple, dans cette phrase: *Louis est* roi; qualifie Louis; donc *roi* est adjectif. Mais, ns cette phrase, le *Roi est à Saint-Cloud;* le i désigne un individu: c'est donc un substantif. s noms deviennent donc adjectifs, c'est-à-e, sont pris *adjectivement*, lorsqu'ils attri-ent une qualité à un sujet, lorsqu'ils le modi-nt. Il en est de même des substantifs, *père*, *néral*, etc. dans ces phrases: *Êtes-vous père? tes-vous général?*

Degrés de signification dans les Adjectifs.

Les objets peuvent être qualifiés, ou *absolu-ent*, sans aucun rapport à d'autres objets, u *relativement*, c'est-à-dire, par rapport à 'autres.

1°. Lorsque l'on qualifie un objet absolument, adjectif qualificatif est dit être au *positif*. Ce remier degré est appelé *positif*, parce qu'il st comme la première pierre qui est posée our servir de fondement aux autres degrés de ignification. Dans ces phrases: *César étoit aillant; le soleil est brillant;* vaillant et rillant sont au positif.

2°. Lorsque l'on compare un objet avec un utre, il peut en résulter un rapport d'égalité, ou un rapport de supériorité, ou un rapport l'infériorité; ce qui forme trois sortes de *com-paratifs*. Le *comparatif* est le second degré de signification.

Le rapport d'*égalité* se marque par les a verbes *autant que*, *aussi que*, etc. *César ét* aussi *brave* qu'*Alexandre l'avoit été; si n* *étions plus proches des étoiles, elles nous* *roîtroient* aussi *brillantes* que *le soleil; a* *équinoxes, les nuits sont* aussi *longues* q *les jours*.

Le rapport de *supériorité* se marque mettant l'adverbe *plus* devant l'adjectif, et conjonction *que* après : *le soleil est* plus *bri* *lant* que *la lune*.

Le rapport d'*infériorité* se marque en m tant les adverbes *moins*, *pas si* devant l'adj tif, et la conjonction *que* après : *l'état des lett* *fut* moins *brillant*, *ne fut* pas si *brillant so* *Louis XV*, qu'*il l'avoit été sous Louis XI*

Nous avons trois *comparatifs* qui s'exp ment en un seul mot : *meilleur* au lieu de *pl* *bon*, qui ne se dit point; *moindre* au lieu *plus petit; pire*, au lieu de *plus mauvai* *la vertu est* meilleure *que la science; vos ch* *grins sont* moindres *que les miens; le remè* *est* pire *que le mal*.

3°. Enfin, le troisième degré de significati est appelé *superlatif*, et il marque la quali portée au suprême degré.

Il y a deux sortes de superlatifs, 1°. le sup latif *absolu* qui se forme avec le mot *très* avec *fort*, *extrêmement*; et quand il y a ad ration, avec *bien* : *cet enfant est* bien *rai* *nable! Très* vient d'un adverbe latin *ter*

signifie *trois fois;* très-grand, c'est-à-dire, *trois fois grand. Fort* est un abrégé de *fortement.*

2°. Le superlatif *relatif*, qui marque un rapport à d'autres objets, et s'exprime en mettant devant le comparatif les articles *le, la, les : le lion est* le *plus courageux des animaux, cette femme est* la *plus vertueuse que je connoisse; ce sont les hommes* les *plus sages de l'assemblée.* Les adjectifs *possessifs* placés devant le *comparatif*, marquent aussi le superlatif relatif : mon *meilleur ami;* votre *plus fidelle sujet;* son *moindre souci*, nos *plus grands intérêts;* vos *plus cruels ennemis; les plus vifs regrets*, etc.

CHAPITRE IV.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Du Pronom.

Le *pronom* est un mot qui se met à la place du nom.

On divise les pronoms en personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs, absolus ou interrogatifs, et indéfinis.

Pronoms personnels.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première est celle qui parle; la seconde est celle à qui l'on parle; et la troisième est celle de qui l'on parle.

5 fevrier 18

Pronom de la première personne.

Ce pronom est des deux genres : mascul
si c'est un homme qui parle; féminin, si c
une femme.

Singulier. *Je* ou *moi*.

On dit *me* pour *à moi*, *moi*. Exempl
Vous *me* donnez un sage conseil, c'est-à-d
vous donnez *à moi*. Vous *me* surprenez, c
à-dire, vous surprenez *moi*.

Pluriel. *Nous*.

Pronom de la seconde personne.

Il est aussi des deux genres : masculin, si c
à un homme qu'on parle; féminin, si c'e
une femme.

Singulier. *Tu* ou *toi*.

On dit *te* pour *à toi*, *toi*. Exemples : J
donne un sage conseil, c'est-à-dire, je do
à toi. Je *te* prie, c'est-à-dire, je prie *toi*.

Pluriel. *Vous*.

Remarque. Par politesse, on dit *vous*
lieu de *tu* au singulier; par exemple, en par
à une dame : *vous* êtes bien aimable.

Pronom de la troisième personne.

Il, *elle*, *ils*, *elles*, *lui*, *leur*, *eux*

On dit *lui* pour *à* [illegible], *à elle*. Exe
Vous *lui* parlerez, c'est-à-dire, vous pa
à lui *à elle*.

On dit *leur* pour *à eux*, *à elles*. Exe

Vous *leur* parlerez, c'est-à-dire, vous parlerez *à eux, à elles.*

On dit *se* pour *à soi, soi.* Exemples : Il *se* fait un devoir, c'est-à-dire, il fait *à soi.* Il *se* perd, c'est-à-dire, il perd *soi.* Les Grammairiens appellent *pronom réfléchi* le pronom *se, soi,* parce qu'il marque le rapport d'une personne ou d'une chose à elle-même. Les pronoms *me, te, nous, vous* deviennent aussi des pronoms *réfléchis,* quand ils sont placés devant un verbe, et précédés d'un nom ou d'un pronom de la même personne.

Pronoms possessifs.

Les pronoms *possessifs* sont ceux qui marquent la possession des choses.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
		Des deux genres.	
Le nôtre.	La nôtre.	Les nôtres.	
Le vôtre.	La vôtre.	Les vôtres.	
Le leur.	La leur.	Les leurs.	

Remarque. Les mots *mon, ton, son, ma, ta, sa, mes, etc.,* sont regardés mal à propos par quelques Grammairiens, comme des pronoms possessifs. Ces mots sont toujours joints à un nom ; et il n'y a de véritables pronoms que les mots qui tiennent la place des noms.

Quelques substantifs manquent de singulier; tels sont les noms : *ancêtres, funérailles, mœurs, obsèques, pleurs, ténèbres, vêpres*, etc.

Bien

CHAPITRE II.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'Article.

L'*article* est un mot qui se place devant les noms appellatifs, et les fait prendre dans une acception déterminée. Par exemple, quand je dis : le *roi aime* le *peuple*, l'article *le* placé devant les substantifs *roi* et *peuple*, détermine un roi particulier, un peuple particulier, que les circonstances du pays où je suis, ou bien du pays dont on parle, me font entendre.

Les articles sont *le, la, les*. L'article *le* se met devant les noms communs masculins, le *père*, le *rosier*; l'article *la* se met devant les noms communs féminins, la *mère*, la *rose*. 1er janvier

L'article *les* se met devant tous les noms pluriels, soit masculins, soit féminins, les *pères*, les *mères*, les *rosiers*, les *roses*. Ces trois articles *le, la, les* s'appellent articles *simples*.

On donne le nom d'articles *composés* à de petits mots formés d'un article simple et de l'une des deux prépositions *de* ou *à*. Ainsi, on dit *du* pour *de le, l'eau* du *fleuve*; on dit *des* pour *de les, l'eau* des *fleuves*; de

plaira. On dit *auxquels* pour *à lesquels*. *Les amis* auxquels *il s'est adressé*.

On se sert de *dont* au lieu de *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, et *desquelles*. Exemples : Dieu, *dont* nous admirons les œuvres. La nature, *dont* nous ignorons les secrets. Les pays *dont* nous n'avons point de connoissance. Les affaires *dont* vous m'avez rendu compte.

Quoi est aussi un pronom relatif des deux genres et des deux nombres. Exemples : C'est un vice à *quoi* il est sujet. Ce sont des choses à *quoi* vous ne prenez pas garde.

Le, *la*, *les*, sont des pronoms relatifs, dont le premier est pour le genre masculin, le second pour le féminin, le troisième pour les deux genres, au pluriel. Voilà un bon livre, lisez-*le*. Vous avez la gazette, donnez-*la*-moi. Quand vous aurez des nouvelles, vous me *les* ferez savoir.

Le s'emploie aussi pour *cela*, et il est alors relatif à un adjectif ou à un verbe qui précède, et n'a ni pluriel ni féminin. Exemples: Ma fille et ma nièce ont été enrhumées, et *le* sont encore. Il faut obliger les autres, autant qu'on *le* peut.

Enfin, il y a deux mots qui sont encore des pronoms relatifs, savoir, *en* et *y*.

En sert à désigner une personne ou une chose dont on vient de parler. Exemples : Cette affaire est délicate, le succès *en* est douteux ; c'est-à-dire, le succès d'elle, de cette affaire est douteux. Cette maladie est dangereuse, il pourroit bien *en* mourir. Vient-il de la cour? oui, il *en* vient.

Y signifie à cela, à cet homme-là, en cet endroit-là. Exemples : J'*y* répondrai dans la suite. C'est un honnête homme, fiez-vous-*y*. Voulez-vous *y* aller ? J'*y* passerai, etc.

Pronoms interrogatifs.

Les pronoms *interrogatifs* ou *absolus* sont ceux qui servent à interroger.

Qui, que, quoi.

On connoît que ces pronoms sont interrogatifs, quand ils n'ont point d'antécédent, et qu'on peut les changer en *quelle personne,* ou *quelle chose.*

Exemples :

Qui *oseroit ?* etc.
Que *faites-vous là ?*
A quoi *pensez-vous ?*

Pronoms indéfinis.

Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui ont une signification générale et indéterminée, comme *on, quiconque, chacun, nul, aucun, pas un, tel, qui que ce soit,* etc.

Exemples.

On *frappe à la porte.*

Quiconque *passe par là, doit payer tant.*

Chacun *sent son mal.*

Nul *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.*

Aucun *n'est venu.*

Pas un *ne le croit.*

Tel *qui rit vendredi, dimanche pleurera.*

Qui que ce soit *qui vienne*, etc.

Les mots *uns, autres*, sont aussi des pronoms indéfinis, quand ils sont employés seuls, comme dans cette phrase : *les* uns *sont de cet avis, les* autres *n'en sont point.*

CHAPITRE V.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Verbe.

Le *verbe* est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation. Ainsi, quand on dit, *la vertu est aimable*, le mot *vertu* exprime le sujet auquel on affirme que convient la qualité d'*aimable*, et le verbe *est* forme cette affirmation; et quand on dit, *le vice n'est pas aimable*, on affirme que la qualité d'*aimable* ne convient pas au vice.

Il n'y a qu'un seul verbe, savoir, le verbe *être*, parce qu'il n'y a que lui seul qui exprime l'affirmation. Sans lui, les mots ne pré-

sentent point de jugement, mais seulement des idées décousues et détachées. Mais ce verbe unique ne se montre pas toujours sous cette forme si simple. Pour abréger le discours, on a inventé des mots qui renferment tout à la fois le verbe *être*, et *l'attribut*, c'est-à-dire, la qualité que l'on affirme de l'objet dont on parle : de là, ces mots, *aimer*, *haïr*, *raisonner*, auxquels on a donné avec raison le nom de *verbes*, puisqu'ils renferment le verbe. *Il aime* équivaut à *il est aimant; tu hais* est mis pour *tu es haïssant*, etc. Le verbe *être* s'appelle verbe *substantif*. Les verbes qui contiennent le verbe *être* et *l'attribut*, s'appellent verbes *adjectifs*.

Les verbes se divisent donc d'abord en verbes *substantifs* et en verbes *adjectifs*. Il n'y a qu'un seul verbe *substantif*, le verbe *être*; tous les autres verbes, *aimer*, *sortir*, *apercevoir*, *entreprendre*, etc., sont des verbes *adjectifs*.

Les verbes *adjectifs* se subdivisent en verbes *actifs*, *passifs*, *neutres*, *réfléchis*, *réciproques*, *pronominaux* et *unipersonnels*.

On appelle verbes *actifs* ceux qui expriment une action dont l'objet est énoncé ou sous-entendu : ainsi, dans les phrases, *aimer Dieu*, *servir son ami*, *bâtir une maison*, les verbes *aimer*, *servir*, *bâtir*, sont des verbes *actifs*. *Dieu*, *ami*, *maison*, sont les

objets de l'action que ces verbes expriment. L'objet de l'action que marque un verbe, s'appelle le *régime* ou *complément* de ce verbe. Dans cet exemple, *j'aime Dieu*, *Dieu* est le *régime* ou *complément* du verbe *j'aime*. On connoît le régime ou complément d'un verbe, en mettant, après ce verbe, les pronoms interrogatifs *qui* ou *quoi*. J'aime, *qui?* Réponse, *Dieu*. Je bâtis, *quoi?* Rép. une *maison*. *Dieu* est le complément du verbe j'*aime*; *maison* est le complément du verbe je *bâtis*.

Le complément d'un verbe actif se place ordinairement après le verbe (quand ce n'est pas un pronom). Exemp. *J'aime mon père; ma sœur sait sa leçon*. Mais le complément se place avant le verbe, quand ce complément est un pronom. Ex. *je t'aime*, pour *j'aime toi; il nous aime*, pour *il aime nous*.

Outre ce premier complément qu'on appelle *direct* ou *simple*, certains verbes actifs peuvent avoir un second complément, qu'on appelle *indirect* ou *composé* : ce second complément se marque le plus souvent par les mots *à* ou *de* : comme *donner un prix* à *l'enfant; enseigner la grammaire* à *l'enfant; écrire une lettre* à *son ami; à l'enfant*, est le complément indirect des verbes *donner*, *enseigner*; *à son ami*, est le complément indirect du verbe *écrire*. *Accuser quelqu'un* de *mensonge; avertir quelqu'un* d'*une faute; délivrer quelqu'un* du *danger; de mensonge*, est

le complément indirect du verbe *accuser*, etc.. Au lieu de regarder ces compléments comme compléments *indirects* des verbes, il vaudroit mieux les regarder comme compléments de la préposition qui les précède.

Le verbe *passif* est celui dont le sujet reçoit ou supporte l'action marquée par le verbe. Pour former le verbe passif, il faut prendre l'*objet* de l'action exprimée par le verbe actif, et en faire le *sujet* qui reçoive l'action que marque le verbe passif. Ainsi, pour mettre au passif le verbe *brûler* de cette phrase : *le feu brûle le bois*, dites : *le bois est brûlé par le feu.*

On appelle *neutres*, les verbes qui expriment un état, ou bien une action qui ne tombe pas directement sur un objet. Ainsi, *dormir* est un verbe neutre, parce que ce verbe exprime un état. *Partir* est un verbe neutre; car ce verbe exprime une action qui ne sort pas du sujet qui la fait. *Nuire* est un verbe neutre, parce qu'il marque une action qui ne peut pas tomber directement sur un objet. On ne peut pas dire, *nuire quelqu'un, nuire quelque chose.* Les verbes *neutres* sont ainsi appelés, parce qu'ils ne sont ni *actifs* ni *passifs* Plusieurs ont un complément indirect, marqué par *à* ou *de : nuire* à *la santé ; médire* de *quelqu'un.*

On appelle verbes *réfléchis* ceux qui expriment soit l'action d'un sujet qui agit sur lui-même, comme, *se conduire, se défen-*

dre ; soit une action faite par le sujet, et qui aboutit seulement à lui, comme, *je me fais une loi*, c'est-à-dire, *je fais à moi une loi.* Dans le premier cas, les pronoms *me, te, se, nous, vous*, sont en complément direct ; dans le second cas, ces pronoms sont en complément indirect.

On appelle verbes *réciproques* ceux qui expriment l'action de plusieurs sujets qui agissent respectivement les uns sur les autres de la même manière, comme : *ces deux hommes se battoient et se disoient des injures. Tous les hommes doivent s'entr'aider.*

On a nommé verbes *pronominaux* ceux qui, se conjuguant avec des pronoms de la même personne, n'expriment ni l'action qu'un sujet fait sur lui-même, ni une action qui aboutit au sujet, ni même une action faite par le sujet. Si l'on dit : *Cette maison se loue trop cher*, l'action de *louer* ne tombe point sur le sujet *maison*, parce que la maison ne peut se louer elle-même. Cette action n'aboutit pas à *maison*, puisque *se* n'est pas pour *à soi ;* elle n'est pas non plus faite par le sujet, puisqu'on ne peut pas dire d'une *maison*, qu'elle *loue*. Le verbe *se louer* a donc une signification passive, et la phrase équivaut à celle-ci : *Cette maison est louée trop cher.*

Le verbe *unipersonnel* est celui qui ne s'emploie qu'à la 3e. personne du singulier ;

comme, *il importe, il faut, il pleut, il y a*, etc.

Les verbes se divisent encore en verbes réguliers, en irréguliers, et défectifs.

Les verbes *réguliers* sont ceux dont les terminaisons, dans les temps primitifs et dans les temps dérivés, sont exactement conformes à celles du verbe qui leur sert de modèle.

Les verbes *irréguliers* ou *anomaux* sont ceux auxquels les terminaisons du verbe qui leur sert de modèle, ne conviennent point dans tous les temps primitifs ou dérivés.

Les verbes *défectifs* sont ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet point.

Cette division sera éclaircie à l'article des conjugaisons.

Enfin, les Grammairiens ont nommé verbes *auxiliaires*, deux verbes qui aident à conjuguer les autres; ce sont le verbe *être* et le verbe *avoir*.

Le verbe *être* est donc tantôt verbe *substantif*, et tantôt verbe *auxiliaire*. Il est verbe *substantif*, lorsqu'il n'est point suivi du participe passé d'un autre verbe, comme dans, *je suis sincère;* il est verbe *auxiliaire*, lorsqu'il est suivi du participe passé d'un autre verbe, comme dans *je suis sorti*.

De même, le verbe *avoir* est tantôt verbe *actif*, et tantôt verbe *auxiliaire*. Il est verbe *actif*, lorsqu'il n'accompagne point le parti-

cipe passé d'un autre verbe, comme, *il a de l'esprit*. Il est verbe *auxiliaire*, lorsqu'il se trouve joint au participe passé d'un autre verbe, comme, *il a joué, il a perdu.*

Le sujet qui fait ou qui reçoit l'action que le verbe exprime, s'appelle le *nominatif* ou *sujet* de ce verbe. Dans ces phrases, *Dieu voit tout; le travail conduit à la félicité;* Dieu est le *sujet* du verbe *voit;* le *travail* est le *sujet* du verbe *conduit*. Pour trouver le nominatif ou sujet d'un verbe, il faut placer devant ce verbe l'interrogation, *qui est-ce qui?* La réponse à cette question marque le sujet. Ainsi, dans la phrase *Dieu voit tout*, si je demande *qui est-ce qui* voit? la réponse est *Dieu*. Donc *Dieu* est le sujet du verbe *voit.*

Les sujets des verbes sont ou des noms ou des pronoms.

Les pronoms que l'on emploie pour servir de *sujets* aux verbes, sont les pronoms personnels, *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles*. On connoît même qu'un mot est un verbe, quand on peut le faire précéder de ces pronoms; comme j'*écris*, tu *écris*, il *écrit*, nous *écrivons*, vous *écrivez*, ils, elles *écrivent.*

Les pronoms *je, nous*, marquent la première personne, c'est-à-dire, celle qui parle; *tu, vous*, marquent la seconde personne, c'est-à-dire, celle à qui l'on parle; *il, elle*,

ils, elles, et tout nom placé devant un verbe, marquent la troisième personne, celle de qui l'on parle.

Il y a dans les verbes deux nombres ; le *singulier,* quand on parle d'une seule personne, comme *je lis, l'enfant dort :* le *pluriel,* quand on parle de plusieurs personnes, comme *nous lisons, les enfants dorment.*

Il y a trois temps, le *présent,* qui marque que la chose est ou se fait actuellement, comme *je lis ;* le *passé* ou *prétérit,* qui marque que la chose a été faite, comme *j'ai lu ;* le *futur,* qui marque que la chose sera ou se fera, comme *je lirai.*

On distingue plusieurs sortes de prétérits ou passés, savoir : un *imparfait, je lisois ;* trois *parfaits, je lus, j'ai lu, j'eus lu ;* et un *plusque-parfait, j'avois lu.* 31 mai

On distingue aussi deux futurs : le futur *simple, je lirai;* et le futur *composé* ou *passé, j'aurai lu.*

Il y a cinq modes ou manières de signifier dans les verbes.

1°. L'*indicatif,* quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera.

2°. Le *conditionnel,* quand on dit qu'une chose seroit, ou qu'elle auroit été, moyennant une condition.

3°. L'*impératif,* quand on commande de la faire.

4°. Le *subjonctif*, quand on souhaite, ou qu'on doute qu'elle se fasse.

5°. L'*infinitif*, qui exprime l'action ou l'état en général, sans nombres ni personnes, comme *lire*, *être*.

Ecrire ou réciter de suite les différents modes d'un verbe avec tous les temps, les nombres et les personnes, cela s'appelle *conjuguer*.

Il y a quatre conjugaisons différentes, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, comme *chanter*.

La seconde a l'infinitif terminé en *ir*, comme *unir*.

La troisième a l'infinitif terminé en *oir*, comme *apercevoir*.

La quatrième a l'infinitif terminé en *re*, comme *répandre*.

Nous commencerons par les deux verbes *auxiliaires*.

Verbe auxiliaire Avoir.

INDICATIF.

Présent.

Sing. J'ai.
Tu as (1).
Il *ou* elle a.

Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

---

(1) Toutes les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin, excepté à l'impératif des verbes de la première conjugaison et de quelques-uns de la seconde.

Imparfait.

J'avois.
Tu avois.
Il *ou* elle avoit.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avoient.

Prétérit défini.

J'eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

Prétérit indéfini (1).

J'ai eu.
Tu as eu.
Il *ou* elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils *ou* elles ont eu.

Prétérit antérieur.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

Plusque-parfait.

J'avois eu.
Tu avois eu.
Il *ou* elle avoit eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils *ou* elles avoient eu.

Futur simple.

J'aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

Futur composé.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils *ou* elles auront eu.

CONDITIONNELS.

Présent.

J'aurois.
Tu aurois.
Il *ou* elle auroit.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auroient.

Passé.

J'aurois eu.
Tu aurois eu.
Il *ou* elle auroit eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils *ou* elles auroient eu.

On dit aussi, *j'eusse eu*, *tu eusses eu*, *il* ou *elle eût eu*; *nous eussions eu*, *vous eussiez eu*, *ils* ou *elles eussent eu*.

---

(1) On appelle prétérit *défini* celui qui marque un temps entièrement passé ; exemple : *j'eus hier la fièvre*. On appelle prétérit *indéfini* celui qui marque un temps dont il peut rester encore quelque partie à s'écouler ; exemple : *j'ai eu la fièvre aujourd'hui*. On appelle prétérit *antérieur*, celui qui marque une chose faite avant une autre ; exemple : *dès que nous eûmes vu la fête, nous partîmes*.

dre; soit une action faite par le sujet, et qui aboutit seulement à lui, comme, *je me fais une loi*, c'est-à-dire, *je fais à moi une loi.* Dans le premier cas, les pronoms *me, te, se, nous, vous*, sont en complément direct; dans le second cas, ces pronoms sont en complément indirect.

On appelle verbes *réciproques* ceux qui expriment l'action de plusieurs sujets qui agissent respectivement les uns sur les autres de la même manière, comme: *ces deux hommes se battoient et se disoient des injures. Tous les hommes doivent s'entr'aider.*

On a nommé verbes *pronominaux* ceux qui, se conjuguant avec des pronoms de la même personne, n'expriment ni l'action qu'un sujet fait sur lui-même, ni une action qui aboutit au sujet, ni même une action faite par le sujet. Si l'on dit: *Cette maison se loue trop cher,* l'action de *louer* ne tombe point sur le sujet *maison*, parce que la maison ne peut se louer elle-même. Cette action n'aboutit pas à *maison,* puisque *se* n'est pas pour *à soi;* elle n'est pas non plus faite par le sujet, puisqu'on ne peut pas dire d'une *maison*, qu'elle *loue.* Le verbe *se louer* a donc une signification passive, et la phrase équivaut à celle-ci: *Cette maison est louée trop cher.*

Le verbe *unipersonnel* est celui qui ne s'emploie qu'à la 3e. personne du singulier;

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il *ou* elle a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils *ou* elles ont été.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il *ou* elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils *ou* elles eurent été.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois été.
Tu avois été.
Il *ou* elle avoit été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils *ou* elles avoient été.

FUTUR SIMPLE.

Je serai.
Tu seras.
Il *ou* elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils *ou* elles seront.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il *ou* elle aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils *ou* elles auront été.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Je serois.
Tu serois.
Il *ou* elle seroit.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils *ou* elles seroient.

, PASSÉ.

J'aurois été.
Tu aurois été.
Il *ou* elle auroit été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils *ou* elles auroient été.

On dit aussi : *j'eusse é*
tu eusses été, il ou *elle eût é*
nous eussions été, ...
siez été, ils ou *elles eu*...

IMPÉRATIF.

(*Point de première perso*
au sing.)

...
Qu'il *ou* qu'elle soit.
...ons.
...yez.
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU F...

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il *ou* qu'elle soi...
Que nous soyons.
Que vous soy...
Qu'ils *ou* q...

IMPA...

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il *ou* qu'elle fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il *ou* qu'elle ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils *ou* qu'elles aient ét...

USQUE-PARFAIT.

j'eusse été.
u eusses été.
ou qu'elle eût été.
ous eussions été.
ous eussiez été.
s *ou* qu'elles eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

PRÉTÉRIT.

Avoir été.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

PREMIÈRE CONJUGAISON,

En ER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

ant *e*.
ant *es*.
elle chant *e*.
chant *ons*.
chant *ez*.
elles chant *ent*.

IMPARFAIT.

ant *ois*.
ant *ois*.
elle chant *oit*.
chant *ions*.
chant *iez*.
s elles chant *oient*.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

ant *ai*.
hant *as*.
Il *ou* elle chant *a*.
Nous chant *âmes*.
Vous chant *âtes*.
Ils *ou* elles chant *èrent*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a
Nous avons
Vous avez
Ils *ou* elles ont
} chanté.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il *ou* elle eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils *ou* elles eurent (1)
} chanté.

(1) Il y a un quatrième prétérit, dont on se sert rarement ; le voic

'ai eu
'u as eu
l *ou* elle a eu
} chanté.

Nous avons eu
Vous avez eu
Ils *ou* elles ont eu
} chanté.

Plusque-parfait.

J'avois
Tu avois
Il *ou* elle avoit
Nous avions
Vous aviez
Ils *ou* elles avoient } chanté.

Futur simple.

Je chant *erai.*
Tu chant *eras.*
Il *ou* elle chant *era.*
Nous chant *erons.*
Vous chant *erez.*
Ils *ou* elles chant *eront.*

Futur composé.

J'aurai
Tu auras
Il *ou* elle aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils *ou* elles auront } chanté.

CONDITIONNELS.

Présent.

Je chant *erois.*
Tu chant *erois.*
Il *ou* elle chant *eroit.*
Nous chant *erions.*
Vous chant *eriez.*
Ils *ou* elles chant *eroient.*

Passé.

J'aurois
Tu aurois
Il *ou* elle auroit
Nous aurions
Vous auriez
Ils *ou* elles auroient } chanté.

On dit aussi :

J'eusse
Tu eusses
Il ou *elle eût*
Nous eussions
Vous eussiez
Ils ou *elles eussent* } *chanté.*

IMPÉRATIF.

(*Point de première person[ne] au singulier.*)

Chant *e.*
Qu'il *ou* qu'elle chant *e.*
Chant *ons.*
Chant *ez.*
Qu'ils *ou* qu'elles chant *ent*

SUBJONCTIF.

Présent ou Futur.

Que je chant *e.*
Que tu chant *es.*
Qu'il *ou* qu'elle chant *e.*
Que nous chant *ions.*
Que vous chant *iez.*
Qu'ils *ou* qu'elles chant *en[t]*

Imparfait.

Que je chant *asse.*
Que tu chant *asses.*
Qu'il *ou* qu'elle chant *ât.*
Que nous chant *assions.*
Que vous chant *assiez.*
Qu'ils *ou* qu'elles chant *ass[ent]*

Prétérit.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient } chant[é]

Plusque-parfai[t]

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent } chan[té]

INFINITIF.	PARTICIPES.
PRÉSENT.	PRÉSENT.
Chanter.	Chantant.
	PASSÉ.
PRÉTÉRIT.	Chanté, chantée, ayant chanté.
	FUTUR.
Avoir chanté.	Devant chanter.

Conjuguez de même tous les verbes dont l'infinitif se termine en *er*, tels que *aimer*, *estimer*, *jouer*, *brûler*, *remuer*, *rapporter*, *acheter*, *mener*, *peser*, *enlever*, *adorer*, *manger*, *partager*, *appeler*, *amonceler*, *jeter*, *cacheter*, *essayer*, *employer*, *appuyer*, *menacer*, *prier*, *crier*, etc.

Dans les verbes en *ger*, le *g* doit toujours être suivi d'un *e* muet dans les temps où il y a un *a* ou un *o*, comme je *mangeai*, je *mangeois*, et non je *mangai*, je *mangois*.

Dans les verbes terminés en *eler*, comme *appeler*, *amonceler*, etc., la lettre *l* se double lorsqu'elle est suivie d'un *e* muet, comme *j'appelle*, j'*amoncelle*, je *chancelle*, je *nivelle*, j'*appellerai*, j'*amoncellerai*, je *chancellerai*, je *nivellerai*, etc. (Acad.)

Dans les verbes terminés en *eter*, comme *jeter*, *cacheter*, la lettre *t* se double dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet, comme je *jette*, je *cachette*, je *jetterai*, je *cachetterai*, je *jetterois*, je *cachetterois*, etc. L'Académie écrit j'*achète*; mais il vaut mieux écrire j'*achette*, en soumettant à la même règle tous les verbes de la même termi-

CONDITIONNELS.

Présent.

J'uni *rois.*
Tu uni *rois.*
Il *ou* elle uni *roit.*
Nous uni *rions.*
Vous uni *riez.*
Ils *ou* elles uni *roient.*

Passé.

J'aurois
Tu aurois
Il *ou* elle auroit
Nous aurions
Vous auriez
Ils *ou* elles auroient } uni.

On dit aussi :

J'eusse
Tu eusses
Il ou *elle eût*
Nous eussions
Vous eussiez
Ils ou *elles eussent* } *uni.*

IMPÉRATIF.

(*Point de premiere personne au singulier.*)

Unis.
Qu'il *ou* qu'elle unisse.
Uniss *ons.*
Uniss *ez.*
Qu'ils *ou* qu'elles uniss *ent.*

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que j'uniss *e.*
Que tu uniss *es.*
Qu'il *ou* qu'elle uniss *e.*
Que nous uniss *ions.*
Que vous uniss *iez.*
Qu'ils ou qu'elles uniss *ent.*

Imparfait.

Que j'un *isse.*
Que tu un *isses.*
Qu'il *ou* qu'elle un *ît.*
Que nous un *issions.*
Que vous un *issiez.*
Qu'ils *ou* qu'elles un *issent*

Prétérit.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient } uni

Plusque-parfait

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent } uni

INFINITIF.

Présent.

Un *ir.*

Prétérit.

Avoir uni.

PARTICIPES.

Présent.

Uniss *ant.*

Passé.

Uni, unie, ayant uni.

Futur.

Devant unir.

Ainsi se conjuguent tous les verbes qui ont l'infinitif terminé en *ir*, comme *nourrir*, *finir*, *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *punir*, *adoucir*, *haïr*, *fleurir*, *flétrir*, *fléchir*, *jaillir*, *vomir*, *saisir*, *vernir*, *pétrir*, etc.

Remarques. Le verbe *bénir* a deux participes passés ; *bénit*, *bénite*, pour les choses consacrées par les prières des prêtres, du pain *bénit*, de l'eau *bénite*, un cierge *bénit*, une chandelle *bénite*; et *béni*, *bénie*, pour toutes les autres significations de ce verbe. Un peuple *béni* de Dieu; les ames *bénies* de Dieu sont toujours heureuses. (Acad.)

Haïr est de deux syllabes à l'infinitif, et s'écrit avec deux points sur l'*ï*: il retient la même prononciation et la même orthographe dans tous les temps, excepté dans les trois personnes singulières du présent de l'indicatif, et dans la seconde personne singulière de l'impératif, où il n'est que d'une syllabe, et où il s'écrit sans les deux points. Je *hais*, tu *hais*, il *hait*, qu'on prononce je *hès*, tu *hès*, il *hèt*. (Acad.)

Fleurir, quand il signifie pousser de la fleur, ou être en fleur, fait à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent, je *fleurissois*, *fleurissant*; mais quand on s'en sert au figuré, en parlant des arts, des sciences, des empires, etc. il fait *florissoit* à l'imparfait de l'indicatif, et *florissant* au participe présent; exemples : Alors la poésie, l'éloquence

florissoient; cet empire *florissoit;* un tel auteur *florissoit* en ce siècle-là.

TROISIÈME CONJUGAISON,

En OIR.

INDICATIF.

Présent.

J'aperç *ois.*
Tu aperç *ois.*
Il *ou* elle aperç *oit.*
Nous apercev *ons.*
Vous apercev *ez.*
Ils *ou* elles aperçoiv *ent.*

Imparfait.

J'apercev *ois.*
Tu apercev *ois.*
Il *ou* elle apercev *oit.*
Nous apercev *ions.*
Vous apercev *iez.*
Ils *ou* elles apercev *oient.*

Prétérit défini.

J'aperç *us.*
Tu aperç *us.*
Il *ou* elle aperç *ut.*
Nous aperç *ûmes.*
Vous aperç *ûtes.*
Ils *ou* elles aperç *urent.*

Prétérit indéfini.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a
Nous avons
Vous avez
Ils *ou* elles ont
} aperçu.

Prétérit antérieur.

J'eus
Tu eus
Il *ou* elle eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils *ou* elles eurent (1)
} aperçu

Plusque-parfait.

J'avois
Tu avois
Il *ou* elle avoit
Nous avions
Vous aviez
Ils *ou* elles avoient
} aperçu

Futur simple.

J'apercev *rai.*
Tu apercev *ras.*
Il *ou* elle apercev *ra.*
Nous apercev *rons.*
Vous apercev *rez.*
Ils *ou* elles apercev *ront.*

Futur composé.

J'aurai
Tu auras
Il *ou* elle aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils *ou* elles auront
} aperçu

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; voici:

J'ai eu
Tu as eu
Il *ou* elle a eu
} aperçu.

Nous avons eu
Vous avez eu
Ils *ou* elles ont eu
} aperçu

:ONDITIONNELS.

Présent.

·cev *rois.*
ıercev *rois.*
elle apercev *roit.*
apercev *rions.*
apercev *riez.*
elles apercev *roient.*

Passé.

ıis
ıroîs
elle auroit
ıurions
auriez
elles auroient } aperçu.

On dit aussi :

se
sses
elle eût
eussions
eussiez
elles eussent } *aperçu.*

IMPÉRATIF.

ıt de première personne au singulier.)

ois.
ou qu'elle aperç *oive.*
ev *ons.*
ev *ez.*
ou qu'elles aperçoiv *ent.*

UBJONCTIF.

résent ou Futur.

'aperç *oive.*
ı aperç *oives.*
ıu qu'elle aperç *oive.*

Que nous apercev *ions.*
Que vous apercev *iez.*
Qu'ils *ou* qu'elles aperç *oivent.*

Imparfait.

Que j'aperç *usse.*
Que tu aperç *usses.*
Qu'il *ou* qu'elle aperç *ût.*
Que nous aperç *ussions.*
Que vous aperç *ussiez.*
Qu'ils *ou* qu'elles aperç *ussent.*

Prétérit.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient } aperçu.

Plusque-parfait.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent } aperçu.

INFINITIF.

Présent.

Apercev *oir.*

Prétérit.

Avoir aperçu.

PARTICIPES.

Présent.

Apercev *ant.*

Passé.

Aperçu, aperçue, ayant aperçu.

Futur.

Devant apercevoir.

CONDITIONNELS.

Présent.

J'uni *rois.*
Tu uni *rois.*
Il *ou* elle uni *roit.*
Nous uni *rions.*
Vous uni *riez.*
Ils *ou* elles uni *roient.*

Passé.

J'aurois
Tu aurois
Il *ou* elle auroit
Nous aurions
Vous auriez
Ils *ou* elles auroient
} uni.

On dit aussi :

J'eusse
Tu eusses
Il ou *elle eût*
Nous eussions
Vous eussiez
Ils ou *elles eussent*
} *uni.*

IMPÉRATIF.

(*Point de premiere personne au singulier.*)

Unis.
Qu'il *ou* qu'elle unisse.
Uniss *ons.*
Uniss *ez.*
Qu'ils *ou* qu'elles uniss *ent.*

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que j'uniss *e.*
Que tu uniss *es.*
Qu'il *ou* qu'elle uniss *e.*
Que nous uniss *ions.*
Que vous uniss *iez.*
Qu'ils ou qu'elles uniss *ent.*

Imparfait.

Que j'un *isse.*
Que tu un *isses.*
Qu'il *ou* qu'elle un *ît.*
Que nous un *issions.*
Que vous un *issiez.*
Qu'ils *ou* qu'elles un *issent.*

Prétérit.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient
} uni.

Plusque-parfait.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent
} uni.

INFINITIF.

Présent.

Un *ir.*

Prétérit.

Avoir uni.

PARTICIPES.

Présent.

Uniss *ant.*

Passé.

Uni, unie, ayant uni.

Futur.

Devant unir.

le aura
arons
irez } répandu.
lles auront

IDITIONNELS.

PRÉSENT.

nd *rois*.
ind *rois*.
lle répand *roit*.
épand *rions*.
épand *riez*.
lles répand *roient*.

PASSÉ.

s
ois
le auroit } répandu.
arions
ariez
lles auroient

On dit aussi :

ses
lle eût } *répandu*.
ussions
ussiez
lles eussent

MPÉRATIF.

de première personne au singulier.)
ls.
u qu'elle répand *e*.
l *ons*.
l *ez*.
u qu'elles répand *ent*.

JBJONCTIF.

ÉSENT ou FUTUR.

répand *e*.
répand *es*.
u qu'elle répand *e*.
ous répand *ions*.
us répand *iez*.
u qu'elles répand *ent*.

IMPARFAIT.

Que je répand *isse*.
Que tu répand *isses*.
Qu'il *ou* qu'elle répand *ît*.
Que nous répand *issions*.
Que vous répand *issiez*.
Qu'ils *ou* qu'elles répand *issent*.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons } répandu.
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions } répandu.
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent

INFINITIF.

PRÉSENT.

Répand *re*.

PRÉTÉRIT.

Avoir répandu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Répand *ant*.

PASSÉ.

Répandu, répandue, ayant répandu.

FUTUR.

Devant répandre.

onjuguez de même *rendre*, *attendre*, *dé-re*, *dépendre*, *détendre*, *entendre*, *éten-*

dre, épandre, fendre, vendre, confondre, r
pondre, tondre, perdre, tordre, mordre, et

DES TEMPS DES VERBES.

Les *temps* des verbes se divisent en tem
simples et en temps composés.

Les temps *simples* sont ceux qui n'empru
tent point un des temps du verbe *avoir* ou d
verbe *être*, comme, je *chante*, j'*unissois*
j'*apercevrai*, je *répandrois*, etc.

Les temps *composés* sont ceux qui se fo
ment en empruntant un des temps du verl
avoir, ou du verbe *être*; comme j'*ai* aim
je *suis* tombé, etc.

Les temps des verbes se divisent encore
temps primitifs et en temps dérivés.

Les temps *primitifs* sont ceux qui serve
à former les autres temps dans les quatre conj
gaisons, et qui ne sont eux-mêmes form
d'aucun autre.

Les temps *dérivés* sont ceux qui se forme
des temps primitifs.

Il y a cinq temps primitifs, savoir :

Le présent de l'infinitif.

Le participe présent.

Le participe passé.

Le présent de l'indicatif.

Le prétérit défini.

Pour bien conjuguer un verbe, il faut
connoître les cinq temps primitifs.

Il faut ensuite savoir comment les tem
dérivés se forment des temps primitifs.

mal 6 Décemb

TABLEAU DES TEMPS PRIMITIFS.

	Présent de l'infinitif.	Participe présent.	Participe passé.	Présent de l'indicatif.	Prétérit défini.
1re. Conjugaison.	Chanter.	Chantant.	Chanté.	Je chante.	Je chantai
2e. Conjugaison.	Bénir.	Bénissant.	Béni.	Je bénis.	Je bénis.
	Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
	Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
	Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
	Servir.	Servant.	Servi.	Je sers.	Je servis.
	Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
	Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
3e. Conjugaison.	Apercevoir.	Apercevant.	Aperçu.	J'aperçois.	J'aperçus.
4e. Conjugaison.	Répandre.	Répandant.	Répandu.	Je répands.	Je répandis.
	Craindre.	Craignant.	Craint.	Je crains.	Je craignis.
	Teindre.	Teignant.	Teint.	Je teins.	Je teignis.
	Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
	Contredire.	Contredisant.	Contredit.	Je contredis.	Je contredis.
	Réduire.	Réduisant.	Réduit.	Je réduis.	Je réduisis.
	Connoître.	Connoissant.	Connu.	Je connois.	Je connus.
	Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
	Fondre.	Fondant.	Fondu.	Je fonds.	Je fondis.
	Tondre.	Tondant.	Tondu	Je tonds	Je tondis

FORMATION DES TEMPS DÉRIVÉS.

Imparfait de l'Indicatif.

L'imparfait de l'indicatif se forme du participe présent, en changeant *ant* en *ois*; *chantant*, imparfait, je *chantois*; *unissant*, j'*unissois*; *apercevant*, j'*apercevois*; *répandant*, je *répandois*.

Il n'y a que deux exceptions: *ayant*, j'*avois*; *sachant*, je *savois*.

Nous avons déjà remarqué que les verbes de la première conjugaison en *ayer*, *oyer*, *uyer*, prennent un *i* après l'*y* aux premières et aux secondes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, pour ne pas les confondre avec les mêmes personnes du présent de l'indicatif. Cette règle s'étend généralement à tous les verbes dont le participe présent est terminé en *yant*, de quelque conjugaison qu'ils soient. Ainsi, dans les verbes *fuir*, *voir*, *croire*, etc., qui ont le participe présent en *yant*, *fuyant*, *voyant*, *croyant*, il faut écrire à l'imparfait de l'indicatif : nous *fuyions*, nous *voyions*, nous *croyions*, vous *fuyiez*, vous *voyiez*, vous *croyiez*, etc..... Pareillement les verbes dont le participe présent est terminé en *iant*, doublent l'*i* simple aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif, de quelque conjugaison qu'ils soient. Ex. : *Riant*, nous *riions*, vous *riiez*, etc.

très-mal — 13 décembre

Futur simple.

Le futur simple se forme du présent de l'infinitif en ajoutant *ai* pour les trois premières conjugaisons, et en changeant *e* en *ai* pour la quatrième.

Chanter, futur, je *chanterai*; *unir*, j'*unirai*; *prévoir*, je *prévoirai*; *répandre*, je *répandrai*.

EXCEPTIONS.

PREMIÈRE CONJUGAISON. *Envoyer*, futur, j'*enverrai*; *aller*, j'*irai*; *essayer*, j'*essaierai*; *employer*, j'*emploierai*; *appuyer*, j'*appuierai*.

SECONDE CONJUGAISON. *Tenir*, futur, je *tiendrai*; *venir*, je *viendrai*; *courir*, je *courrai*; *cueillir*, je *cueillerai*; *mourir*, je *mourrai*; *acquérir*, j'*acquerrai*.

TROISIÈME CONJUGAISON. *Recevoir*, futur, je *recevrai*; *avoir*, j'*aurai*; *échoir*, j'*écherrai*; *pouvoir*, je *pourrai*; *savoir*, je *saurai*; *s'asseoir*, je *m'asseierai* ou je *m'assiérai*; *voir*, je *verrai*; *vouloir*, je *voudrai*; *mouvoir*, je *mouvrai*; *devoir*, je *devrai*; *valoir*, je *vaudrai*; *falloir*, il *faudra*; *pleuvoir*, il *pleuvra*.

QUATRIÈME CONJUGAISON. *Faire*, futur, je *ferai*; *être*, je *serai*.

Conditionnel présent.

Le conditionnel présent se forme du futur simple, en changeant *rai* en *rois*, sans exception

Je *chanterai*, conditionnel, je *chanter* j'*unirai*, j'*unirois*; j'*apercevrai*, j'*ape vrois*; je *répandrai*, je *répandrois*.

Impératif.

L'impératif se forme de la première persc du présent de l'indicatif, en ôtant seulemer pronom *je*.

EXEMPLES.

Je *chante*, impératif, *chante*; je *bé* impér., *bénis*; j'*aperçois*, impér., *aperç* je *répands*, impér., *répands*.

Quatre verbes sont exceptés: je *suis*, imp *sois*; j'*ai*, impér., *aie*; je *sais*, impé *sache*; je *vais*, impérat., *va*.

L'impératif *va*, prend une *s*, quand i suivi du pronom relatif *y*, comme *vas* Mais si, après *y*, il suit un verbe, *va* s'éc sans *s*. *Va y donner ordre.*

Dans le verbe pronominal *s'en aller*, écr à l'impératif *va-t'en*, et non *va-t-en*. Ce point ici le *t* euphonique; c'est le pron personnel *te*, dont la dernière lettre se tr supprimée par l'élision. Car si l'on parl pluriel, on dira : *allez-vous*-en. L'apostr est donc d'une nécessité indispensable.

Dans les verbes en *er*, et dans ceux la première personne du présent de l'ind tif finit par un *e* muet, tels que j'*ouvre souffre*, la seconde personne singulière l'impératif prend une *s* après l'*e*, quand personne est suivie des pronoms en, y.

dit, *porte un livre, ouvre à ton frère.* Mais s'il suit *en* ou *y*, on dira : *portes*-en *à ton frère ; apportes*-y *des livres ; je veux entrer dans cette chambre, ouvres*-en *la porte ; tu as fait une faute, souffres*-en *la peine*, etc. Mais si *en* étoit préposition, le verbe ne prendroit point *s*. *Donne en cette occasion des preuves de ton zèle.*

Présent du Subjonctif.

Le présent du subjonctif se forme du participe présent, en changeant *ant* en un *e* muet. Exemples : *Chantant*, que je *chante ; unissant*, que j'*unisse ; sachant*, que je *sache, répandant*, que je *répande.*

EXCEPTIONS.

PREMIÈRE CONJUGAISON. *Allant*, que j'*aille ; effrayant*, que j'*effraie ; employant*, que j'*emploie ; essuyant*, que j'*essuie :* il en est de même de tous les verbes qui se conjuguent comme ces trois derniers.

SECONDE CONJUGAISON. *Tenant*, que je *tienne ; venant*, que je *vienne ; acquérant*, que j'*acquière ; mourant*, que je *meure ; fuyant*, que je *fuie.*

TROISIÈME CONJUGAISON. *Recevant*, que je *reçoive ; devant*, que je *doive ; pouvant*, que je *puisse ; valant*, que je *vaille* (1) ; *mouvant*, que je *meuve ; voyant*, que je

(1) Que tu *vailles*, qu'il *vaille*, que nous *valions*, que vous *valiez*, qu'ils *vaillent*. Mais *prévaloir* forme régulièrement le présent du subjonctif, que je *prévale*, etc. qu'ils *prévalent*.

voie ; ayant, que j'*aie ; voulant*, que *veuille* (1).

QUATRIÈME CONJUGAISON. *Étant*, q je *sois ; buvant*, que je *boive ; faisant*, q je *fasse ; croyant*, que je *croie ; prenan* que je *prenne*.

Première remarque. La troisième person du singulier de l'impératif et la troisième pe sonne du singulier du présent du subjonct sont toujours semblables.

Deuxième remarque. La première et seconde personne du pluriel du présent du su jonctif, sont semblables à la première et à seconde personne du pluriel de l'imparfait l'indicatif.

Imparfait du Subjonctif.

L'imparfait du subjonctif se forme du pr térit défini, en changeant *ai* en *asse* pour première conjugaison : je *chantai*, imp: fait, que je *chantasse ;* et en ajoutant se lement *se* pour les trois autres conjugaisor j'*unis*, que j'*unisse ;* j'*obtins*, que j'o *tinsse ;* j'*aperçus*, que j'*aperçusse ;* je r *pandis*, que je *répandisse*. Il n'y a po d'exceptions.

Remarque sur le présent de l'Indicatif.

Le présent de l'indicatif est un temps prin

---

(1) Que tu *veuilles*, qu'il *veuille*, que nous *voulions*, vous *vouliez*, qu'ils *veuillent*. Remarquons que l'impérati ce verbe est irrégulier, et n'a que trois personnes, q *veuille*, *veuillez*, qu'ils *veuillent*.

tif, et, par conséquent, il ne se forme d'aucun autre; mais ses trois personnes plurielles se forment du participe présent en cette sorte :

La première, en changeant *ant* en *ons*. Exemples : *chantant*, nous *chantons*; *bénissant*, nous *bénissons*; *apercevant*, nous *apercevons*; *répandant*, nous *répandons*. Exceptions : *étant*, nous *sommes*; *ayant*, nous *avons*; *sachant*, nous *savons*.

La seconde, en changeant *ant* en *ez* (1). Exemples : *chantant*, vous *chantez*; *bénissant*, vous *bénissez*; *apercevant*, vous *apercevez*; *répandant*, vous *répandez*. Exceptions : *ayant*, vous *avez*; *sachant*, vous *savez*; *disant*, vous *dites*; *faisant*, vous *faites*.

Enfin, la troisième en changeant *ant* en *ent* (2). Exemples : *chantant*, ils *chantent*; *bénissant*, ils *bénissent*; *répandant*, ils *répandent*.

EXCEPTIONS.

PREMIÈRE CONJUGAISON. *Allant*, ils *vont*; *effrayant*, ils *effraient*; *employant*, ils *emploient*; *essuyant*, ils *essuient*; et toutes les troisièmes personnes plurielles du présent de l'indicatif des verbes qui se conjuguent comme ces trois derniers.

---

(1) Les secondes personnes du pluriel dans les verbes sont ordinairement terminées par *z*.

(2) Les troisièmes personnes du pluriel dans les verbes finissent par *ent*, excepté celles du futur, qui finissent par *ont*.

SECONDE CONJUGAISON. *Venant*, ils *vie* *nent*; *tenant*, ils *tiennent*; *acquérant*, i *acquièrent*; *mourant*, ils *meurent*; *fuyan* ils *fuient*.

TROISIÈME CONJUGAISON. *Recevant*, i *reçoivent*; *devant*, ils *doivent*; *mouvant*, i *meuvent*; *pouvant*, ils *peuvent*; *voulant*, i *veulent*; *voyant*, ils *voient*; *sachant*, ils *sa* *vent*; *ayant*, ils *ont*; *s'asseyant*, ils *s'asseien*

QUATRIÈME CONJUGAISON. *Étant*, i *sont*; *faisant*, ils *font*; *buvant*, ils *boiven* *croyant*, ils *croient*; *prenant*, ils *prennen*

Remarque. Dans les verbes qui ont le pa ticipe présent en *yant*, l'*y* se change en simple dans toutes les personnes où cet *y* sero suivi d'un *e* muet, de quelque conjugaison q soit le verbe. Exemples : j'*effraie*, tu *effraie* il *effraie*, ils *effraient*; j'*appuierai*, j'*a* *puierois*, que je *nettoie*, que tu *fuies*, qu *voie*, qu'ils *croient*, etc.

FORMATION DES TEMPS COMPOSÉS.

Tous les temps *composés* se forment c participe passé, en y joignant les temps d verbes auxiliaires *avoir*, et *être*, comme *j'a* *chanté*, *j'ai uni*, *j'avois aperçu*, *j'aur* *répandu*, *que j'eusse parlé*; *je suis venu* *je serois tombé*, *que je fusse parti*, etc.

Verbes irréguliers.

Plusieurs de ces verbes ne sont pas usit à certains temps et à certaines personnes.

TEMPS PRIMITIFS

DES VERBES IRRÉGULIERS.

ésent de finitif.	Participe présent.	Participe passé.	Présent de l'indicatif.	Prétérit défini.
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
r.	Allant.	Allé.	Je vais (1).	J'allai.
SECONDE CONJUGAISON.				
rir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
llir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
rir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
ir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
uérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
ir.	Saillant.	Sailli.	Il saille.	Il saillit.
saillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis.
r.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
ètir.	Revêtant.	Revêtu.	Je revêts.	Je revêtis.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
r..				
oir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
oir.	Echéant.	Échu.	Il échoit.	J'échus.
oir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
voir.	Mouvant.	Mu.	Je meus.	Je mus.
voir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
voir.	Pouvant.	Pu.	Je puis (2).	Je pus.
ir.	Sachant.	Su.	Je sais	Je sus.
eoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
eoir.		Sursis.	Je surseois.	Je sursis.
ir	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
voir.	Pourvoyant	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
loir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

(1) Tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.
(2) Tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.

voie ; ayant, que j'*aie ; voulant*, *veuille* (1).

QUATRIÈME CONJUGAISON. *Étan* je *sois ; buvant*, que je *boive ; faisa* je *fasse ; croyant*, que je *croie ; pr* que je *prenne*.

Première remarque. La troisième p du singulier de l'impératif et la troisiè sonne du singulier du présent du sub sont toujours semblables.

Deuxième remarque. La premièr seconde personne du pluriel du présent jonctif, sont semblables à la première seconde personne du pluriel de l'impa l'indicatif. mal 27 décembre

Imparfait du Subjonctif.

L'imparfait du subjonctif se forme térit défini, en changeant *ai* en *asse* première conjugaison : je *chantai*, fait, que je *chantasse ;* et en ajouta lement *se* pour les trois autres conju j'*unis*, que j'*unisse ;* j'*obtins*, q *tinsse ;* j'*aperçus*, que j'*aperçusse*, *pandis*, que je *répandisse*. Il n'y d'exceptions.

Remarque sur le présent de l'Indic

Le présent de l'indicatif est un temps

(1) Que tu *veuilles*, qu'il *veuille*, que nous *veu* vous *vouliez*, qu'ils *veuillent*. Remarquons que l'ir ce verbe est irrégulier, et n'a que trois person *veuille*, *veuillez*, qu'ils *veuillent*.

VERBES PASSIFS.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

Conjugaison des Verbes Passifs.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis / Tu es. / Il *ou* elle est { aimé *ou* aimée.

Nous sommes / Vous êtes / Ils *ou* elles sont { aimés *ou* aimées.

IMPARFAIT.

J'étois / Tu étois / Il *ou* elle étoit { aimé *ou* aimée.

Nous étions / Vous étiez / Ils *ou* elles étoient { aimés *ou* aimées.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je fus / Tu fus / Il *ou* elle fut { aimé *ou* aimée.

Nous fûmes / Vous fûtes / Ils *ou* elles furent { aimés *ou* aimées.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai été / Tu as été / Il *ou* elle a été { aimé *ou* aimée.

Nous avons été / Vous avez été / Ils *ou* elles ont été { aimés *ou* aimées.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été / Tu eus été / Il *ou* elle eut été { aime *ou* aimée.

Nous eûmes été / Vous eûtes été / Ils *ou* elles eurent été { aimés *ou* aimées.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois été / Tu avois été / Il *ou* elle avoit été { aimé *ou* aimée.

Nous avions été / Vous aviez été / Ils *ou* elles avoient été { aimés *ou* aimées.

FUTUR SIMPLE.

Je serai / Tu seras / Il *ou* elle sera { aimé *ou* aimée.

Nous serons / Vous serez / Ils *ou* elles seront { aimés *ou* aimées.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai été / Tu auras eté / Il *ou* elle aura été { aimé *ou* aimée.

Nous aurons été / Vous aurez été / Ils *ou* elles auront été { aimés *ou* aimées.

CONDITIONNELS.

Présent.

Je serois aimé ou aimée.
Tu serois
Il *ou* elle seroit

Nous serions aimés ou aimées.
Vous seriez
Ils *ou* elles seroient

Passé.

J'aurois été aimé ou aimée.
Tu aurois été
Il *ou* elle auroit été

Nous aurions été aimés ou aimées.
Vous auriez été
Ils *ou* elles auroient été

On dit aussi :

J'eusse été aimé ou *aimée.*
Tu eusses été
Il ou *elle eût été*

Nous eussions été aimés ou *aimées.*
Vous eussiez été
Ils ou *elles eussent été*

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au sing.*)

Sois aimé ou aimée.
Qu'il *ou* qu'elle soit

Soyons aimés ou aimées.
Soyez
Qu'ils *ou* qu'elles soient

SUBJONCTIF.

Présent ou Futur.

Que je sois aimé ou aimée.
Que tu sois
Qu'il *ou* qu'elle soit

Que nous soyons aimés ou aimées.
Que vous soyez
Qu'ils *ou* qu'elles soient

Imparfait.

Que je fusse aimé ou aimée.
Que tu fusses
Qu'il *ou* qu'elle fût

Que nous fussions aimés ou aimées.
Que vous fussiez
Qu'ils *ou* qu'elles fussent

Prétérit.

Que j'aie été aimé ou aimée.
Que tu aies été
Qu'il *ou* qu'elle ait été

Que nous ayons été aimés ou aimées.
Que vous ayez été
Qu'ils *ou* qu'elles aient été

Plusque-parfait.

Que j'eusse été aimé ou aimée.
Que tu eusses été
Qu'il *ou* qu'elle eût été

Que nous eussions été aimés ou aimées.
Que vous eussiez été
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été

INFINITIF.

Présent.

Être aimé, *ou* aimée.

Prétérit.

Avoir été aimé, *ou* aimée.

PARTICIPES.

Présent.

Étant aimé, *ou* aimée.

Passé.

Ayant été aimé, *ou* aimée.

Futur.

Devant être aimé, *ou* aimée.

ısi se conjuguent *être béni, être aperçu, ·épandu*, etc., etc., etc.

VERBES NEUTRES.

plupart des verbes neutres se conju-., comme les verbes actifs, avec l'auxi-*avoir : je dors, j'ai dormi; j'avois i, j'aurois dormi*, etc.

ıis il y a des verbes neutres qui se con-nt, dans leurs temps composés, avec liaire *être*, comme *venir, arriver, er*, etc.

Conjugaison des Verbes Neutres.

NDICATIF.

PRÉSENT.

.
s.
!le sort.
ɔrt *ons*.
ɔrt *ez*.
llessort *ent*.

IMPARFAIT.

ois.
t *ois*.
lle sort *oit*.
ɔrt *ions*.
ort *iez*.
·lles sort *oient*.

ÉTÉRIT DÉFINI.

is.
t *is*.
lle sort *it*.
ɔrt *îmes*.
ort *îtes*.
·lles sort *irent*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Je suis Tu es Il *ou* elle est	sorti *ou* sortie.
Nous sommes Vous êtes Ils *ou* elles sont	sortis *ou* sorties.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Je fus Tu fus Il *ou* elle fut	sorti *ou* sortie.
Nous fûmes Vous fûtes Ils *ou* elles furent	sortis *ou* sorties.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'étois Tu étois Il *ou* elle étoit	sorti *ou* sortie.

Nous étions } sortis
Vous étiez } ou
Ils ou elles étoient } sorties.

FUTUR SIMPLE.

Je sorti *rai*.
Tu sorti *ras*.
Il ou elle sorti *ra*.
Nous sorti *rons*.
Vous sorti *rez*.
Ils ou elles sorti *ront*.

FUTUR COMPOSÉ.

Je serai } sorti
Tu seras } ou
Il ou elle sera } sortie.
Nous serons } sortis
Vous serez } ou
Ils ou elles seront } sorties.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Je sorti *rois*.
Tu sorti *rois*.
Il ou elle sorti *roit*.
Nous sorti *rions*.
Vous sorti *riez*.
Ils ou elles sorti *roient*.

PASSÉ.

Je serois } sorti
Tu serois } ou
Il ou elle seroit } sortie.
Nous serions } sortis
Vous seriez } ou
Ils ou elles seroient } sorties.

On dit aussi :

Je fusse } *sorti*
Tu fusses } ou
Il ou *elle fût* } *sortie*.
Nous fussions } *sortis*
Vous fussiez } ou
Ils ou *elles fussent* } *sorties*.

IMPÉRATIF.

(*Point de première perso au singulier.*)

Sors.
Qu'il ou qu'elle sort *e*.
Sort *ons*.
Sort *ez*.
Qu'ils ou qu'elles sort *ent*

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTU

Que je sort *e*.
Que tu sort *es*.
Qu'il ou qu'elle sort *e*.
Que nous sort *ions*.
Que vous sort *iez*.
Qu'ils ou qu'elles sort *ent*

IMPARFAIT.

Que je sort *isse*.
Que tu sort *isses*.
Qu'il ou qu'elle sort *ît*.
Que nous sort *issions*.
Que vous sort *issiez*.
Qu'ils ou qu'elles sort *isse*

PRÉTÉRIT.

Que je sois } so
Que tu sois } o
Qu'il ou qu'elle soit } soi
Que nous soyons } so
Que vous soyez } o
Qu'ils ou qu'elles soient } sor

PLUSQUE-PARFA

Que je fusse } so
Que tu fusses } o
Qu'il ou qu'elle fût } soi
Que nous fussions } so
Que vous fussiez } o
Qu'ils ou qu'elles fussent } soi

INFINITIF.

PRÉSENT.

ortir.

PRÉTÉRIT.

Ètre sorti ou sortie.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Sortant.

PASSÉ.

Sorti, sortie, étant sorti.

FUTUR.

Devant sortir.

Conjuguez de même les verbes *aller, arriver, éclore, déchoir, décéder, entrer, tomber, mourir, naître, partir, rester, descendre, monter, passer, venir*, et ses composés, *devenir, survenir, revenir, parvenir,* etc., etc.

Remarque. Quelques verbes *neutres* s'emploient quelquefois *activement*, c'est-à-dire, dans une signification active : ainsi, *parler*, qui est un verbe neutre, s'emploie activement dans cette phrase : *c'est un homme qui parle bien sa langue*.

VERBES RÉFLÉCHIS, RÉCIPROQUES ET PRONOMINAUX.

Les verbes *réfléchis, réciproques* et *pronominaux* se conjuguent comme le verbe *sortir*, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'auxiliaire *être*, aux temps composés. Donnons pour modèle la conjugaison du verbe réfléchi *se conduire*.

Conjugaison des verbes réfléchis.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me conduis.
Tu te conduis.
Il *ou* elle se conduit.
Nous nous conduisons.
Vous vous conduisez.
Ils *ou* elles se conduisent.

IMPARFAIT.

Je me conduisois.
Tu te conduisois.
Il *ou* elle se conduisoit.
Nous nous conduisions.
Vous vous conduisiez.
Ils *ou* elles se conduisoient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je me conduisis.
Tu te conduisis.
Il *ou* elle se conduisit.
Nous nous conduisîmes.
Vous vous conduisîtes.
Ils *ou* elles se conduisirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Je me suis / Tu t'es / Il *ou* elle s'est — conduit *ou* conduite.

Nous nous sommes / Vous vous êtes / Ils *ou* elles se sont — conduits *ou* conduites.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Je me fus / Tu te fus / Il *ou* elle se fut — conduit *ou* conduite.

Nous nous fûmes / Vous vous fûtes / Ils *ou* elles se furent — conduits *ou* conduites.

PLUSQUE-PARFAIT.

Je m'étois / Tu t'étois / Il *ou* elle s'étoit — conduit *ou* conduite.

Nous nous étions / Vous vous étiez / Ils *ou* elles s'étoient — conduits *ou* conduites.

FUTUR SIMPLE.

Je me conduirai.
Tu te conduiras.
Il *ou* elle se conduira.
Nous nous conduirons.
Vous vous conduirez.
Ils *ou* elles se conduiront.

FUTUR COMPOSÉ.

Je me serai / Tu te seras / Il *ou* elle se sera — cond[uit] *ou* condu[ite].

Nous nous serons / Vous vous serez / Ils *ou* elles se seront — condu[its] *ou* condui[tes].

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me conduirois.
Tu te conduirois.
Il *ou* elle se conduiroit.
Nous nous conduirions.
Vous vous conduiriez.
Ils *ou* elles se conduiroient.

PASSÉ.

Je me serois / Tu te serois / Il *ou* elle se seroit — condu[it] *ou* condui[te].

Nous nous serions / Vous vous seriez / Ils *ou* elles se seroient — condui[ts] *ou* condui[tes].

On dit aussi :

Je me fusse / Tu te fusses / Il ou *elle se fût* — *condu[it]* ou *condui[te]*.

Nous nous fussions / Vous vous fussiez / Ils ou *elles se fussent* — *condui[ts]* ou *conduit[es]*.

IMPÉRATIF.

(*Point de première person[ne] au singulier.*)

Conduis-toi.
Qu'il *ou* qu'elle se conduise

us.
s.
lles se condui-

NCTIF.

ou Futur.

duise.
luises.
e se conduise.
conduisions.
conduisiez.
lles se condui-

RFAIT.

duisisse.
luisisses.
le se conduisît.
s conduisissions.
conduisissiez.
les se conduisis-

TÉRIT.

s
le se } conduit *ou* conduite.

us
us
lles } conduits *ou* conduites.

Plusque-parfait.

Que je me fusse
Que tu te fusses
Qu'il *ou* qu'elle se fût } conduit *ou* conduite.

Que nous nous fussions
Que vous vous fussiez
Qu'ils *ou* qu'elles se fussent } conduits *ou* conduites.

INFINITIF.

Présent.

Se conduire.

Prétérit.

S'être conduit *ou* conduite.

PARTICIPES.

Présent.

Se conduisant.

Passé.

Conduit, s'étant conduit *ou* conduite.

Futur.

Devant se conduire.

ıez de même, *s'écrier, s'apitoyer,*
r, s'abstenir, s'enorgueillir, s'en-
'entr'ouvrir, s'évanouir, se plain-
epaître, se résoudre, se réjouir,
, se taire, s'enfuir, se déplaire,
ir, se contredire, se battre, s'en
n venir, etc.

Mais pour conjuguer ces verbes et, en géné-ral, tous ceux qui offrent quelques difficulté les élèves feront bien de les chercher aupara-vant dans mon *dictionnaire;* ils y trouveront outre les temps primitifs, les temps et les per-sonnes qui renferment quelque exception, quel-que irrégularité, etc.

Remarquons seulement que dans la conjugai-son du verbe *s'en aller*, il faut toujours placer le mot *en* avant le verbe *être*, dans tous les temps qui admettent ce verbe auxiliaire. Ainsi dites *je m'*en *suis allé*, *je m'*en *étois allé*, *s'*en *étant allé*, etc.

VERBES UNIPERSONNELS.

Le verbe *unipersonnel* ou *impersonnel*, se conjugue comme les autres verbes, excepté qu'il n'a que la 3e. personne du singulier.

Conjugaison des Verbes unipersonnels.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il falloit

PRÉTERIT DÉFINI.

Il fallut.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Il a fallu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Il avoit fallu.

FUTUR SIMPLE.

Il faudra.

FUTUR COMPOSÉ.

Il aura fallu.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Il faudroit.

PASSÉ.

Il auroit fallu.

NCTIF.

ou FUTUR.

RFAIT.

ÉRIT.

PLUSQUE-PARFAIT.
Qu'il eût fallu.

INFINITIF.

PRÉSENT.
Falloir.

PARTICIPE.

PASSÉ.
Ayant fallu.

re remarque. Plusieurs verbes s'em-
lquefois *unipersonnellement*. Ainsi,
oir est employé unipersonnellement
phrase, *il y a bien loin d'ici là;* et
river, dans cette autre, *il arrive*
ue.

ne remarque. Le mot *il* ne marque
unipersonnel que lorsqu'on ne peut
un nom à sa place: car, lorsqu'en
n enfant, on dit, *il joue*, ce n'est
personnel, parce qu'à la place du
peut mettre *l'enfant*, et dire *l'en-*

CHAPITRE VI.

IXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Participe.

icipe est un mot qui tient du verbe
ctif, comme *aimant, aimé:* il tient
en ce qu'il en a la signification et le
mant Dieu, aimé de Dieu: il tient
djectif, en ce qu'il qualifie une per-
une chose; c'est-à-dire, qu'il en
qualité, comme *vieillard honoré,*
ouvée.

Il y a deux sortes de participes, le particip présent et le participe passé.

Le participe présent est toujours terminé en *ant*, comme *chantant*, *unissant*, *aperce vant*, *répandant*.

Le participe passé a plusieurs terminaisons, comme, *chanté*, *uni*, *aperçu*, *répandu*, *mis*, *ouvert*, *écrit*, *teint*, *joint*, *exclu*, *mort*, etc. 28 janvier 1820 —

CHAPITRE VII.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Préposition.

La *préposition* est un mot invariable qui sert à marquer les rapports que les choses ont entr'elles.

Le mot qui suit la préposition en est le régim ou complément.

Cette partie du discours s'appelle *prépos tion*, parce qu'elle se met immédiatement avai son complément. *La puissance* de *Dieu* *voyager* en *Russie*; *travailler* pour *vivre* *tout ce qui est* sous *le ciel*, etc. *De*, *en* *pour*, *sous*, etc., sont des prépositions su vies des compléments *Dieu*, *Russie*, *vivr* *ciel*, etc.

La même préposition s'emploie pour ind quer plusieurs rapports différents. Ainsi, il n'e pas possible de les distribuer en classes. No allons donner un tableau des prépositions,

TABLEAU DES PRÉPOSITIONS.

	En.	Pendant.
use de.	En deçà de, de	Pour.
ès.	deçà, par deçà.	Près de.
ndu *ou* vu.	Entre.	Proche.
rès, d'après.	Envers *ou* à l'égard.	Quant à.
ur.	Environ.	Sans.
nt.	Excepté.	Sauf.
, d'avec.	Hormis.	Selon.
.	Hors.	Sous.
re.	Jusque, jusques.	Suivant.
.	Loin de.	Sur.
	Le long de.	Touchant *ou* con-
, au-delà, de	Malgré.	cernant.
là, par delà.	Moyennant.	. . . .
is.	Nonobstant.	. . . .
ière.	Outre.	Vers.
	Par.	Vis-à-vis.
nt.	Par-devers.	Voici.
nt.	Parmi.	Voilà.

s principaux rapports que les préposi- expriment, se réduisent à huit ; savoir : rts de lieu, d'ordre, d'union, de sépara- d'opposition, de but, de cause et de n.

préposition *durant* se met quelquefois le nom qu'elle régit : sa vie *durant*, six *urant*.

, *dans*. Il y a cette différence entre *il era* en *huit jours*, et *il arrivera* dans *jours*, que la première phrase signifie sera huit jours en chemin ; au lieu que onde veut dire qu'il sera arrivé au bout it jours, quel que soit d'ailleurs le nom-

bre de jours qu'il mettra ou qu'il aura mi faire la route. Bien

Après la préposition *en*, le nom est tré rarement précédé de l'article, parce que marque un sens vague et indéterminé : *être place ; pêcher en eau trouble ; agir en roi*, e

Parmi ne se met qu'avec un pluriel indéfi qui signifie plus de deux, ou avec un singul collectif: *parmi* les hommes, *parmi* le peup On ne diroit point *parmi* les deux frères, peut-être *parmi* les trois.

Vis-à-vis est ordinairement suivi de la p position *de : vis-à-vis* de mes fenêtres. M dans le style familier on supprime le *de : v à-vis l'église.*

Voici, *voilà*, servent à *montrer les obje* *Voici* désigne une chose qui est proche de ce qui parle. *Voilà* désigne une chose un p éloignée. *Voici* le livre dont on a parlé ; *vo* l'homme que vous demandez..... *Voici, voil* indiquent aussi des choses qui ne s'aperçoive point par les sens. *Voilà* les services que lui ai rendus, et *voici* ma récompense.

CHAPITRE VIII.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adverbe.

L'adverbe est un mot *invariable*, qui joint avec les verbes et avec les adjectifs, po en exprimer les manières ou les circonstanc Ainsi, quand on dit : *cet enfant parle d tinctement*, par ce mot, *distinctement*, (

fait entendre qu'il parle d'une manière plutôt que d'une autre. Quand on dit : *cet homme est* médiocrement *riche*, ce mot, *médiocrement*, modifie l'adjectif *riche*, exprime de quelle manière l'homme dont on parle, est riche.

Ce mot porte le nom d'*adverbe*, parce que, dans la phrase, il se trouve ordinairement placé auprès du verbe.

Il y a plusieurs sortes d'adverbes.

1°. Les adverbes de *manière*, c'est-à-dire, qui expriment la manière dont les choses se font; comme, *sagement*, *poliment*, *modestement*, *inconsidérément*, etc.

2°. Les adverbes d'*ordre*. *Premièrement*, *secondement*, *d'abord*, *ensuite*, *auparavant*. Exemple : *d'abord* il faut éviter le mal, *ensuite* il faut faire le bien.

3°. Les adverbes de *lieu*, comme, *où*, *ici*, *là*, *deçà*, *au-delà*, *dessus*, *par-tout*, *auprès*, *loin*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs*, etc. Exempl. : *où* êtes-vous ? je suis *ici*, je vais *là*.

4°. Les adverbes de *temps*. *Hier*, *avant-hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *après-demain*, *autrefois*, *bientôt*, *tantôt*, *souvent*, *toujours*, *alors*, *jusqu'ici*, *jusqu'alors*, *jamais*, etc. Exemple : *cet enfant joue* toujours, *et ne s'applique jamais*.

5°. Les adverbes de *quantité*. *Beaucoup*, *bien*, *peu*, *guère*, *assez*, *trop*, *tant*, *combien*, etc. Ex. : *il parle* beaucoup, *et réfléchit peu*.

6°. Les adverbes de *comparaison*, comme,

plus, *moins*, *aussi*, *autant*, *très*, e
Exemple : *plus* sage, *aussi* sage, *moins* sa
que vous.

Remarque.

1°. Certains adjectifs sont quelquefois en
ployés comme adverbes. On dit : *chanter* jus
parler bas, *voir* clair, *frapper* fort, *rest*
court, *sentir* bon, *coûter* cher, etc.

2°. Quelques adverbes deviennent quelqu
fois substantifs. Ex. *Je me plains du* trop;
peu *de plaisir que j'y prends ; le* moins *q*
vous puissiez faire, c'est de l'aller trouv

3°. On appelle *adverbe composé* ou *loc*
tion adverbiale, l'assemblage de plusie
mots qui, étant joints ensemble, ont fo
et signification d'*adverbe*. Exemples : *à c*
tre-sens, *à contre-temps*, *mal à propo*
tout à coup, *tout d'un coup*, *coup s*
coup, *tout-à-fait*, *tour à tour*, *peu à pe*
à peu près, *de temps en temps*, *tout*
l'heure, *sens dessus dessous*, *pêle-mêle*,
l'amiable, etc.

La plupart des adjectifs ont chacun le
adverbe, qui se forme, 1°. du masculin, en
ajoutant *ment*, lorsqu'ils se terminent au ma
par une voyelle : *utile*, *utilement* ; *vra*
vraiment ; *ingénu*, *ingénument* ; *aisé*, *a*
sément ; *poli*, *poliment* ; mais *impuni*
impunément.

2°. Du féminin, quand l'adjectif se t
mine au masculin par une consonne : *dou*

douce, *doucement*; *bon*, *bonne*, *bonnement*; *franc*, *franche*, *franchement*; *civil*, *civile*, *civilement*; mais *gentil* fait *gentiment*.

3°. Les adjectifs *lent*, *lente*; *présent*, *présente*, suivent aussi cette règle, et font *lentement*, *présentement*. Mais les autres adjectifs terminés en *ent* et en *ant*, changent les deux dernières lettres *nt* en *mment* : *prudent*, *prudemment*; *élégant*, *élégamment*.

Comment distingue-t-on l'*adverbe* de la *préposition* ?

L'adverbe et la préposition diffèrent l'un de l'autre, en ce que la préposition a toujours un complément exprimé ou sous-entendu, et que l'adverbe n'en est pas susceptible. Exemples : *Il est arrivé* avant *moi*... *Vous creusez trop* avant. Dans la première phrase, *avant* est une préposition suivie de son complément *moi*; dans la seconde, c'est un adverbe de lieu.

CHAPITRE IX.

NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Conjonction.

La *conjonction* est un mot *invariable* qui sert à lier une proposition à une autre proposition. Par exemple, quand on dit : *il pleure* et *il rit en même temps*, ce mot *et* joint la première proposition *il pleure*, avec la seconde *il rit*.

On appelle encore *conjonction composée*,

ou *phrase conjonctive*, l'assemblage de plusieurs mots qui servent à joindre des propositions. Par exemple quand on dit : il n'en fera rien, *à moins que* vous ne lui parliez; *à moins que* est une *conjonction composée* ou *phrase conjonctive*, qui lie la première proposition *il n'en fera rien*, avec la seconde, il faut *que vous lui parliez*.

Les conjonctions forment neuf classes : les *copulatives*, les *adversatives*, les *disjonctives*, les *explicatives*, les *circonstancielles*, les *conditionnelles*, les *causatives*, les *transitives* et les *déterminatives*.

Les conjonctions *copulatives* sont celles qui ont pour objet l'union des propositions, ou pour affirmer cette union, ou pour la nier, ou pour l'écarter. On comprend dans cette classe: *et*, *que*, *ni*, *aussi*, etc.

Les conjonctions *adversatives* sont celles qui marquent une opposition entre une proposition qui précède et celle qui la suit. Telles sont les conjonctions *mais*, *quoique*, *encore que*, *bien que*, *néanmoins*, *toutefois*, *cependant*, *pourtant*, etc.

Les conjonctions *disjonctives*, sont celles qui servent à *disjoindre*, séparer, désunir des propositions incompatibles, entre lesquelles on propose un choix, comme *ou*, *soit*. . 18 février

Les conjonctions *explicatives* s'emploient pour donner une *explication* claire et dé-

aillée de l'objet. Les conjonctions suivantes sont de cette espèce : *savoir*, *c'est-à-dire*, *comme*, etc.

Les conjonctions *circonstancielles* servent de lien à deux propositions dont l'une dépend de l'autre par quelque circonstance de temps ou d'ordre. Telles sont : *lorsque*, *quand*, *tandis que*, *durant que*, *pendant que*, *tant que*, *comme*, *dès que*, *avant que*, *après que*, *depuis que*, *jusqu'à ce que*, etc.

Les conjonctions *conditionnelles* expriment la *condition* moyennant laquelle une proposition peut se joindre à une autre, comme : *si*, *sinon*, *à moins que*, *en cas que*, *pourvu que*, *à condition que*, *supposé que*, *si ce n'est que*, *sans quoi*, etc.

Les conjonctions *causatives* servent à expliquer la *cause*, le motif de quelque chose.

Nous en avons un bon nombre : *car*, *puisque*, *vu que*, *attendu que*, *parce que*, *à cause que*, *d'autant que*, *dès que*, *pourquoi*, *c'est pourquoi*, *afin de*, *afin que*, *de peur que*, *de crainte que*, etc.

Les conjonctions *transitives* sont celles au moyen desquelles on passe d'une proposition à une autre qui en dépend. Telles sont : *or*, *donc*, *par conséquent*, *en effet*, *au reste*, *du reste*, *à propos*, *ainsi*, *aussi*, *de sorte que*, *de plus*, *encore*, *d'ailleurs*, *outre que*, *encore*, etc.

Les conjonctions *déterminatives* sont celles

qui lient ensemble deux propositions dont l seconde sert à *déterminer* le sens de la pre mière, comme dans cette phrase : *Je crois* qu *vous êtes juste*. Nous avons ici deux proposi tions dont la première est indéterminée, je *crois* qu'est-ce que je *crois?* La seconde propositio répond à cette question, et *détermine* le sen de la précédente ; ainsi, *je crois* que *vous ête juste*. La conjonction *que* sert à joindre l proposition *déterminative* à la première, e c'est pour cela qu'elle prend le nom de con jonction *déterminative*.

La conjonction déterminative *que* est la plu usitée de toutes les conjonctions. On la distingu du *que* relatif, en ce qu'elle ne peut pas se tour ner par *lequel*, *laquelle*; et on la distingue d *que* interrogatif, en ce qu'elle ne peut pas s tourner par *quelle chose*.

CHAPITRE X.

DIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Interjection.

L'*interjection* est un mot dont on se se pour exprimer un sentiment de l'ame, comm *la joie*, *la douleur*, etc.

La joie: *Ah! Bon!*

La douleur : *Aye! Ah! Hélas! Ouf!*

La crainte : *Ha! Hé!*

L'aversion : *Fi! Fi donc!*

L'admiration : *Oh !*
Pour encourager : *Çà. Allons. Courage.*
Pour appeler : *Holà ! Hé !*
Pour faire taire : *Chut. Paix.*

Remarque. On appelle *particules* (petites parties), quelques parties élémentaires qui entrent dans la composition de certains mots, pour y ajouter une idée accessoire. Quelques particules se placent avant les mots, avec lesquels elles demeurent entièrement liées. Telles sont les particules *a*, *en*, *é*, *ré* ou *re*, etc. dans la première syllabe des verbes suivants, *a*guerrir, *a*méliorer, *en*courager, *en*dormir, *é*brancher, *é*denter, *ré*former, *re*bâtir, etc.; d'autres se placent après les mots, et s'y joignent entièrement, ou s'y attachent par des tirets. Telles sont les particules *là* et *ci* dans voi*ci*, voi*là*; ce*ci*, ce*la*; celui-*ci*, celui-*là*; cet homme-*ci*, cet homme-*là*. Quelques-unes s'emploient seules, et sans être attachées à d'autres mots : telle est la particule explétive *y* dans l'unipersonnel *il* y *a*, etc.

REMARQUES PARTICULIÈRES

SUR LES LETTRES ET SUR LA PRONONCIATION.

C devant *a*, *o*, *u*, se prononce comme le *k* : *cabaret*, *colonne*, *cuve*; mais devant *e* et *i*, il se prononce comme l'*s* : *ciment*, *céder*; et on le prononce de la même manière

6

devant *a*, *o* et *u*, quand on met une cédille dessous, comme en ces mots : *çà*, *façon*, *reçu*.

La lettre *c* ne se fait point sentir dans les mots suivants : *almanach*, *cotignac*, *estomac*, *tabac*, *lacs* (de soie), *broc* (de vin), *marc* (d'or) ; mais elle se fait sentir dans *Marc* (nom propre).

Vermicelle et *violoncelle* se prononcent *vermichelle* et *violonchelle*.

Ch se prononce comme *k* dans les mots suivants : *Catéchumène*, *Chersonèse*, *Chalcédoine*, *Chaldéen*, *chaos*, *Eucharistie*, *Archange*, *chirographaire*, *chirologie*, *chiromancie*, *chiromancien*, *Joachim*, *Melchior*, *Melchisédech*, *Nabuchodonosor* ; on doit prononcer : *Achille*, *Chypre*, *Achéron*, *chétif*, *chérubin*, *chirurgien*, *archiduc*, *archevêque*, *patriarche*, *Michel*, etc. en la manière ordinaire ; mais *archiépiscopat*, *exarchat*, *Michel-Ange*, se prononcent *arkiépiscopat*, *exarkat* et *Mikel-Ange*.

D, à la fin d'un mot, devant un autre mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette, se prononce quelquefois comme un *t*. *C'est un grand affronteur ; voilà un grand homme ; le froid est extrême :* prononcez comme s'il y avoit *grant* et *froit*.

Caen (ville) se prononce *Can*.

Lorsque la lettre *f* est à la fin d'un mot, elle se fait sentir aussi-bien devant les mots

qui commencent par une consonne que devant ceux qui commencent par une voyelle. Ainsi, il faut prononcer de la même manière *soif brûlante* et *soif ardente ; vif désir* et *vif amour*. Mais elle est nulle dans *cerf, cerf-volant*, et se prononce dans *serf* (esclave). *F* se fait sentir dans le singulier des mots *œuf, nerf, bœuf ;* mais elle devient nulle au pluriel : on prononce *œus, ners, bœus*. On dit encore un *œu* dur, un *ner* délicat, un *bœu* salé ; mais dites un *bœuf* à la mode. *F* se change en *v* dans le mot *neuf* (nom de nombre), quand le mot suivant commence par une voyelle. Exemple : *il y a* neuf *ans ;* prononcez *neuv* ans. Mais elle se prononce, lorsqu'on dit : *un* neuf *de cœur*, et dans l'adjectif *neuf, un habit* neuf, *des habits* neufs.

G devant *a, o* et *u*, se prononce dur ; et devant *e* et *i*, il s'amollit et se prononce comme *j* consonne. La différence de ces deux prononciations se voit dans ce mot *gage*.

G avec *n* forme une prononciation mouillée, comme en ces mots : *digne, signal, agneau, magnétisme, incognito ;* mais il a le son ferme dans *gnome, gnostique, Progné, inexpugnable, stagnant, ignée*.

Les mots *signet* (d'un livre) et *Regnard* (poëte françois), sont les seuls où *gn* se prononce comme *n ;* dites *sinet* et *Renard*.

Quand le *g* est final, et qu'il est suivi immé-

diatement d'un mot qui commence par une voyelle, il se prononce ordinairement comme un *c*; un *sang aduste*, un *long hiver*.

A la fin de quelques mots, il ne se prononce point du tout, même devant une voyelle, comme en ces mots : *étang*, *faubourg*. Il se prononce à peu près comme *k* dans *bourg*.

H est aspirée dans *héros* : on dit, *le héros*; mais elle n'est point aspirée dans *héroïsme*; on dit : *l'héroïsme de la vertu*.

La lettre *h* ne se prononce point dans le mot *anachorète*.

Quand *h* se trouve après un *p* dans les mots d'origine grecque ou hébraïque, ces deux lettres ensemble se prononcent comme une *f*; par exemple, dans ces mots : *Séraphin*, *Japhet*, *Philippe*, *Phalaris*, *physique*, *philosophie*, *sphinx*, etc.

Quand l'*I* voyelle, ou la consonne *J* sont majuscules, alors on supprime le point, dont ailleurs ils doivent être surmontés.

Lorsque la lettre *l* est double, et qu'elle est précédée de *ai*, *ei*, *oui*, elle se prononce mouillée, comme en ces mots : *travailler*, *maille*, *bâiller*, *veiller*, *recueillir*, *fouiller*, *grenouille*. Elle se prononce aussi de même en quelques mots où elle n'est précédée que d'un *i*, comme en ceux-ci : *fille*, *quille*, *briller*, et plusieurs autres.

La même prononciation est suivie dans les mots qui finissent en *ail*, *eil*, *ueil* et *ouil*,

par *l* simple, comme *travail*, *réveil*, *cercueil*, *œil*, *fenouil*; et dans quelques autres qui ne finissent que par *il*, comme *mil* (dans la signification de millet).

Il y a quelques mots, comme *sourcil*, *outil*, *baril*, *gentil*, qui finissent par *il*, et dans lesquels *l* ne sonne point du tout. On prononce comme s'il y avoit *sourci*, *outi*, *bari*, *genti*. Mais *l* est mouillée dans *gentilhomme* (celui qui est noble de race); on écrit au pluriel *gentilshommes*, et on prononce *gentizommes*.

Quand la lettre *m* est à la fin d'un mot, elle ne prend qu'un son nasal. Ainsi on prononce, *nom*, *parfum*, *faim*, comme s'il y avoit *non*, *parfun*, *fain*; mais dans la plupart des mots étrangers, comme *Abraham*, *Jérusalem*, *Stockholm*, *Amsterdam*, etc., elle se prononce comme si elle étoit suivie d'un *e* muet. Elle a le son nasal dans *Adam*.

Cette lettre ne se prononce encore que comme *n*, quand elle est au milieu d'un mot devant *b*, *p* ou *n*; ainsi on prononce : *emblème*, *emploi*, *embarras*, *empire*, *impatience*, *comparaison*, *condamner*, comme s'il y avoit *enblème*, *enploi*, *enbarras*, *enpire*, *inpatience*, *condanner*. Il en faut excepter certains mots, comme *amnistie*, *Memnon*, *somnifère*, etc. qui sont empruntés des autres langues, où elle retient toute sa prononciation. Lorsque cette lettre

est redoublée dans les mots composés de particule *en*, la première se prononce enc comme *n*; ainsi on prononce *emmener*, *e maillotter*, etc., comme si l'on écrivoit, *enn ner*, *enmaillotter*. Hors de là, elle retient prononciation ordinaire, comme dans *imm diatement*, *comminatoire*, etc.

O ne se fait point sentir dans les mots si vants : *faon*, *Laon*, *paon*, qu'on prono comme *fan*, *Lan*, *pan*; *août* (huitième m de l'année) se prononce *oût*. Mais l'*a* se entendre dans le verbe *aoûter* (terme de j dinage); *aoriste* se prononce *oriste*; *taon* prononce *ton*; *Saône* se prononce *Sône*.

O précédé de *ge* sans accent (*geo*), prononce comme s'il étoit précédé d'un Exemples : *geolage*, *geole*, *geolier*, *ge lière*, *Georges*, prononcez *jolage*, *jol jolier*, *jolière*, *Jorges*, etc.

On ne fait guère sonner la lettre *s* à la d'un mot, si ce n'est lorsque le mot qui s commence par une voyelle. Ainsi, dans mots, *mes propres intérêts*, on fait sonne de la dernière syllabe de *propres*, comme le mot *propre* finissoit par un *e* muet, et q le suivant commençât par un *z* : *mes prop zintérêts*. Cependant on prononce toujours finale des mots suivants : *aloès*, *as*, *bibu blocus*, *dervis*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *maï Mars*, *Rheims*, *Rubens*.

L'*s* ne se prononce point dans le mot *c*

lorsqu'il est précédé de celui de *Jésus*; mais elle se prononce toutes les fois que le même nom se dit seul. On ne la fait point sentir dans le mot *antechrist*.

S entre deux voyelles se prononce comme *z* Exemples : *maison*, *poison*, *rose*, *fraise*, *amuser*, etc. Cependant elle a le son ferme dans *préséance*, *présupposer*, *désuétude*, *monosyllabe*, *parasol*, *vraisemblance*.

T ne se prononce pas à la fin de ces mots, *respect*, *aspect*, même quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette : ainsi prononcez *respect humain*, comme s'il y avoit *respec humain*.

U précédé de *q* (*qu*), a le son de *cou* dans *aquatile*, *aquatique*, *équateur*, *équation*, *in-quarto*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrature*, *quadrupède*, *quadruple*, *quartenaire*, etc.

Qu a le son de *cu* dans *équestre*, *liquéfaction*, *questeur*, *Quinte-Curce*, *quintuple*, etc.

Qu se prononce comme *k* dans *quidam*, *quiproquo*, *liquéfier*.

U précédé de *g* (*gu*), a le son doux dans les mots *guise* (manière), *anguille*, *sanguin*, *sanguinaire* : prononcez *ghise*, *anghille*, etc. Mais faites sentir l'*u* dans ces mots : *Guise* (le duc de Guise), *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser*, etc.

deux idées ensemble; et, reconnoissant qu'elles se conviennent parfaitement, j'énonce cette convenance, en disant : *Dieu est juste*.

Une *proposition* renferme donc deux parties intégrantes, deux termes essentiels, le *sujet*, qui répond à l'idée principale, et l'*attribut*, qui répond à l'idée accessoire, et qui modifie l'idée principale. Nous n'admettons point d'autres éléments constitutifs de la *proposition*, parce que la nature ne nous offre que *substances* et *modifications*.

Pour joindre l'*attribut* au *sujet*, l'*adjectif* au *substantif*, il faut un mot, et ce mot est le *verbe*, le mot [illegible] excellence, sans lequel il n'y a point de proposition, point de discours.

Le verbe unique, le verbe seul nécessaire, c'est, comme nous l'avons dit, le verbe substantif *être*. 28

Les verbes *adjectifs* renferment le verbe *être* et l'*attribut*. Toute proposition peut donc se réduire à ces trois parties, le *sujet*, l'*attri*[illegible]t le *verbe* être. *Je dors*, se décompose [illegible]e *suis dormant*.... *Va*, équivaut à: [illegible]is *allant*.

[illegible]*roposition* se divise en plusieurs espèces. [illegible]s qu'il importe le plus de connoître, sont [illegible]s propositions *principales* et les propositions *incidentes*.

La proposition *principale* [illegible] celle qui contient ce que l'on veut spécialement faire entendre.

La proposition *incidente* est une proposition particulière liée à la proposition principale, pour en expliquer ou déterminer soit le sujet, soit l'attribut.

La *phrase* diffère de la *proposition*. Dans cette invocation : *descends du haut des cieux, auguste vérité*, si je fais une inversion, et que je dise, *du haut des cieux descends, auguste vérité;* ou bien, *auguste vérité, descends du haut des cieux*, j'aurai trois *phrases* différentes, et je n'aurai qu'une seule *proposition*. Ce seroit donc une erreur que de confondre le mot *phrase* avec celui de *proposition*.

Nous appellerons *phrase* tout assemblage de mots réunis pour l'expression d'une idée quelconque; et comme la même idée peut être exprimée par différents assemblages de mots, elle peut être rendue par des *phrases* toutes différentes. très — mal est [illegible]

L'arrangement des mots qui entrent dans la phrase ou dans la proposition se rapporte à deux chefs principaux, la *concordance* et le *régime*.

Les règles que la syntaxe prescrit sur la concordance, ont pour fondement un rapport d'identité entre les mots qu'elle fait accorder, parce qu'ils expriment conjointement un même et unique objet. Ainsi, la syntaxe prescrit ordinairement l'accord d'un mot *modificatif* avec un mot *subjectif*, parce que



le complément de la phrase, et le substantif *vue*, régime de la préposition *de*, détermine l'adjectif *privé*. La syntaxe de régime a pour objet de joindre les substantifs aux substantifs, les substantifs aux adjectifs, les verbes aux verbes, ou aux prépositions et aux conjonctions, etc.

Nous allons développer ces principes et les appliquer successivement à chacune des diverses espèces de mots que nous avons déjà fait connoître dans la première partie.

CHAPITRE PREMIER.

SYNTAXE DES SUBSTANTIFS.

Fonctions du Substantif.

Le substantif a trois fonctions dans le discours : il y est ou en sujet, ou en apostrophe, ou en régime.

Le substantif est en sujet, toutes les fois qu'il est ce dont on affirme quelque chose. Quand on dit, *l'homme raisonne, la brute ne raisonne point*, les substantifs *homme* et *brute* sont en sujet, parce qu'on affirme de l'homme, qu'il raisonne; et de la brute, qu'elle ne raisonne point.

PRINCIPE GÉNÉRAL. C'est au substantif sujet que tout se rapporte dans le discours. Dans cette phrase, *un homme ambitieux ne se laisse point rebuter par les difficultés qu'il trouve sur son chemin; il se refond, il se*

métamorphose, il force son naturel et l'assujettit à sa passion, l'adjectif *ambitieux* modifie le substantif sujet *homme*, et tout le reste modifie *un homme ambitieux*.

Le substantif est en apostrophe, lorsqu'il est la personne ou la chose à laquelle on adresse la parole, comme: rois, *soyez attentifs*. Peuples, *prêtez l'oreille. Répondez*, cieux et mers, *et vous*, terre, *parlez*. On ne fait ordinairement des apostrophes qu'aux êtres vivants et animés. Mais dans les transports de l'imagination, l'orateur et le poëte s'adressent à la nature entière; ils donnent des sens, une ame, des sentiments à tout ce qui existe.

Le substantif est en régime, quand il dépend immédiatement d'un autre mot dont il restreint la signification. Or, le substantif peut dépendre ou d'un autre substantif, ou d'un adjectif, ou d'un verbe, ou d'une préposition: *la loi* de *Dieu; promenade utile* à *la santé;* aimer *ses parents; loger* chez *son ami*.

Règle. Un substantif ne peut être régime d'un autre substantif, qu'à l'aide d'une préposition: *la beauté* de *l'univers; moulin* à *vent*. *Drogue* pour *drogue, je préfère la casse* au *séné*.

Nous parlons ailleurs des substantifs régis par des adjectifs, des verbes et des prépositions.

Du genre des Substantifs.

On comptoit autrefois beaucoup de substan-
s qui étoient des deux genres. L'usage en a
ninué le nombre.

Boileau regardoit le mot *équivoque* comme
nt des deux genres. Equivoque *maudit* ou
audite, disoit-il ; aujourd'hui le genre de
nom est bien certainement le féminin.

Le mot *automne* avoit aussi les deux genres ;
ı lit, dans le Dictionnaire de l'Académie,
ı bel automne, et *une automne froide et
uvieuse*. Mais l'usage attesté par d'Alembert
: permet plus de donner à ce nom que le
nre masculin. D'ailleurs, l'analogie avec la dé-
omination masculine des trois autres saisons
: l'année, sembloit l'exiger.

Le mot *épiderme*, que Molière a cru fémi-
n, est du genre masculin : *le simple épi-
rme*. (L'épiderme est la première peau de
nimal, et la plus mince.)

Nous allons faire connoître plusieurs substan-
fs qui ont conservé les deux genres.

Le mot *aide* est du féminin, quand il si-
ufie l'assistance, le secours qu'une per-
nne donne à une autre : *aide prompte,
ide assurée*. Il est encore du genre féminin
uand il exprime la personne même dont on
çoit le secours : *vous êtes toute son aide*.
Iais il est du masculin, quand on s'en sert
our désigner des personnes dont l'emploi

deux idées ensemble; et, reconnoissant qu'el se conviennent parfaitement, j'énonce ce convenance, en disant : *Dieu est juste.*

Une *proposition* renferme donc deux p ties intégrantes, deux termes essentiels, *sujet*, qui répond à l'idée principale, et l' *tribut*, qui répond à l'idée accessoire, et modifie l'idée principale. Nous n'admett point d'autres éléments constitutifs de la *p position*, parce que la nature ne nous c que *substances* et *modifications*.

Pour joindre l'*attribut* au *sujet*, l'*adje* au *substantif*, il faut un mot, et ce mot es *verbe*, le mot par excellence, sans lequel il a point de proposition, point de discours.

Le verbe unique, le verbe seul nécessa c'est, comme nous l'avons dit, le verbe su tantif *être*. 28

Les verbes *adjectifs* renferment le ve *être* et l'*attribut*. Toute proposition peut d se réduire à ces trois parties, le *sujet*, l'*at* t le *verbe* être. *Je dors*, se décomp *'e suis dormant.... Va*, équivau *is allant.*

roposition se divise en plusieurs espè .s qu'il importe le plus de connoître, s propositions *principales* et les proposit *incidentes.*

La proposition *principale* est celle contient ce que l'on veut spécialement f entendre.

beau couple ; heureux couple ; voilà *un* beau *couple.*

Il s'emploie encore au masculin, en parlant des animaux, pour exprimer le mâle et la femelle. Ainsi, on dit : *un couple de perdrix, un couple de tourterelles,* pour signifier le mâle et la femelle.

D'après cela, il est aisé de comprendre quelle différence il y a entre *un couple de pigeons,* et *une couple de pigeons. Un couple de pigeons* exprime le mâle et la femelle ; *une couple de pigeons* indique seulement le nombre de deux pigeons pris dans un plus grand nombre.

On dit dans le premier sens : *un couple de pigeons* est suffisant pour peupler une volière.

On dit dans le second : *une couple de pigeons* ne sont pas suffisants pour le dîner de six personnes. Ici, le mot *couple* est employé comme nom partitif.

Délice, masculin au singulier, est féminin au pluriel. *C'est* un *délice de boire frais en été ; ces enfants font mes plus* chères *délices.*

Echo est masculin, quand il signifie la répétition du son ; *un bon écho ; l'écho est* sourd *à ma voix.*

Il est féminin, quand il désigne la nymphe de ce nom : *Echo étoit amoureuse de Narcisse.*

Enfant est masculin, quand on parle d'un garçon ; *c'est* un bon *enfant ; voilà* un joli *enfant*.... Il est féminin, quand on parle d'une fille : *voilà* une belle *enfant ; vous êtes* une jolie *enfant ; c'est* la meilleure *enfant du monde ;* la pauvre *enfant !*

Enseigne est masculin, lorsqu'il désigne un officier qui porte le drapeau. Exemple : *un enseigne monta le premier à la brèche.*

Il est féminin dans toute autre acception. *Je le reconnus à l'enseigne qu'on m'en avoit* donnée ; *venir à* bonnes enseignes ; *il loge à* une telle enseigne ; *tambour battant, enseignes* déployées ; *les enseignes romaines ; il portoit* une *enseigne de diamants au chapeau ; elle portoit à sa coiffure* une *enseigne de pierreries.*

Exemple est toujours du masculin, si ce n'est quand il signifie un modèle d'écriture, comme dans cette phrase : *ce maître écrivain donne de* belles exemples *à ses élèves.*

Foudre ; le *foudre vengeur ; être frappé* du *foudre ; être frappé* de la *foudre ;* on dit au figuré, un grand *foudre de guerre,* pour signifier un général d'armée, qui a remporté plusieurs victoires et donné des preuves d'une valeur extraordinaire. En cette acception, il est toujours masculin. On dit semblablement, un *foudre d'éloquence,* pour signifier un grand orateur.

Garde est du masculin, lorsqu'il signifie un homme armé qui est destiné pour faire la garde auprès d'un magistrat suprême, d'un Empereur, d'un Roi, d'un Prince, etc. *Il n'avoit avec lui qu'*un *de ses gardes.*

Mais il est du féminin, lorsqu'il présente une réunion d'hommes : *la garde* du Roi ; *la garde parisienne ; la garde nationale.*

Gens est du genre masculin, lorsqu'il est suivi d'un adjectif : *gens instruits ; gens éclairés.*

Il est du genre féminin, lorsque l'adjectif le précède : *ce sont de* bonnes *gens ; voilà de* sottes *gens*. Il n'y a d'exception que pour l'adjectif *tout*, qui étant mis devant *gens*, y est toujours masculin, comme : *tous les gens de bien ; tous les honnêtes gens*. On ne peut même pas dire : *toutes les bonnes gens ;* ce mot *toutes* ne peut être placé devant *gens* avec les autres adjectifs féminins que le substantif *gens* demande.

Guide est masculin, quand il indique celui ou celle qui conduit une personne : *bon, fidelle, sûr guide*. Il est féminin, quand il signifie la rêne qui sert à conduire un cheval attelé à un carrosse ou à un cabriolet : la *guide du côté droit de ce cheval s'est* rompue.

Hymne est ordinairement masculin. On dit *des* hymnes *républicains*. Cependant, suivant

Bien

l'Académie, il s'emploie au féminin en parlant des hymnes qu'on chante dans l'église : *entonner* une *hymne ; Santeuil a composé de* belles *hymnes.*

Manche est du masculin, quand il désigne la partie d'un instrument par où on le prend pour s'en servir : *le* manche *d'un couteau ;* long *manche ;* court *manche ; le manche est* rompu ; *cette cognée branle* au *manche, branle dans* le *manche ; jeter* le *manche après la cognée.*

Mais il est féminin, lorsqu'il indique la partie du vêtement dans laquelle on met le bras : la *manche d'une robe, d'une chemise ; les manches sont trop* courtes.

Manœuvre est masculin, lorsqu'il signifie un homme qui travaille de ses mains, un aide à maçon, un aide à couvreur. On l'emploie au figuré et par mépris, pour désigner un homme qui exécute un ouvrage d'art grossièrement et par routine : *ce n'est qu'un manœuvre.*

Il est féminin, lorsqu'il exprime ce qui se fait pour le gouvernement d'un vaisseau, ou les mouvements qu'un général d'armée fait exécuter à ses troupes : *comme ils se virent en présence, ils firent* une *manœuvre qui leur fit gagner le* [illegible]*t sur les ennemis... les ennemis croyoient l'avoir enfermé, mais il fit* une *manœuvre qui les déconcerta fort.*

Il se dit encore au figuré de la conduite

»onne ou mauvaise qu'on tient dans les affaires lu monde : *il a fait* une *manœuvre qui a* ;âté *ses affaires; il a fait là* une *étrange* nanœuvre.

Œuvre est féminin, quand il signifie une action, un ouvrage : la moindre *des œuvres de* a *nature est plus* parfaite *que* toutes celles *de* '*art*. Selon la Genèse, l'œuvre *de la création* ut achevée *en six jours; les chrétiens disent* ue *l'œuvre de la rédemption fut* accomplie ur *la croix*.

Mais *œuvre* est masculin, lorsqu'on s'en ert en alchimie, pour exprimer la pierre »hilosophale, et il ne s'emploie qu'au singuier avec le mot *grand : travailler au* grand euvre.

On se sert encore au masculin du mot d'*œu*re, en parlant d'estampes, pour dire, le reueil de toutes les estampes d'un même graveur: *voir* tout *l'œuvre de Callot....* Il se dit aussi es ouvrages des musiciens : *le* premier, *le* seond *œuvre* de Sacchini.

Orgue est masculin au singulier : *un bon* rgue; *l'orgue d'une telle église est* excelınt; *un orgue portatif*. Mais le mot *orgues*, ı pluriel, est du féminin : *il y a de* bonnes rgues *en tel endroit;* des *orgues portaives*.

Parallèle est un substantif féminin, lorsqu'il gnifie une ligne parallèle à une autre : *tirer* ıe *parallèle*.

Très-bien répondu

Il est masculin, lorsqu'il désigne un cercle parallèle à l'équateur : *tous ceux qui sont sous le même parallèle ont la même latitude, ont les jours et les nuits de la même longueur*. Il est encore masculin, lorsqu'il exprime la comparaison de deux choses ou de deux personnes entr'elles : un *juste parallèle; faire le parallèle de* Corneille *avec* Racine.

Période est féminin, lorsqu'on s'en sert pour exprimer la révolution ou le cours que fait un astre pour revenir au même point d'où il étoit parti : *le soleil fait* sa *période en trois cent soixante-cinq jours et près de six heures ; la lune fait* sa *période en vingt-neuf jours et demi*. *Période* a le même genre, lorsqu'il se dit de la révolution d'une fièvre qui revient en certains temps réglés : *la fièvre quarte et toutes les autres fièvres intermittentes ont leurs périodes* réglées. Enfin, *période* est encore du féminin, quand il signifie la portion d'un discours, arrangée dans un certain ordre, et composée de plusieurs membres, qui, pris ensemble, renferment un sens complet : *période* longue ; *période* courte ; *période* nombreuse ; *période bien* arrondie.

Mais *période* est masculin, lorsqu'il est pris au figuré pour exprimer le plus haut point où une chose puisse arriver, ou lorsqu'il signifie un espace de temps vague : *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à* son

lus haut *période*........ *dans* un certain *pé-iode de temps; dans* le dernier *période de a vie.*

Personne est féminin, lorsqu'il signifie un iomme ou une femme ; *c'est* la *personne du nonde qui reçoit le mieux ses amis; des per-onnes* constituées *en dignité; des personnes ort* éclairées.

Mais lorsque le mot *personne* signifie *nul*, *ui que ce soit*, il est masculin singulier et oujours précédé ou suivi d'une négation, moins que la phrase ne soit interrogative : *ersonne ne sera assez* hardi; *il n'y a per-onne si peu* instruit *des affaires, qui ne ache*..... etc.

Vase est masculin, quand il signifie un vais-eau propre à contenir quelque liqueur: *vase* élé, *vase* précieux, *vase* sacré. Il est féminin orsqu'il exprime la bourbe qui est au fond des vières, des marais, etc. : *ce bateau s'est en-oncé dans* la *vase*.

Il y a beaucoup d'autres substantifs des eux genres, dont l'énumération seroit trop ongue.

DU NOMBRE DANS LES SUBSTANTIFS.

ormation du Pluriel dans les Substantifs composés.

Quand un nom est composé de deux subs-ntifs, ils prennent tous deux la marque du

est aimé de tout le *monde; à monsieur* le *duc; à madame* la *comtesse*, etc.

Suppression de l'Article.

On supprime l'article devant les noms communs, pris dans une partie indéterminée de leur signification, lorsque ces mots sont précédés de leur adjectif.

Exemples.

Cet homme n'est pas dépourvu de *grands talents*, et non pas *des* grands talents. *J'ai vu* de *belles maisons*, et non pas *des* belles maisons. *J'ai bu* de *bon vin*, et non pas *du* bon vin. *J'ai mangé* de *bonne viande*, et non pas *de la* bonne viande, etc.

Mais si les noms sont employés dans un sens déterminé, il faut mettre l'article, lors même que ces noms sont précédés de leur adjectif.

Exemples.

Cet homme n'est pas dépourvu des *grands talents qu'exige sa place.* Le substantif *talents*, a ici un sens déterminé, que ces mots, *qu'exige sa place*, servent à lui donner. *Ce marchand s'est défait avantageusement* des *belles étoffes qu'il avoit achetées à un prix modique*; le substantif *étoffes* est employé ici dans un sens déterminé, que lui donnent ces mots, *qu'il avoit achetées à un prix* [modi]*dique.*

Racine a donc fait une faute, en disant dans sa tragédie de *Mithridate* : *Qui sait si ce roi*

N'accuse point le ciel qui le laisse outrager,
Et *des* indignes fils qui n'osent le venger.

Il auroit fallu *d'indignes fils*, ou plutôt *et deux indignes fils*.

On supprime aussi l'article après les adverbes de quantité. Exemples : *cet homme a* beaucoup *de chagrin*, peu *de courage* ; que *vous me causez de joie !* Mais après l'adverbe de quantité *bien*, on met l'article. Exemples : *il a bien* du *chagrin*, bien *du courage*, bien *de la joie*, etc. La raison de cette exception, c'est que *bien* est aussi un substantif. On dit, *un bien de ville*, *un bien de campagne*. Et pour distinguer le substantif *bien* de l'adverbe *bien*, on a dû mettre l'article après celui-ci. Si, au lieu de dire, *il a bien de l'éclat*, *bien de la peine*, on disoit : *il a bien d'éclat*, *bien de peine*, la phrase perdroit de sa clarté ; on pourroit prendre le mot *bien* pour un nom, et demander ce que c'est qu'*un bien d'éclat*, *un bien de peine*.

Remarque. Quelquefois on supprime l'article devant les noms, pour rendre la diction plus vive. Quand on dit : *pauvreté n'est pas vice*, on s'exprime plus vivement que si l'on disoit : *la pauvreté n'est pas un vice*. Voyez aussi cette phrase de Fléchier : *citoyens*,

étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs le plaignent et le révèrent. Elle a bien plus de vivacité, d'énergie et de grâce, qu'elle n'en auroit, en rétablissant les articles : *les citoyens*, les *étrangers*, etc. *le plaignent et le révèrent.*

RÈGLE. On doit supprimer l'article devant les noms communs,

1°. Quand ils sont en apostrophe ou en interjection :

Ô rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux !

2°. Quand ils sont sous le régime de la préposition *en : être* en *ville; regarder* en *pitié; raisonner* en *homme sensé.*

3°. Quand ils s'unissent aux verbes *avoir, faire*, etc., pour n'exprimer avec ces verbes qu'une seule idée : *avoir envie, faire peur, chercher fortune, porter malheur, tenir parole*, etc.

4°. Quand ils sont unis par les prépositions *à* ou *de* à un mot qui précède, pour en exprimer un mode, une manière d'être, comme, *cheminée* de *marbre, tabatière* d'*or, table* à *tiroir, lit* à *colonnes*, etc.

5°. Devant les noms propres de divinités, d'hommes, de villes.

EXEMPLES.

C'est Jupiter *armé pour effrayer la terre,*
Echo *n'est plus un son qui dans l'air retentisse.*
Rome *enfin se découvre à ses regards cruels.*

Remarquons ici que *le*, placé avant *plus*, *moins*, *mieux*, suivis d'un adjectif, est quelquefois article, et quelquefois ne l'est point. Si cet adjectif n'emporte pas proprement de comparaison, *le* n'est pas article; mais il forme un adverbe avec *plus*, *moins* ou *mieux*, et ne prend par conséquent ni genre ni nombre. Exemple : *ne nous lassons point de faire du bien à nos semblables, lors même qu'ils sont* le plus *ingrats*. On voit qu'il n'y a point ici de comparaison entre l'ingratitude des hommes dont il s'agit, et l'ingratitude de quelques autres hommes. Mais si l'adjectif superlatif exprime un rapport, *le* est article et prend le genre et le nombre. Exemple : *on ne condamna pas tous les criminels : on punit seulement* les *plus coupables*. Ici le superlatif renferme une comparaison.

CHAPITRE III.

SYNTAXE DES ADJECTIFS.

Accord des Adjectifs avec les Substantifs.

Nous avons déjà dit que l'adjectif n'est qu'un avec le substantif; d'où il suit qu'il doit, dans tous les cas, prendre les formes du substantif qu'il qualifie.

Ire. Règle. Tout adjectif doit être au même genre et au même nombre que le substantif auquel il se rapporte.

Exemples.

Le bon père, la bonne mère : *bon* est du masculin et du singulier, parce que *père* est du masculin et du singulier ; *bonne* est du féminin et du singulier, parce que *mère* est du féminin et du singulier.

De beaux jardins, de belles fleurs : *beaux* est du masculin et au pluriel, parce que *jardins* est du masculin et au pluriel ; *belles* est du féminin et au pluriel, parce que *fleurs* est du féminin et au pluriel.

Exceptions.

L'adjectif *demi*, placé devant le substantif, n'en prend point le genre, et se joint à ce substantif par un trait d'union. Exemples : une *demi-heure* une *demi-douzaine* ; mais s'il est placé après le substantif, il en prend le genre. Exemples : une *heure et demie* ; une *douzaine et demie*. Remarquez que *demie* s'emploie quelquefois comme substantif féminin, pour signifier *demi-heure*. Ce mot reçoit alors un pluriel. Ainsi, on dit : *la* demie *est-elle sonnée? cette pendule sonne les heures et les* demies.

L'adjectif *nu* devant les noms pluriels *pieds*, *jambes* est invariable, et se joint à ces substantifs par un trait d'union. Ainsi, écrivez : *nu-pieds*, *nu-jambes*. On ne peut pas dire au singulier, *nu-pied*, *nu-jambe*, quoiqu'on dise bien *nu-tête*. Mais si l'adjectif *nu* est placé

>rès le substantif, il en prend le genre et le
ombre : *il va les pieds* nus, *les jambes* nues,
t tête nue.

Remarque. Le substantif auquel l'adjectif se
apporte est quelquefois sous-entendu, lorsque
et adjectif est au superlatif. Dans ce cas, c'est
vec le substantif sous-entendu que l'adjectif
accorde. Exemple : *le printemps est* la *plus*
gréable des saisons. Le substantif *saison* est
ous-entendu : *le printemps est la plus agréa-*
le saison *des saisons.* 6, Novembre

Question. De quel genre doit être l'adjectif
on dans cette phrase? *Votre sœur a l'air* bon
u bonne.

Réponse. La nouvelle édition du Diction-
aire de l'Académie, par *Moutardier*, admet
ndifféremment l'une ou l'autre de ces deux
ocutions. *Elle a l'air* content, et *l'air* con-
ente. M. *Sicard* prétend qu'on ne peut admettre
ue cette expression : elle a l'air *contente*, elle
l'air *bonne*. Il regarde les deux mots *avoir*
air comme inséparables et équivalents au
erbe *paroître*.

Les innovations que contient la nouvelle
dition du Dictionnaire de l'Académie sont
ejetées par la plupart des Grammairiens et des
ommes de lettres. Je respecte infiniment l'au-
orité de M. *Sicard*; mais il convient lui-même
u'il est presque seul de l'avis de dire : elle a l'air
onne. Je crois qu'il vaut mieux suivre l'opi-
ion la plus commune, et dire : *elle a l'air*

l'Académie, il s'emploie au féminin en parlant des hymnes qu'on chante dans l'église : *entonner* une *hymne; Santeuil a composé de* belles *hymnes.*

Manche est du masculin, quand il désigne la partie d'un instrument par où on le prend pour s'en servir : *le* manche *d'un couteau;* long *manche ;* court *manche ; le manche est* rompu; *cette cognée branle* au *manche, branle dans* le *manche; jeter* le *manche après la cognée.*

Mais il est féminin, lorsqu'il indique la partie du vêtement dans laquelle on met le bras : la *manche d'une robe, d'une chemise; les manches sont trop* courtes.

Manœuvre est masculin, lorsqu'il signifie un homme qui travaille de ses mains, un aide à maçon, un aide à couvreur. On l'emploie au figuré et par mépris, pour désigner un homme qui exécute un ouvrage d'art grossièrement et par routine : *ce n'est qu'un manœuvre.*

Il est féminin, lorsqu'il exprime ce qui se fait pour le gouvernement d'un vaisseau, ou les mouvements qu'un général d'armée fait exécuter à ses troupes : *comme ils se virent en présence, ils firent* une *manœuvre qui leur fit gagner le* [illegible]*t sur les ennemis... les ennemis croyoient l'avoir enfermé, mais il fit* une *manœuvre qui les déconcerta fort.*

Il se dit encore au figuré de la conduite

bonne ou mauvaise qu'on tient dans les affaires du monde : *il a fait* une *manœuvre qui a gâté ses affaires ; il a fait là* une *étrange manœuvre.*

Œuvre est féminin, quand il signifie une action, un ouvrage : la moindre *des œuvres de la nature est plus* parfaite *que* toutes celles *de l'art.* Selon la Genèse, l'œuvre *de la création fut* achevée *en six jours; les chrétiens disent que l'*œuvre *de la rédemption fut* accomplie *sur la croix.*

Mais *œuvre* est masculin, lorsqu'on s'en sert en alchimie, pour exprimer la pierre philosophale, et il ne s'emploie qu'au singulier avec le mot *grand : travailler au* grand *œuvre.*

On se sert encore au masculin du mot d'*œuvre*, en parlant d'estampes, pour dire, le recueil de toutes les estampes d'un même graveur : *avoir* tout *l'œuvre de Callot*.... Il se dit aussi des ouvrages des musiciens : *le* premier, *le* second *œuvre* de Sacchini.

Orgue est masculin au singulier : *un bon orgue ; l'orgue d'une telle église est* excellent ; *un orgue portatif.* Mais le mot *orgues*, au pluriel, est du féminin : *il y a de* bonnes *orgues en tel endroit ;* des *orgues portatives.*

Parallèle est un substantif féminin, lorsqu'il signifie une ligne parallèle à une autre : *tirer* une *parallèle.*

Très-bien 22 juin

Il est masculin, lorsqu'il désigne un cercl parallèle à l'équateur : *tous ceux qui son sous* le *même parallèle ont la même lati tude, ont les jours et les nuits de la mêm longueur*. Il est encore masculin, lorsqu'il ex prime la comparaison de deux choses ou d deux personnes entr'elles : un *juste parallèle faire le parallèle de* Corneille *avec* Racine.

Période est féminin, lorsqu'on s'en ser pour exprimer la révolution ou le cours qu fait un astre pour revenir au même point d'o il étoit parti : *le soleil fait* sa *période en troi cent soixante-cinq jours et près de six heu res ; la lune fait* sa *période en vingt-neu jours et demi*. *Période* a le même genre lorsqu'il se dit de la révolution d'une fièvı qui revient en certains temps réglés : *la fiè vre quarte et toutes les autres fièvres inte mittentes ont leurs périodes* réglées. Enfir *période* est encore du féminin, quand il s gnifie la portion d'un discours, arrangée dan un certain ordre, et composée de plusieu membres, qui, pris ensemble, renferme un sens complet : *période* longue ; *périod* courte ; *période* nombreuse ; *période bien* a rondie.

Mais *période* est masculin, lorsqu'il pris au figuré pour exprimer le plus haut poi où une chose puisse arriver, ou lorsqu'il gnifie un espace de temps vague : *Démo thène et Cicéron ont porté l'éloquence à s*

plus haut *période........ dans* un certain *période de temps; dans* le dernier *période de sa vie.*

Personne est féminin, lorsqu'il signifie un homme ou une femme ; *c'est* la *personne du monde qui reçoit le mieux ses amis; des personnes* constituées *en dignité; des personnes fort* éclairées.

Mais lorsque le mot *personne* signifie *nul*, *qui que ce soit*, il est masculin singulier et toujours précédé ou suivi d'une négation, à moins que la phrase ne soit interrogative : *personne ne sera assez* hardi ; *il n'y a personne si peu* instruit *des affaires, qui ne sache*..... etc.

Vase est masculin, quand il signifie un vaisseau propre à contenir quelque liqueur : *vase* fêlé, *vase* précieux, *vase* sacré. Il est féminin lorsqu'il exprime la bourbe qui est au fond des rivières, des marais, etc. : *ce bateau s'est enfoncé dans* la *vase*.

Il y a beaucoup d'autres substantifs des deux genres, dont l'énumération seroit trop longue.

DU NOMBRE DANS LES SUBSTANTIFS.

Formation du Pluriel dans les Substantifs composés.

Quand un nom est composé de deux substantifs, ils prennent tous deux la marque du

est aimé de tout le *monde ; à monsieur* le *duc ; à madame* la *comtesse*, etc.

Suppression de l'Article.

On supprime l'article devant les noms communs, pris dans une partie indéterminée de leur signification, lorsque ces mots sont précédés de leur adjectif.

EXEMPLES.

Cet homme n'est pas dépourvu de *grands talents*, et non pas *des* grands talents. *J'ai vu* de *belles maisons*, et non pas *des* belles maisons. *J'ai bu* de *bon vin*, et non pas *du* bon vin. *J'ai mangé* de *bonne viande*, et non pas *de la* bonne viande, etc.

Mais si les noms sont employés dans un sens déterminé, il faut mettre l'article, lors même que ces noms sont précédés de leur adjectif.

EXEMPLES.

Cet homme n'est pas dépourvu des *grands talents qu'exige sa place.* Le substantif *talents*, a ici un sens déterminé, que ces mots, *qu'exige sa place*, servent à lui donner. *Ce marchand s'est défait avantageusement* des *belles étoffes qu'il avoit achetées à un prix modique ;* le substantif *étoffes* est employé ici dans un sens déterminé, que lui donnent ces mots, *qu'il avoit achetées à un prix* [mo]*dique.*

Racine a donc fait une faute, en disant dans sa tragédie de *Mithridate* : *Qui sait si ce roi*

N'accuse point le ciel qui le laisse outrager,
Et *des* indignes fils qui n'osent le venger.

Il auroit fallu *d'indignes fils*, ou plutôt *et deux indignes fils*.

On supprime aussi l'article après les adverbes de quantité. Exemples : *cet homme a* beaucoup *de chagrin*, peu *de courage ; que vous me causez de joie !* Mais après l'adverbe de quantité *bien*, on met l'article. Exemples : *il a bien* du *chagrin*, bien *du courage*, bien *de la joie*, etc. La raison de cette exception, c'est que *bien* est aussi un substantif. On dit, *un bien de ville*, *un bien de campagne*. Et pour distinguer le substantif *bien* de l'adverbe *bien*, on a dû mettre l'article après celui-ci. Si, au lieu de dire, *il a bien de l'éclat*, *bien de la peine*, on disoit : *il a bien d'éclat*, *bien de peine*, la phrase perdroit de sa clarté ; on pourroit prendre le mot *bien* pour un nom, et demander ce que c'est qu'*un bien d'éclat*, *un bien de peine*.

Remarque. Quelquefois on supprime l'article devant les noms, pour rendre la diction plus vive. Quand on dit : *pauvreté n'est pas vice*, on s'exprime plus vivement que si l'on disoit : *la pauvreté n'est pas un vice*. Voyez aussi cette phrase de Fléchier : *citoyens*,

étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs le plaignent et le révèrent. Elle a bien plus de vivacité, d'énergie et de grâce, qu'elle n'en auroit, en rétablissant les articles : les *citoyens*, les *étrangers*, etc. *le plaignent et le révèrent.*

Règle. On doit supprimer l'article devant les noms communs,

1°. Quand ils sont en apostrophe ou en interjection :

Ô rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux !

2°. Quand ils sont sous le régime de la préposition *en : être* en *ville; regarder* en *pitié; raisonner* en *homme sensé.*

3°. Quand ils s'unissent aux verbes *avoir, faire*, etc., pour n'exprimer avec ces verbes qu'une seule idée : *avoir envie, faire peur, chercher fortune, porter malheur, tenir parole*, etc.

4°. Quand ils sont unis par les prépositions *à* ou *de* à un mot qui précède, pour en exprimer un mode, une manière d'être, comme, *cheminée* de *marbre, tabatière* d'*or, table* à *tiroir, lit* à *colonnes*, etc.

5°. Devant les noms propres de divinités, d'hommes, de villes.

Exemples.

C'est Jupiter *armé pour effrayer la terre,*
Echo *n'est plus un son qui dans l'air retentisse.*
Rome *enfin se découvre à ses regards cruels.*

ɛMARQUONS ici que *le*, placé avant *plus*, *s*, *mieux*, suivis d'un adjectif, est quel- ɔis article, et quelquefois ne l'est point. ɛt adjectif n'emporte pas proprement de ɔaraison, *le* n'est pas article; mais il forme dverbe avec *plus*, *moins* ou *mieux*, et ·end par conséquent ni genre ni nombre. ɪple : *ne nous lassons point de faire du à nos semblables, lors même qu'ils sont* ɪs *ingrats*. On voit qu'il n'y a point ici de ɔaraison entre l'ingratitude des hommes il s'agit, et l'ingratitude de quelques autres nès. Mais si l'adjectif superlatif exprime ɪpport, *le* est article et prend le genre et mbre. Exemple : *on ne condamna pas les criminels : on punit seulement* les *coupables*. Ici le superlatif renferme une ɔaraison.

CHAPITRE III.

SYNTAXE DES ADJECTIFS.

ɪrd des Adjectifs avec les Substantifs.

ɔus avons déjà dit que l'adjectif n'est qu'un le substantif; d'où il suit qu'il doit, dans les cas, prendre les formes du substantif qualifie.

. RÈGLE. Tout adjectif doit être au même ɛ et au même nombre que le substantif el il se rapporte.

Exemples.

Le bon père, la bonne mère : *bon* est d masculin et du singulier, parce que *père* e du masculin et du singulier ; *bonne* est du fémi nin et du singulier, parce que *mère* est du fém nin et du singulier.

De beaux jardins, de belles fleurs : *beau* est du masculin et au pluriel, parce que *jar dins* est du masculin et au pluriel ; *belles* e du féminin et au pluriel, parce que *fleurs* e du féminin et au pluriel. très-bien

Exceptions. 3 Novembre

L'adjectif *demi*, placé devant le substantil n'en prend point le genre, et se joint à c substantif par un trait d'union. Exemples : ur *demi-heure* une *demi-douzaine* ; mais s' est placé après le substantif, il en prend genre. Exemples : une *heure et demie* ; ur *douzaine et demie*. Remarquez que *dem* s'emploie quelquefois comme substantif fém nin, pour signifier *demi-heure*. Ce mot r çoit alors un pluriel. Ainsi, on dit : *la dem est-elle sonnée? cette pendule sonne les heur et les* demies.

L'adjectif *nu* devant les noms pluriels *pied jambes* est invariable, et se joint à ces sub tantifs par un trait d'union. Ainsi, écrivez *nu-pieds*, *nu-jambes*. On ne peut pas di au singulier, *nu-pied*, *nu-jambe*, quoiqu'c dise bien *nu-tête*. Mais si l'adjectif *nu* est pla

plus haut *période........ dans* un certain *période de temps ; dans* le dernier *période de sa vie.*

Personne est féminin, lorsqu'il signifie un homme ou une femme ; *c'est* la *personne du monde qui reçoit le mieux ses amis ; des personnes* constituées *en dignité ; des personnes fort* éclairées.

Mais lorsque le mot *personne* signifie *nul*, *qui que ce soit*, il est masculin singulier et toujours précédé ou suivi d'une négation, à moins que la phrase ne soit interrogative : *personne ne sera assez* hardi ; *il n'y a personne si peu* instruit *des affaires, qui ne sache.....* etc.

Vase est masculin, quand il signifie un vaisseau propre à contenir quelque liqueur : *vase* fêlé, *vase* précieux, *vase* sacré. Il est féminin lorsqu'il exprime la bourbe qui est au fond des rivières, des marais, etc. : *ce bateau s'est enfoncé dans* la *vase.*

Il y a beaucoup d'autres substantifs des deux genres, dont l'énumération seroit trop longue.

DU NOMBRE DANS LES SUBSTANTIFS.

Formation du Pluriel dans les Substantifs composés.

Quand un nom est composé de deux substantifs, ils prennent tous deux la marque du

bon, *l'air* content, *l'air* gracieux, etc., en sant accorder l'adjectif avec le substantif *ai* Il faut éviter de se servir de ces façons de pa pour les choses inanimées, à moins qu'on joigne le verbe *être;* ne dites point: *cette p* *a l'air bonne;* mais dites: *cette poire a l'* *d'être bonne*, etc. Bien 10 Novemb

IIe. RÈGLE. Quand un adjectif se rapp à deux substantifs singuliers, on met cet adj tif au pluriel, parce que l'adjectif, modif en même temps les deux substantifs singuli doit prendre la seule forme qui marque c double modification: or, il n'y a que le *p* *riel* qui marque qu'il est l'adjectif de deux su tantifs.

EXEMPLE.

Le roi et le berger sont égaux *après la m* (et non pas *égal.*)

IIIe. RÈGLE. Si les deux substantifs a quels un adjectif se rapporte, sont de d rents genres, on met l'adjectif au pluriel e masculin.

EXEMPLES.

Mon père et ma mère sont contents.

J'ai trouvé mon frère et ma sœur mall reux.

L'œillet et la tulipe que tu as cueillis *d* *mon parterre, auroient dû être* offerts *sœur qui aime beaucoup les fleurs.*

ai reçu le paquet et la lettre que tu m'as sés.

emarque. Quand l'adjectif se rapporte à substantifs de *choses inanimées*, et qui *placés en régime* d'un verbe ou d'une osition qui précède, cet adjectif prend re et le nombre du dernier des substan-après lequel il se trouve placé immédiate-et par apposition, parce que ce dernier antif est le seul auquel l'esprit s'attache, ne étant le plus proche.

EXEMPLES.

a apporté, dans l'examen de cette af-, un discernement et une application iante.

trouva les étangs et les rivières gla-

'attendez pas que j'expose à vos yeux ristes images de la religion et de la ie éplorée. (FLÉCHIER.)

y a dans la véritable vertu une candeur e ingénuité à laquelle *on ne se méprend , pourvu qu'on y soit attentif.* (FÉNÉLON.)

uestion. Lorsqu'un adjectif suit deux subs-s séparés par la préposition *de*, avec le-des deux doit-il s'accorder? Faut-il dire, exemple, *après six mois de temps* écoulés, *près six mois de temps* écoulé?

L'Académie a décidé qu'il falloit dire *six mois de temps* écoulés, et non pas parce que l'adjectif qui suit, se rappo jours au premier des deux substantif toutes les phrases de cette nature. A dira encore : *après trois heures du passées à la promenade ; après deu de la semaine*, passés *en plaisirs*.

Emploi de l'Adjectif avec l'Art

Règle. Quand un nom est accomp deux adjectifs qui expriment des qualité sées, l'article doit se répéter avant ch jectif. Exemple : les *vieux et* les *nc soldats montrèrent le même courage*

Place des Adjectifs.

L'usage règle seul la place que dc per l'adjectif. Cependant la position jectif avant ou après le substantif, e souvent la signification. En voici exemples.

Un homme grand *est un homm grande taille ; un* grand *homme homme d'un grand mérite.*

Le galant *homme est un homme q la probité, des manières civiles, u versation agréable ; l'homme* galant *qui cherche à plaire aux dames. Un* galant *n'est pas toujours un* galant *l*

homme est rarement un homme

20 Novembre

›nnête *homme est un homme d'hon-*
le probité ; un homme honnête *est*
me civil et poli. Un honnête *homme*
:s toujours un homme honnête ; *et*
:me honnête *n'est pas toujours un*
homme.

omme plaisant *est un homme enjoué ;*
sant homme est un homme ridicule.

auvre *auteur est un auteur de peu de*
un auteur pauvre *est un auteur qui*
it de fortune.

Régime des Adjectifs.

:gime des adjectifs est un substantif ou
e, précédé de l'une de ces prépositions
pour , par.

EXEMPLES.

ıe de *récompense , propre* à *la guerre ;*
ant chéri de *son père ; un homme*
à *tirer de l'arc ,* etc.

arque. Un substantif peut être régi
ıx adjectifs, pourvu que ces adjectifs
ıt les mêmes régimes. Exemple : *un*
utile et cher à sa famille ; mais on
pas dire : *cet homme est utile* et chéri

de sa famille, parce que l'adjectif *utile* ı
régir *de sa famille.*

Adjectifs de nombre.

Règle. L'adjectif numéral *cent*, a
riel, prend *s*, quand il est suivi d'un sı
tif. Exemple : *deux* cents *hommes*; m:
rend point *s*, s'il est suivi d'un autre
tif de nombre. Exemple : *deux* cent *cin*
hommes. 24 Novembre

Remarque. Cent est quelquefois sul
masculin : *un cent d'œufs, un cent*
gles, etc.; *trois cents de paille.*

Règle. L'adjectif *vingt*, multiplié
autre adjectif de nombre, prend *s*, l
précède immédiatement un substantif.
ple : *cent* quatre-vingts *soldats*, *cent*
vingts *chevaux*, six-vingts *hommes*,
vingts *ans.* Mais quand *vingt* est sui
autre adjectif de nombre, il ne reçoit
Exemple : quatre-vingt-deux *hommes*
tre-vingt-trois *lieues*. Vingt prend *s* da
pice des Quinze-Vingts, parce que *vi*
censé suivi du substantif *aveugles*,
sous-entendu. (On met toujours u
d'union dans *quatre-vingt*, *six-v*
quinze-vingts.)

Remarque. Vingt s'emploie aussi sı
tivement, et signifie vingtième : *le vi*
mois; le vingt de sa maladie.

On dit *cent un*; mais il faut dire *vingt et n, vingt et unième*, avec la conjonction *et*. ette conjonction se joint pareillement aux ljectifs numéraux *trente, quarante*, etc., *ente et un, quarante et un*.

Question. L'adjectif numéral *vingt et un* emande-t-il un singulier ou un pluriel?

Réponse. Quand on dit *vingt et un siècles, ngt et une pistoles*, l'oreille ne peut distin-ner si *siècles* et *pistoles* sont au singulier ou pluriel. La question ne devient sensible que and on demande s'il faut dire : *il a vingt et n cheval* ou *vingt et un chevaux dans son urie*. *Vingt et un cheval* blesse tellement reille, qu'on ne peut s'empêcher de conclure, 'il faut dire *vingt et un chevaux*. Ainsi, *ngt et un* demande le pluriel. 1er Décembre

Cependant l'Académie veut qu'on dise *vingt un an*, et que « s'il suit un adjectif après *an*, on mette cet adjectif au pluriel : *il a vingt et un an* accomplis, et *vingt et un an* passés, et non pas *vingt et un an* accompli ou passé.

» On diroit de même : *ce mois a trente et un* jour, et non pas *trente et un* jours.

» Et si l'on y joignoit un adjectif, il faudroit dire au pluriel : *il y a trente et un* jours passés, *qu'on n'a reçu de ses lettres*. » (L'Aca-mie sur Vaugelas.)

Les professeurs s'accordent maintenant à jeter ces exceptions, qui paroissent trop

contraires à la raison, et veulent qu'on é
vingt et un ans, comme on écrit : *vingt*
chevaux.

Dans le mot *vingt*, on ne prononce
le *g*; et l'on ne prononce pas non plu
quand il est suivi d'une consonne.

Pour la date des années on écrit *mil*. E
ple : *le froid fut très-grand en mil sep*
neuf. Par-tout ailleurs on écrit *mille*, e
prend jamais *s* : *dix mille hommes; di*
de mille; les Mille et une Nuits.

Mais quand *mille* exprime une étend
chemin, il est substantif, et alors il faut m
une *s* au pluriel. *Il courut dix milles; ce*
val fait tant de milles par jour.

Les deux *ll* ne se mouillent point d
mot *mille*.

Question. Y a-t-il quelque différence
les locutions *tous deux* et *tous les deux* ?

Réponse. Oui; *tous deux* signifie que
personnes font ensemble et à la fois, la m
action. *Tous les deux*, signifie que deux
sonnes font la même action, sans signifier
cisément qu'elles la font ensemble et da
même temps, ou le même lieu.

Dernière *Exemples*.

Pierre et Paul iront, *tous deux*, à la c
Pierre et Paul iront, *tous les deux*,
chasse.

Dans la première phrase, on dit que l

et Paul iront ensemble, chasser dans le même lieu, et qu'ils ne se sépareront point.

Dans la seconde phrase, on dit qu'ils chasseront tous les deux, sans exprimer s'ils iront ou non, dans le même lieu, et si ce sera dans le même temps. (M. SICARD.)

Accord des Adjectifs avec les Noms collectifs.

Les collectifs sont de deux sortes : le *collectif général* et le *collectif partitif*.

Le collectif *général* est celui qui énonce l'*universalité* des objets. Le *peuple*, l'*armée* sont des noms *collectifs généraux*.

Le collectif *partitif* est celui qui désigne un nombre tiré d'un plus grand. *Moitié*, *dizaine*, etc. sont des *collectifs partitifs*.

Règle des collectifs généraux. L'adjectif, le pronom et le verbe s'accordent toujours avec le collectif général, et jamais avec le substantif qui suit.

EXEMPLES.

*L'*armée *des ennemis* fut battue *par les François.*

Le peuple *des villages voisins y* étoit présent.

Première règle des Collectifs partitifs.

Quand les *collectifs partitifs* sont suivis d'un nom pluriel, le verbe se met au pluriel, et l'adjectif et le participe prennent le genre du substantif qui suit le collectif, et non du collectif lui-même.

Exemples.

La plupart *des enfants* sont légers.

Peu *d'enfants* sont attentifs.

Le peu *d'occasions que j'ai* eues *d*
marquer ma reconnoissance.

Quelle quantité *de régions j'ai* parcoı

Une foule *d'amis* sont venus *me voir*

Il n'est sorte *de protestations qu*
n'ait faites. Bien & Jérém

Deuxième règle des Collectifs partit

Quand le collectif partitif est suivi d'un
tantif singulier, l'adjectif, le pronom et le
s'accordent avec le collectif.

Exemples.

Le peu *d'affection qu'il m'a* témoig

Une infinité *de monde s'est* jetée *là-d*

Une immense quantité *de peuple* étoi
sente *à ce spectacle.*

La plupart *du peuple* vouloit, etc.

Lorsque la *plupart* se dit absolument
il régit presque toujours le pluriel du
soit que le substantif auquel il se rappor
pluriel ou non. *Le sénat fut partag*
plupart vouloient *que..... la plupart*
d'avis.... etc.

Lorsque le mot *peu* est accompagné
substantif singulier, la phrase peut pré
deux sens différents. *Peu* exprime la
quantité de l'objet désigné par le nom si
qui suit, ou bien le défaut, le manque r

cet objet. Si *peu* désigne la petite quantité de l'objet énoncé, l'adjectif ou le participe qui suit doit s'accorder avec le substantif. Ex. *Le* peu *de viande que j'ai* mangée *a suffi pour me faire mal. Le* peu *de science que j'ai* acquise *me sera avantageuse dans un grand nombre de circonstances.* Dans ces phrases, j'ai mangé une *petite quantité* de viande, j'ai acquis *quelque* science.... Mais s'il y a privation, manque de l'objet désigné, l'adjectif et le participe s'accordent avec le mot *peu,* qui est masculin singulier, comme dans l'exemple ci-dessus : *le* peu d'affection *qu'il m'a* marqué, c'est-à-dire, le *manque d'affection.*

Adjectifs possessifs.

Les adjectifs possessifs *son, sa, ses, leur, leurs,* ne peuvent être mis dans une proposition, pour un nom de chose inanimée, que quand le nom de cette chose se trouve exprimé dans la même proposition. On dit bien, par exemple, *cet auteur a* ses *partisans ; cet avis a* ses *contradicteurs ;* parce que, dans le premier cas, l'adjectif *ses* se rapporte à un nom de *personne,* et que dans le second, où il se rapporte à un nom de *chose,* ce nom se trouve exprimé dans la même proposition. Mais on ne peut pas dire : *la ville de Paris est belle, j'admire* ses *bâtiments,* parce qu'ici l'adjectif *ses* se rapporte à un nom de chose inanimée, et que ce nom, qui a été exprimé dans la première

F 2

proposition, *la ville de Paris est belle*, n'e
pas exprimé dans la seconde proposition, *j'a*
mire ses bâtiments. Il faut dire : *la ville*
Paris est belle, j'en admire les bâtiments

Cependant quoique le nom de chose ne
trouve pas dans la même proposition, on
sert bien de *son, sa, ses*, etc., lorsque c
adjectifs sont précédés d'une préposition.

EXEMPLE.

La ville de Paris est belle, j'admire
grandeur de ses bâtiments.

Des Adjectifs tout *et* quelque.

Les mots *tout* et *quelque* sont tantôt adje
tifs et tantôt adverbes.

Le mot *tout* employé pour la conjonctio
quoique, ou pour l'adverbe *entièrement*, n
change point de nombre devant un adjec
masculin pluriel. Exemples : *les enfants*, to
aimables qu'ils sont, ne laissent pas d'avo
bien des défauts; ces vins-là veulent être bi
tout *purs*. 5 janvier

Tout devant un adjectif féminin qui com
mence par une consonne, reçoit le genre et
nombre, comme l'adjectif. *Elle est* toute *m*
lade; elles furent toutes *surprises de le voi*
des femmes toutes *pénétrées de douleur;*
l'eau-de-vie toute *pure. Toute, toutes*, da
ces exemples, font toujours la fonction d'*a*
verbe. Ce n'est que par euphonie qu'on les f
accorder avec l'adjectif suivant. Mais devant l

adjectifs féminins qui commencent par une voyelle, *tout* ne change point. *Sa maison est* tout *autre qu'elle n'étoit; un chien qui a les oreilles* tout *écorchées; des femmes* tout *éplorées; avoir les mains* tout *emportées;* tout *ingrate qu'elle* [illegible]*ès hardes* tout *usées qu'elles sont; cette armée a péri* tout *entière*, etc.

Quelque..... que s'emploie de cette manière.

1°. S'il y a un adjectif entre *quelque* et *que*, alors *quelque* ne prend jamais *s* à la fin.

EXEMPLE.

Les rois, quelque *puissants qu'ils soient, ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes....* *Quelque* suit la même règle devant un adjectif suivi immédiatement de son substantif pluriel: *On estime peu les égoïstes*, quelque *bonnes qualités qu'ils aient d'ailleurs.* (Gramm. de Wailly, 12e. édit., p. 95.) Quelque *belles choses que vous disiez, elles ne seront pas goûtées, si vous les prononcez mal.* (Ibid, p. 121.) Quelque *grands torts qu'on leur attribue.* (Gramm. de Marmontel, p. 89.) M. Sicard regarde aussi *quelque* comme adverbe, et par conséquent comme invariable dans ces exemples.

2°. S'il y a un nom entre *quelque* et *que*, alors on met *quelque* au même nombre que le nom.

EXEMPLE.

Quelques *richesses* que *vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillir.*

Le 8 Janvier

Quand *quel que* est suivi immédiatement d'un verbe au subjonctif, alors il faut l'écrire en deux mots séparés, *quel*, ou *quelle* que, *quels* ou *quelles* que.

EXEMPLES.

Quelle *que soit votre force*, quelles *que soient vos richesses, vous ne devez pas vous enorgueillir; votre puissance*, quelle *qu'elle soit, ne vous donne pas le droit de mépriser les autres.*

Lorsque *quelque* est placé devant le substantif *chose*, ces deux mots s'emploient souvent comme un seul; alors *quelque chose* est toujours masculin. *On m'a dit* quelque chose *qui est très*-plaisant. *Avez-vous lu ce livre? Non, j'en ai lu* quelque chose *qui m'a paru* bon. Et souvent l'adjectif suivant est précédé de la particule explétive *de* : *quelque chose de* fâcheux, *quelque chose de* merveilleux.

CHAPITRE IV.

SYNTAXE DES PRONOMS.

Emploi des Pronoms personnels.

Les pronoms de la première personne, *je me*, *moi*, *nous*, et ceux de la seconde, *tu te*, *toi*, *vous*, ne s'appliquent qu'à des personnes ou à des choses personnifiées.

Il, *ils*, *le*, *la*, *les*, se disent indifféremment des personnes et des choses.

Il en est de même des pronoms *elle* et *elles*

et Paul iront ensemble, chasser dans le même lieu, et qu'ils ne se sépareront point.

Dans la seconde phrase, on dit qu'ils chasseront tous les deux, sans exprimer s'ils iront ou non, dans le même lieu, et si ce sera dans le même temps. (M. SICARD.)

Accord des Adjectifs avec les Noms collectifs.

Les collectifs sont de deux sortes : le *collectif général* et le *collectif partitif.*

Le collectif *général* est celui qui énonce l'*universalité* des objets. Le *peuple*, l'*armée* sont des noms *collectifs généraux.*

Le collectif *partitif* est celui qui désigne un nombre tiré d'un plus grand. *Moitié*, *dizaine*, etc. sont des *collectifs partitifs.*

Règle des collectifs généraux. L'adjectif, le pronom et le verbe s'accordent toujours avec le collectif général, et jamais avec le substantif qui suit.

EXEMPLES.

*L'*armée *des ennemis* fut battue *par les François.*

Le peuple *des villages voisins y* étoit présent.

Première règle des Collectifs partitifs.

Quand les *collectifs partitifs* sont suivis d'un nom pluriel, le verbe se met au pluriel, et l'adjectif et le participe prennent le genre du substantif qui suit le collectif, et non du collectif lui-même.

Je pourrois citer bien d'autres passages de ces grands écrivains, où cette même faute se trouve.

Mais quand *soi* se dit des choses, il se met également avec le défini et avec l'indéfini ; et dans ce cas, il convient aux deux genres : *le vice est odieux de* soi; *la vertu est aimable de* soi. Mais il ne peut pas se rapporter à un pluriel ; ne dites point : *ces choses sont indifférentes de* soi; il faut dire : *ces choses sont indifférentes d'*elles-mêmes.

Fonction des Pronoms personnels.

Nous avons vu que les substantifs ont trois fonctions dans le discours : ils y sont en sujet, en apostrophe ou en régime. Les pronoms personnels ont la même fonction, avec la différence que quelques-uns sont toujours en sujet, deux seulement en apostrophe, quelques autres en régime, et d'autres enfin tantôt en sujet, tantôt en régime.

Les pronoms personnels qui s'emploient toujours en sujet, sont, *je, tu, il, ils.*

Les deux qui se mettent en apostrophe, sont *toi* et *vous : ô toi, ô vous!* ou bien sans interjection : vous, *que j'ai toujours chéri comme mon père.*

Les pronoms qui ne s'emploient qu'en régime, sont *me, te, se, leur, le, la, les, y* et *en.*

Ceux qui sont tantôt sujets et tantôt régi-

mes, sont *nous, vous, moi, toi, lui, elle, eux, elles.*

RÈGLE. Les pronoms de la première et de la seconde personne, employés comme sujets, se répètent avant tous les verbes, quand ces verbes ne sont pas au même temps. Exemples : je *prétends et* je *prétendrai toujours*, etc., vous *avez déjà vu, et* vous *verrez encore*, etc.

Madame de Sévigné a fait une faute contre cette règle, dans ces deux phrases : *je vous embrasse et vous aime, et vous le dirai toujours....... Je les ai senties et les sentirai long-temps.*

Mais quand les verbes sont au même temps, on dit très-bien : *je vous aime et vous le dis*, etc. , sans répéter le pronom qui sert de sujet.

Des Pronoms le, la, les.

Les pronoms *le, la, les* se distinguent aisément des articles *le, la, les.*

L'article est toujours suivi d'un nom : le *frère*, la *sœur*, les *hommes ;* au lieu que le pronom est toujours joint à un verbe, comme : *je* le *connois ; je* la *respecte ; je* les *estime.*

RÈGLE. Quand le pronom *le* se rapporte à un *substantif* précédé de son article, il s'accorde avec ce substantif en genre et en nombre ; mais quand il tient la place d'un *adjectif* ou d'un *verbe*, il est invariable.

Ainsi, lorsqu'on demande à une dame,

êtes-vous la nouvelle mariée? êtes-vous la propriétaire de cette maison? Elle doit répondre: *oui, je* la *suis. La,* parce que ce pronom se rapporte à un *substantif,* précédé de son article.

Il en seroit de même si l'on demandoit à une dame: *êtes-vous madame* Dupont? Elle devroit répondre: *oui, je* la *suis. La,* parce que ce pronom se rapporte à un substantif, *la dame Dupont.* Dans ces phrases, le pronom *la* est un pronom personnel relatif mis au lieu de *elle: je suis* elle, celle *que vous dites.*

Mais si l'on demandoit à une demoiselle *êtes-vous* mariée? Elle devroit répondre: *je ne* le *suis pas. Le,* parce que ce mot se rapporte à l'adjectif *mariée.* Si l'on demande à une dame: *êtes-vous* malade? elle doit répondre: *je* le *suis,* et non *je* la *suis. Le* se rapporte ici à la chose, et non à la personne. Il signifie *cela,* et non *elle. Je suis* cela, ce *que vous dites,* et par conséquent il est invariable. En effet, si une dame disoit à deux de ses amies: *quand je suis malade, je fais telle chose,* ces dames ne pourroient pas lui répondre: *et nous, quand nous* les *sommes nous faisons,* etc. 20 janvier

Donc le pronom *le* ne prend ni genre ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif... Il suit la même règle, quand il se rapporte à un verbe; on doit dire: *nous devons nous accommoder à l'humeur des autres, autant qu'*

nous le *pouvons.... Le*, est ici invariable, parce qu'il se rapporte au verbe accommoder.

Place des Pronoms personnels.

M'y ne doit jamais être placé après le verbe qui régit le pronom personnel. Ainsi, on ne peut pas dire : *votre carrosse n'est pas plein, donnez*-m'y *place;* ni : *vous allez au spectacle, menez*-m'y. Il faut alors que le mot *y* soit mis avant le pronom *me*. On dira donc : *donnez-y moi place; menez-y moi.* Mais *m'y* se place très-bien avant le verbe : *je vais à la campagne, voulez-vous* m'y *accompagner? Vous allez au spectacle, je vous prie de* m'y *mener.*

Accord des Pronoms.

Règle. Les pronoms doivent toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que le nom dont ils tiennent la place. Ainsi, en parlant de la tête, dites : elle *me fait mal; elle,* parce que ce pronom se rapporte à tête, qui est du féminin et au singulier. Dites aussi : *ce sont vos affaires comme les* siennes ; les *siennes,* parce que ce pronom se rapporte à *affaires,* qui est du féminin et au pluriel.

Vous employé pour *tu,* veut le verbe au pluriel ; mais l'adjectif suivant reste au singulier

Exemple.

Mon fils, vous serez estimé, si *vous* êtes *sage*

même et *nous-même*, quand ils se rapp
à un seul individu et non à plusieurs.

. . . . Vous-même, où seriez-vous,
Si toujours à l'amour Antiope opposée,
D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Thésée ?

Le même poëte fait dire à Roxane
Bajazet :

Va, mais nous-même allons, précipitons nos pas.

RACINE.

C'est que *nous* et *vous* ne sont pas alo
pluriels.

Même, après un nom de personnes
choses prend encore une *s*, lorsqu'on p
faire précéder des pronoms *eux*, *elles*. E
ples : *les scélérats* mêmes *condamnent les
des autres. Vos malheurs* mêmes *ne pe
vous garantir de mon indignation*, etc

Des Pronoms possessifs.

Les pronoms possessifs, *le mien*, *le*

: *j'ai reçu votre lettre le cinq du cou-*
N'écrivez pas non plus : *je vous ai écrit*
it du présent mois, et j'ai reçu la vôtre
inze; mais écrivez : *je vous ai adressé*
ettre le huit du présent mois, et j'ai
la vôtre *le quinze.* Dites encore : *je con-*
vos prétentions, voilà les miennes; ou,
mes prétentions, je connois les vôtres.
ait une visite à vos parents, je recevrai
r *au premier jour;* ou, *je recevrai au*
ier jour la visite de vos parents, je
ai fait la mienne. *Février*

Pronoms relatifs.

i relatif est toujours du même nombre
la même personne que son *antécédent;*
il faut dire : *moi* qui ai *vu; toi* qui *as vu;*
qui *avons vu; vous* qui *avez vu; eux*
nt vu, etc.

st donc une faute de dire, en parlant d'un
c'est un des meilleurs ouvrages qui
aru depuis long-temps. On doit dire :
un des meilleurs ouvrages qui aient
, etc. Dites pareillement : *la passion du*
t un des vices qui ont *le plus contribué*
re perte, et non pas, *qui* a *le plus con-*
é, etc. Mais si je veux faire entendre qu'un
es enfants (Adolphe) s'est noyé, je ne
pas : *Adolphe est un de mes enfants*
sont *noyés,* puisque je n'ai pas eu plu-
enfants qui se soient noyés, et qu'au

êtes-vous la nouvelle mariée? êtes-vous l
propriétaire de cette maison? Elle doit ré-
pondre : *oui, je la suis. La*, parce que c
pronom se rapporte à un *substantif*, précé
de son article.

Il en seroit de même si l'on demandoit à
une dame : *êtes-vous madame* Dupont? El
devroit répondre : *oui, je la suis. La*, par
que ce pronom se rapporte à un substanti
la dame Dupont. Dans ces phrases, le prono
la est un pronom personnel relatif mis au lie
de *elle : je suis* elle, celle *que vous dites*.

Mais si l'on demandoit à une demoiselle
êtes-vous mariée? Elle devroit répondre : *je*
ne le *suis pas. Le*, parce que ce mot se rap-
porte à l'adjectif *mariée*. Si l'on demande à
une dame : *êtes-vous* malade? elle doit ré-
pondre : *je* le *suis*, et non *je* la *suis*. *Le* se
rapporte ici à la chose, et non à la personne.
Il signifie *cela*, et non *elle*. *Je suis* cela, ce
que *vous dites*, et par conséquent il est inva-
riable. En effet, si une dame disoit à deux de
ses amies : *quand je suis malade, je fais telle*
chose, ces dames ne pourroient pas lui ré-
pondre : *et nous, quand nous* les *sommes*,
nous faisons, etc. 26 janvier

Donc le pronom *le* ne prend ni genre ni
nombre, quand il tient la place d'un adjectif.....
Il suit la même règle, quand il se rapporte à
un verbe; on doit dire : *nous devons nous ac-*
commoder à l'humeur des autres, autant qu

nous le *pouvons.... Le*, est ici invariable, parce qu'il se rapporte au verbe accommoder.

Place des Pronoms personnels.

M'y ne doit jamais être placé après le verbe qui régit le pronom personnel. Ainsi, on ne peut pas dire : *votre carrosse n'est pas plein, donnez*-m'y *place;* ni : *vous allez au spectacle, menez*-m'y. Il faut alors que le mot *y* soit mis avant le pronom *me*. On dira donc : *donnez-y moi place; menez-y moi.* Mais *m'y* se place très-bien avant le verbe : *je vais à la campagne, voulez-vous* m'y *accompagner? Vous allez au spectacle, je vous prie de* m'y *mener*.

Accord des Pronoms.

Règle. Les pronoms doivent toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que le nom dont ils tiennent la place. Ainsi, en parlant de la tête, dites : elle *me fait mal; elle*, parce que ce pronom se rapporte à tête, qui est du féminin et au singulier. Dites aussi : *ce sont vos affaires comme les* siennes ; les *siennes*, parce que ce pronom se rapporte à *affaires*, qui est du féminin et au pluriel.

Vous employé pour *tu*, veut le verbe au pluriel ; mais l'adjectif suivant reste au singulier

Exemple.

Mon fils, vous serez estimé, si *vous* êtes *sage*

6

En général on doit toujours préférer à *est*.

Il faut dire : *c'est en Dieu* que *nous devons mettre notre espérance*, et non pas *qui; c'est à vous* que *je veux parler*, et pas *à qui*. Car la même préposition ne doit se trouver deux fois dans la même phrase qu'il n'y a qu'un seul rapport à indiquer. Si supprimons *ce*, qui ne marque que d'une manière plus sensible la chose dont il s'agit, la première phrase sera réduite à ces termes : *devons mettre notre confiance* en *Dieu qui;* la première préposition *en* exprime rapport de mettre sa confiance dans *Dieu;* mais la seconde préposition *en* n'exprime aucun rapport. De même, la deuxième phrase se réduit à : *je veux parler* à *vous*, à *qui* première préposition *à* exprime le rapport de parler avec *vous*. Mais la seconde préposition n'exprime aucun rapport. Boileau a donc mis une faute contre cette règle, dans ce

C'est à vous, mon esprit, *à qui* je veux parler.

Quand le mot *que* se trouve placé après substantif précédé d'une préposition, ce est une conjonction, et non un pronom r

Ne dites point : *c'est un crime de se mo ingrat*, mais dites : *c'est un crime* que *montrer ingrat*. Dites pareillement : *ce mal agir* que *d'abandonner ses paren* non pas *d'abandonner*. La conjonction *q*

ıe nécessité indispensable dans toutes les
ıses semblables.

Pronoms indéfinis.

Quoique le pronom *on* soit ordinairement
i d'un masculin, comme dans cette phrase :
ı'est pas toujours maître de ses passions,
a des circonstances qui marquent si précisé-
ıt qu'on parle d'une femme, qu'alors le pro-
ı *on* est suivi d'un féminin. Exemples : *on*
ıt pas maîtresse *de faire ce qu'on veut*,
ınd on a un mari peu complaisant. Lors-
ın est jolie, *on ne l'ignore pas long-temps.*
a peu de temps à être belle, *et long-temps*
ı l'être plus. On n'est pas plus folle *que*
ie, etc.

ıprès les monosyllabes *si*, *où*, *et*, il faut
ı précéder *on* d'une *l* avec une apostrophe.
'on dit, si *l'on savoit*; *le pays* où *l'on*
ıve; *j'ai lu* et *l'on m'a raconté*, *on y rit*
'on y pleure tour à tour.

ıe pronom masculin indéfini *quiconque* est
ıi quelquefois féminin. Par exemple, on peut
ı, en parlant à des femmes : quiconque *de*
s sera assez hardie *pour médire de moi*,
'en ferai repentir.

Quand le pronom *chacun*, que l'Académie
elle pronom *distributif*, se rapporte à un
riel, il gouverne tantôt *son*, *sa*, *ses*, tan-
leur, *leurs*.

°. Il gouverne *son*, *sa*, *ses*, quand il est
ıloyé après un verbe dont le sens est com-

plet, tels que les verbes actifs avec leur r
ou les verbes neutres. Ainsi l'on dira :

Ces écoliers ont fait des réponses c selon son savoir.

Ces juges ont opiné, chacun selon s bité et ses lumières.

Il faut remettre ces livres-là chacu place.

2°. Il gouverne *leur*, *leurs*, quanc employé après un verbe dont le sens c complet, tels que les verbes actifs sépa leur régime.

Exemples.

Ces écoliers ont fait, chacun selo savoir, les réponses qu'ils ont pu.

Les juges ont prononcé, chacun selc probité et leurs *lumières, le jugement q intervenu.*

Remettez, chacun en leur *place, les que vous avez lus.*

CHAPITRE V.

SYNTAXE DES VERBES.

Place du sujet.

Règle. Le sujet, soit nom, soit pr se place ordinairement avant le verbe : l'o vole. *Nous* demandons souvent des c que *nous* ne suivons point. Bien

Première exception. Dans les phrases rogatives, le pronom qui sert de sujet se toujours après le verbe mais le nc

se place après le verbe que quand il est seul : car il conserve sa place avant le verbe, si celui-ci est suivi d'un pronom qui marque interrogation. Exemples : *Irai-je? Viendras-tu? Que pensera* la postérité, *si....? Vos frères sont-ils arrivés?*

Remarque. Quand le verbe qui précède *il, elle, on*, finit par une voyelle, on ajoute un *t* entre deux tirets, devant ces pronoms, pour éviter un hiatus; comme, *arrive-t-il? Viendra-t-elle? Aime-t-on les enfants indociles?*

L'interrogation, à la première personne, se fait en transportant le pronom *je* après le verbe; mais l'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger, parce que la prononciation en seroit rude et désagréable; ne dites pas : *cours-je? sens-je? dors-je?* etc.; il faut prendre un autre tour et dire : *est-ce que je cours? est-ce que je sens? est-ce que je dors?*

Lorsque le pronom *je* se trouve après un verbe qui est au présent de l'indicatif, et qui se termine par un *e* muet, il faut mettre un accent aigu sur cet *é*, et dire : *aimé-je? chanté-je? à qui parlé-je?* On dit ... manière de souhait : *puissé-je*, et ...

Deuxième exception. Le s... core après le verbe, quan... paroles de quelqu'un. Ex... *heureux, disoit* un b... *le bonheur de mes suj...*

Troisième exception. Après *tel*, *ainsi*. Exemples : *tel étoit* son avis ; *ainsi mourut* cet homme.

Quatrième exception. Après les verbes unipersonnels. Exemples : *il est arrivé* un grand malheur ; *il y a* des hommes, etc.

Accord du Verbe avec le sujet.

Quoiqu'un verbe qui se rapporte à deux sujets singuliers, doive se mettre au pluriel, cependant le verbe reste au singulier, quand les deux sujets sont séparés par la conjonction *ou* qui donne l'exclusion à l'un des deux. Exemple : *la séduction* ou *la terreur l'a entraîné dans le parti des rebelles*. Racine a donc fait une faute en disant :

Roxane ou le sultan ne te *l'ont* pas ravie.

On met encore le verbe au singulier, malgré les pluriels qui précèdent, lorsqu'il y a une
...ression qui réunit tous les substantifs en un,
...e, *biens*, *dignités*, *honneurs*, tout
... *à la mort*.
...u pluriel le verbe qui suit *l'un et*
..., dites : *l'un et l'autre* sont
...*autre* font un très-mauvais
...a parole.
...tifs sont liés par *ni* ré-
...n des deux sujets, qui
...'action exprimée par
...tif doivent se mettre

au singulier. Ex. : ni *Monsieur le Comte*, ni *Monsieur le Duc ne* sera ambassadeur *à* Vienne.

Mais si les deux substantifs font ou reçoivent en même temps l'action, et qu'il n'y ait point d'exclusion, alors le verbe et l'adjectif prennent le pluriel. Exemples :

...*Ni* cette erreur même où je la fais garder,
Ni mon juste courroux n'*ont* pu l'intimider.

(RACINE.)

Dans ce cœur malheureux son image est tracée,
La vertu *ni* le temps ne l'*ont* point effacée.

(VOLTAIRE.)

Ma maison *ni* mon lit ne *sont* point *faits* pour vous.

(BOILEAU.)

Ni l'or *ni* la grandeur ne nous *rendent* heureux ; etc.

Régime des Verbes.

Le régime des verbes *passifs* s'exprime par les prépositions *de* ou *par*. Exemples : *un enfant doux et docile est aimé* de *ses parents*. *J'ai été trompé* par *l'homme que je regardois comme mon meilleur ami*.

Les verbes passifs s'emploient souvent sans régime, comme : *Rome fut plusieurs fois saccagée*.

Un nom peut être régi par deux verbes à la fois, pourvu que ces deux verbes ne veuillent pas un regime différent. Exemple : *nos troupes attaquèrent et prirent la ville*. Mais on ne diroit point : *nos troupes attaquèrent* et

d'un temps absolument écoulé, et no
reste plus rien. Ainsi, ne dites pas :
aujourd'hui, cette semaine, cette
parce que le jour, la semaine, l'année
pas encore passés ; ne dites pas non plus
diai ce matin ; il faut pour le prétérit
qu'il y ait l'intervalle d'un jour ; mais
bien : j'étudiai *hier, la semaine de*
l'an passé, etc.

Le prétérit *indéfini* s'emploie indi
ment pour un temps passé, soit qu'il
encore une partie à écouler, ou non ;
bien : j'ai étudié *ce matin*, j'ai étudié
j'ai étudié *cette semaine*, j'ai étudié *la s*
passée, etc.

On emploie le mode du *subjonctif*,

1°. Après une interrogation qui exp
doute : *pensez-vous qu'en formant la*
blique des abeilles, Dieu n'ait *pas* vou
truire les rois à commander avec douc
les sujets à obéir avec amour ?

3°. Après les pronoms relatifs *qui*, *que*, *quel*, *dont* et *où*, lorsqu'ils sont précédés une proposition qui interroge, ou qui mare un doute, un désir, une condition. Exemes : *y a-t-il quelqu'un* qui *ne* sente... ? *Il n'y point de bonne action* qu'*il ne* fasse ; *choisisz une retraite* où *vous* soyez *tranquille*. s pronoms veulent encore le subjonctif quand sont précédés d'un superlatif : *le meilleur rtége* qu'*un prince* puisse *avoir, c'est le ur de ses sujets.*

4°. Après les verbes unipersonnels :

'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
)es traits d'esprit semés de temps en temps *pétillent* ;
l faut que chaque chose y *soit* mise en son lieu, etc.
(BOILEAU.)

5°. Dans les phrases elliptiques, l'emploi subjonctif a bien de la grâce : Puissiez-us, *ô sage vieillard*, etc... Fussiez-vous *fond des abymes*, *la main de Jupiter urroit vous en tirer* ; fussiez-vous *dans)lympe*, *il pourroit vous précipiter dans noir Tartare.*

apport des Temps du Subjonctif à ceux de l'Indicatif et du Conditionnel.

Ire. RÈGLE. Quand le verbe de la propoion principale est au présent ou au futur, on et au présent du subjonctif celui de la proosition subordonnée, si l'on veut exprimer un ésent ou un futur ; mais on le met au prétérit, l'on veut exprimer un passé.

EXEMPLES.

Je désire que vous me répond *champ.*

Je doute que vous me répondi

Je doute que vous ayez eu *fini* midi.

Remarque. Quoique le premier au présent, on peut mettre le seco parfait ou au plusque-parfait du quand il doit y avoir dans la expression conditionnelle; comme *point d'homme, quelque mérite qui ne* fût *très-mortifié*, s'il sav qu'on pense de lui. *Je doute que* eût réussi *dans son entreprise, sa offices.*

IIe. RÈGLE. Quand le verbe de tion principale est à l'imparfait, au au plusque-parfait, ou à l'un des co on met le second à l'imparfait du si l'on veut exprimer un présent ou mais on le met au plusque-parfait, exprimer un passé.

EXEMPLES.

Je désirois
Je désirai
J'ai désiré
J'avois désiré   } que vous vinssiez.
Je désirerois
J'aurois désiré
J'eusse désiré

iré | que vous eussiez chanté, que vous
ɔis | fussiez venu, etc.
ésiré |
iré |

arque. Cependant avec le prétérit in- on peut mettre le second verbe au pré- il exprime une action qui se fait, ou faire dans tous les temps, comme, *ous a créés pour que nous l'*aimions *ous le* servions.

ques locutions françoises demandent ntion particulière.

n diroit, qui est un conditionnel, équi- *l semble*, et se rapporte à la première

it que le ciel qui se fond tout en eau
inonder ces lieux d'un déluge nouveau.

(Boileau.)

it que pour plaire, instruit par la nature,
ait à Vénus *dérobé* sa ceinture.

(*Le même.*)

e ne saurois, qui est un conditionnel quelquefois à *je ne puis*, et se rap- ors à la première règle. Exemple : je ne *faire la moindre chose, que vous n'y à redire*.

CHAPITRE VI.

SYNTAXE DES PARTICIPES.

Le participe présent, toujours terminé *ant*, ne prend ni genre ni nombre.

Ainsi l'on écrit :

Un homme lisant. *Des hommes* lisant.

Une femme lisant. *Des femmes* lisant.

Cependant on dit, *des hommes* obligean *une femme* prévenante, charmante, etc. M ces mots *obligeants*, *prévenante*, *charma te*, etc., ne sont point des participes présents; sont des adjectifs *verbaux*.

On appelle adjectifs *verbaux*, ceux qui vie nent des verbes, comme *prévenant*, *prév nante*, *étouffant*, *étouffante*, *assujettissan assujettissante*, etc. Ces adjectifs s'accorde avec les substantifs auxquels ils se rapporten mais les participes présents sont invariables.

Pour distinguer les adjectifs verbaux des pa ticipes présents, il faut voir si ces mots ont régime. Lorsqu'ils ont un régime, ce sont c participes. Lorsqu'ils n'ont point de régime, sont adjectifs.

EXEMPLES.

Cette femme est douce, affable, prévena *tout le monde.*

Cette femme est douce, affable, prévenan

s la première phrase, le mot *prévenant*
participe, parce qu'il est suivi du régime
monde; dans la seconde, il est adjectif
, parce qu'il n'a point de régime.

participes passés *aimé, béni, aperçu,*
lu, etc. s'accordent avec les noms aux-
s sont joints, lorsqu'ils ne sont accom-
d'aucun temps des verbes *avoir* ou *être,*
qu'alors ils sont employés comme adjec-
emple : un ouvrage *achevé,* une maison
e; des ouvrages *achevés,* des maisons
es.

articipe passé joint aux verbes auxiliaires
avoir, s'accorde ou avec son sujet ou
n régime.

nière règle. Le participe passé, quand
ccompagné du verbe auxiliaire *être,*
le en genre et en nombre avec son
c'est-à-dire, que l'on ajoute *e,* si le
t féminin, et *s,* si le sujet est pluriel.

EXEMPLES.

a été vaincu.	L'armée a été vaincue.
nis ont été vaincus.	Les armées ont été vaincues(*).
re est tombé.	La foudre est tombée.
st sortie.	Les flottes sont sorties.

y a point d'exception.

xième règle. Mais quand le participe

(*) articipe *été* n'a ni féminin ni pluriel; on dit *elle a* *elles ont été.*

accorder le participe avec ce régime; mais si le régime n'est placé qu'après le participe, on est supposé ne point connoître ce régime quand on énonce ou qu'on écrit le participe; ainsi, l'on ne peut point faire accorder ce participe avec son régime. Par exemple, quand quelqu'un dit, *mon père a écrit*, je puis demander *quoi?* est-ce un billet, est-ce une lettre? est-ce un mémoire? Je ne connois pas encore l'objet écrit; je n'en connois par conséquent ni le genre ni le nombre. Je ne dois donc point attendre un accord avec un substantif dont je n'ai point l'idée. On ne doit donc point faire accorder le participe avec son régime, quand ce régime ne vient, dans la phrase, qu'après le participe. Mais quand quelqu'un dit: *la lettre que mon père a* écrite, je ne puis plus demander, écrit *quoi?* Je connois l'objet écrit, la lettre; j'en connois le genre le nombre; ainsi, en écrivant, en énonçant le participe *écrit*, on peut, on doit faire accorder le participe avec ce régime, avec la *lettre* écrite. Il suit de là que le participe s'accorde avec le régime qui le précède, parce que quand on énonce ou que l'on écrit un particip lont le régime est déjà écrit ou énoncé, on lée de ce régime, on en connoît le genre e ombre, et par conséquent la concordanc être établie. Mais quand le participe es de son régime, ce régime est être pas encore connu, lorsque l'

que l'on énonce le participe; on n'a l'idée ni du régime ni du nombre de ce régime; on ne peut donc former un accord du participe avec ce régime. Tels sont les motifs de la différence que les Grammairiens ont mise entre le participe passé *précédé*, et le participe passé *suivi* de son régime direct.

On mettoit autrefois deux exceptions à la 3e. règle; 1°. quand le sujet est après le participe, comme dans cet exemple : *la leçon que vous ont* donné *vos maîtres*; 2°. quand le participe est suivi d'un adjectif qui fait partie du régime, comme dans cette phrase : *Adam et Ève que Dieu avoit créé innocents.* Quelques Grammairiens admettent encore aujourd'hui ces deux exceptions; mais c'est à tort : il faut dans le premier exemple *donnée*, et dans le second, il faut *créés*. (Essais de grammaire par d'Olivet.) Ainsi la règle ne souffre aucune exception. D'ailleurs, les exceptions multipliées sans cause ne servent qu'à embarrasser l'esprit. Il vaut mieux s'en tenir, autant qu'il est possible, à des règles fixes et générales.

La solution de toutes les difficultés des *participes passés*, est fondée sur les quatre règles que nous venons d'établir. Mais comme il n'est pas aisé d'en faire toujours une juste application, et que nos Grammairiens sont peu d'accord entr'eux sur cette matière, nous cr[illegible]

[illegible]

ces règles, et de lever les doutes des
les cas les plus embarrassants.

Du Participe passé des Verbes réciproques ou pronomina

1°. Lorsque le participe passé est
verbe *réfléchi*, il faut mettre le ve
à la place du verbe *être*; et, si le p
fléchi est régime *direct*, le particip
vra s'accorder avec ce pronom ; ma
que régime *indirect*, le participe
invariable, à moins qu'il ne soit pr
autre régime *direct*.

EXEMPLES.

Cette femme s'est proposée *pou*
ses enfants.

Je mets le verbe *avoir* à la plac
être, et je dis : cette femme a propo
pour modèle à ses enfants. Je vois
nom réfléchi *se* est ici régime *direc*
qu'il précède le participe, c'est le c
quer la règle du participe passé joi
avoir, et précédé de son régime *di*
je dois écrire *proposée*.

Mais dans l'exemple suivant :

Cette femme s'est proposé *d'en*
éographie à ses enfants.

ses enfants. Ici le pronom réfléchi *se* n'est que régime *indirect*, et par conséquent, puisque le participe passé n'est point précédé de son régime direct, il ne varie point. J'écrirai donc *proposé*.

Par la même raison, nous écrirons : *Lucrèce s'est* donné *la mort; cette femme s'est* mis *des chimères dans la tête*. Car en mettant le verbe *avoir* à la place du verbe *être*, nous devons dire : *Lucrèce a donné* à elle, etc.; *cette femme a mis* à elle, etc. Donc, dans ces deux phrases, le pronom *se* est régime indirect; et comme, d'ailleurs, le régime direct *la mort*, n'est placé qu'après le participe passé *donné*, et que le régime direct *des chimères* n'est placé qu'après le participe passé *mis*, ces deux participes restent invariables.

Mais dans ces phrases : *la mort que Lucrèce s'est* donnée : *les chimères que cette femme s'est* mises *dans la tête*, si nous substituons le verbe *avoir* au lieu du verbe *être*, nous dirons : la mort que Lucrèce a donnée *à elle*. Les chimères que cette femme a *mises* dans la tête *à elle*. *Se* est régime *indirect*, et par conséquent ce n'est point avec ce pronom que s'accordent les participes *donnée*, *mises*. Mais le régime *direct* représenté par le pronom relatif *que*, les précède, et c'est avec ce régime que les participes *donnée*, *mises*, s'accordent.

D'après ces principes nous écrirons :

Nous nous sommes rendus *maîtres de la ville.*

Les hommes se sont bâti *des villes.*

Votre sœur s'est acheté *de belles robes.*

Les lois que s'étoient prescrites *les Romains.*

Des modernes se sont imaginé *qu'ils surpassoient les anciens.* (Ont *imaginé* en eux.)

Elle s'est rendue *accusatrice.* (Acad.)

Les académies se sont fait *des objections, se sont* proposé *des difficultés.*

Question. Faut-il dire : *il s'est* rassemblé *ou* rassemblée *ici une foule de gens armés?*

Réponse. Il faut dire *rassemblé.* Ce participe est censé s'accorder avec le pronom *il.* Mais si, au lieu d'employer l'unipersonnel *il est*, on donnoit au verbe *être*, un nom pour sujet, alors le participe passé rentreroit dans la règle générale. On diroit : *une foule de gens armés se sont* rassemblés *ici.*

2°. Les participes passés des verbes *réciproques* sont soumis à la même règle que les participes passés des verbes réfléchis. Il faut chercher de la même manière si le pronom qui les précède en est le régime direct ou bien le régime indirect. Dans le premier cas, ce participe s'accorde; dans le second cas, il est invariable.

Bien 23 Juillet

Exemple.

Ces deux hommes se sont battus, *et se sont* dit *des injures.*

Le participe passé *battus* s'accorde avec son régime *se*, parce que ce régime est direct; le participe passé *dit* ne change point, parce que le pronom *se* qui le précède, n'en est que le régime indirect, et que son régime direct *injures* est placé après.

Nous devons écrire pareillement :

Vos sœurs et les miennes se sont trouvées *ensemble à la campagne, et se sont* plu *dès les premiers instants.*

Ils se sont succédé........ *Elles se sont* parlé, etc.

3°. Les verbes *pronominaux* ayant, comme nous l'avons dit, une signification passive, l'accord de leur participe passé doit suivre la règle du participe passé précédé du verbe *être*, c'est-à-dire, que ce participe doit s'accorder avec le sujet. Ainsi, dans ces phrases : *ces marchandises se sont bien* vendues, le participe *vendues* s'accorde avec le sujet *marchandises*, parce qu'on peut dire : *ces marchandises ont été bien vendues*. Il en est de même des phrases suivantes :

Cette affaire s'est traitée.... *a été traitée.*

Les cordes de cette guitare se sont lâchées.... *ont été lâchées.*

Les ennemis se sont emparés *d'une posi-*

tion..... ont été mis en part, *en possession d'une*, etc.

Quand l'ambition, la jalousie, la haine se sont une fois emparées *de quelqu'un... ont été rendues maîtresses de....*

Elle s'est aperçue, *ils se sont* aperçus *de.... elle a été frappée, ils ont été frappés de la perception de....*

Elles se sont souvenues, repenties, abstenues.... *elles ont été atteintes du souvenir, touchées du repentir, tenues loin de....*

Elles se sont plues *en cet endroit.... elles ont été affectées de plaisir en cet endroit.*

La vigne s'est plue *dans cette terre... a été bien placée dans cette terre.*

La désobéissance s'est trouvée *montée au plus haut point.... a été trouvée montée au plus haut point.* de même

Du Participe passé suivi d'un Verbe à l'infinitif.

Lorsque le participe passé est suivi d'un verbe à l'infinitif, le régime qui précède les deux verbes peut être ou le régime du participe, ou le régime du verbe à l'infinitif.

Si le régime qui précède les deux verbes est le régime du participe passé, le participe doit s'accorder avec ce régime.

Mais si le régime est celui du verbe à l'infinitif, le participe passé demeure invariable.

On reconnoît que le régime qui précède

les deux verbes, est le régime du participe passé, lorsqu'on peut mettre ce régime immédiatement après le participe, et changer l'infinitif qui suit en participe présent, ou bien en un imparfait précédé du pronom relatif *qui*.

EXEMPLE. mal — 27 juill

La femme que j'ai entendue *chanter*.

Pour connoître si le pronom relatif *que*, qui précède les deux verbes, est le régime du participe passé *entendu*, j'essaie de mettre immédiatement après ce participe le nom representé par *que*, et de changer l'infinitif suivant en participe présent. Je dis donc, j'ai entendu *la femme chantant*, ou *qui chantoit*.

La phrase est susceptible de ce changement. C'est donc du participe passé *entendu*, que le pronom relatif *que* se trouve le régime direct; et puisque ce régime précède le participe, celui-ci doit s'accorder avec son régime. Donc il faut écrire *entendue*.

Mais dans cet autre exemple : *la chanson que j'ai* entendu *chanter*. 30 Juillet

Si j'essaie de mettre le régime immédiatement après le participe, et de réduire l'infinitif qui suit en participe présent, je dois dire : j'ai entendu *la chanson chantant* ou *qui chantoit*. Or, je vois que ce changement est impossible, parce que la chanson ne chantoit point, mais qu'elle étoit chantée; j'en conclus que le pronom relatif *que* est le régime de l'infinitif *chanter*, et non du participe passé *entendu*.

Donc ce participe est invariable, puisqu'il n'est pas précédé de son régime direct. Donc il faut écrire *entendu*.

D'après ces principes, comment faut-il écrire le participe *vu* dans cette phrase :

La femme que j'ai vu *peindre?*

Cette phrase présente deux sens; car elle signifie que vous avez vu une femme *qui peignoit* ou que *l'on peignoit*.

Si vous avez vu une femme qui peignoit, qui étoit occupée à peindre, vous pouvez dire : *j'ai vu la femme peignant ;* et alors le *que* est régime du participe passé *vu ;* et, puisque le régime précède le participe, ce participe doit s'accorder avec ce régime. Donc il faut écrire :

La femme que j'ai vue *peindre.*

Mais si vous avez vu une femme que l'on peignoit, dont un artiste faisoit le portrait, alors vous ne pouvez pas dire : j'ai vu la femme *peignant*, puisque ce n'étoit pas elle qui peignoit, mais qu'un autre étoit occupé à la peindre. C'est donc du verbe *peindre* et non du participe *vu*, que le relatif *que* se trouve le régime. Donc le participe est invariable, puisqu'il n'est point précédé d'un régime direct. Donc ici, on doit écrire :

La femme que j'ai vu *peindre.*

Racine, dans Britannicus, fait dire à Né
en parlant de *Junie :*

Cette nuit, je l'ai *vue* arriver en ces lieux.

très bien 20 septembre

Le poëte, dans une première édition, avoit mis : *je l'ai vu cette nuit*, etc.; mais il se corrigea. Pourquoi ? parce que le pronom personnel relatif *la* qui précède le participe *vu* est régime direct de ce participe, puisqu'on peut dire : *j'ai* vu *Junie arrivant, qui arrivoit*, etc. Donc le participe *vu* doit s'accorder avec ce régime, et par conséquent on doit écrire *vue*.

On écrira pareillement, en parlant d'une femme, *je l'ai* vue *entrer; je l'ai* vue *passer;* et en parlant de plusieurs, *je les ai* vues *entrer, je les ai* vues *passer;* et ainsi de tous les participes joints à des infinitifs qui sont verbes neutres : car les verbes neutres n'ayant point de régime direct, c'est une nécessité que le régime se rapporte au participe qui précède ces infinitifs, et que le participe s'accorde avec ce régime.

Le second verbe à l'infinitif est quelquefois sous-entendu, et cependant le participe suit encore la même règle que quand ce verbe à l'infinitif se trouve exprimé.

Exemples.

Je lui ai fait toutes les caresses que j'ai dû.

Nous lui avons accordé toutes les grâces que nous avons pu.

Il a obtenu toutes les faveurs qu'il a voulu.

Dans ces phrases, on sous-entend les verbes

Lorsque le participe passé se trouve entre deux *que*, ce n'est point de ce pa que le premier *que* se trouve le régime du verbe qui suit, et par conséquent le pa est invariable.

EXEMPLES.

Les raisons que vous avez cru *qu* *prouvois.*

Les mathématiques que vous n'av voulu *que j'étudiasse.*

Le premier *que*, dans ces deux pl est le régime des verbes j'*approuvois*, *diasse*, et non pas des participes *cru* et qu'il précède. Car si aux mots j'*appro* j'*étudiasse*, on substitue : *je me rend* *je m'appliquasse*, on dira : les raison *quelles* vous avez cru que je me rend les mathématiques *auxquelles* vous n'a

ces verbes, et non des participes *cru* et *voulu*, que le premier *que* se trouve le régime.

Nous écrirons donc ainsi les phrases suivantes :

Les peines que j'ai prévu *que cette affaire vous donneroit.*

Les embarras que j'ai su *que vous aviez.*

C'est une chose que j'ai cru *que vous saviez.*

Du Participe passé joint à un infinitif précédé d'une préposition.

Lorsque l'infinitif qui suit le participe passé est précédé d'une préposition, le pronom relatif qui est avant les deux verbes sera le régime du participe passé, si l'on peut placer immédiatement après ce participe le substantif dont le *que* relatif tient la place.

Exemples.

Les soldats qu'on a contraints *de marcher.*

L'histoire que je vous ai donnée *à lire.*

La résolution que vous avez prise *d'aller à la campagne.*

Dans ces phrases, le *que* relatif est le régime du participe, parce que les noms dont il tient la place peuvent être mis immédiatement après le participe. On peut dire : *on a*

contraint les soldats de marcher; je vous ai donné l'histoire à lire; vous avez pris la résolution d'aller à la campagne.

Mais, si le substantif représenté par le relatif *que*, ne peut pas se placer immédiatement après le participe, et ne peut être mis qu'après l'infinitif, alors c'est de cet infinitif que le pronom se trouve le régime, et par conséquent le participe ne doit point varier.

Exemples.

Les mesures que vous m'avez conseillé *de prendre, et non pas* conseillées.

Les fortifications que nos généraux ont ordonné *de construire, et non pas* ordonnées.

La règle que j'ai commencé *à expliquer, et non pas* commencée.

Dans ces phrases et dans toutes celles qui leur ressemblent, le pronom relatif *que* se trouve le régime de l'infinitif, et non du participe, parce qu'on dit : *vous m'avez conseillé de prendre les mesures; nos généraux ont ordonné de construire les fortifications; j'ai commencé à expliquer la règle,* etc. On ne pourroit pas placer après le participe le substantif représenté par le pronom, en disant : *vous m'avez conseillé les mesures de prendre; nos généraux ont ordonné les fortifications de construire; j'ai commencé la règle à expliquer.*

Des Participes passés fait *et* laissé.

Lorsque le participe passé et l'infinitif qui suit, sont deux mots inséparables qui ne ésentent qu'une seule idée à l'esprit, alors pronom est régi par les deux verbes conintement, et le participe passé ne varie ɪint. Tel est le participe passé du seul verbe *ire.*

Exemples.

La maison que j'ai fait *bâtir, et non pas* .te.

Les enfants que vous avez fait *tomber, et* ɪn *pas* faits.

J'avois planté des poiriers, la sécheresse ɪ *a* fait *mourir, et non pas* faits. (Acad.)

En ces phrases, et dans les autres semblaes, le participe *fait* ne peut être séparé de ɪfinitif qui suit. On ne peut pas dire : j'ai t la maison bâtir ; vous avez fait les enfants mber ; la sécheresse a fait les poiriers ɔurir ; mais il faut dire : j'ai *fait bâtir* la ɪison ; vous avez *fait tomber* les enɪts, etc.....

Plusieurs Grammairiens, tels que *Condillac Wailly,* prétendent que le participe passé *issé*, et l'infinitif qui le suit, sont pareilleɜnt deux mots inséparables, et que, par ɪséquent, le participe *laissé* devant un inɪitif, ne doit point varier. Nous avons suivi

ce sentiment dans nos premières éditions; les raisons les plus fortes et les autorités le respectables nous ont déterminés à ch d'avis. Nous pensons donc,

1°. Que le participe passé *laissé*, suivi verbe neutre à l'infinitif, doit s'accorder son régime, quand il en est précédé.

Exemples.

Votre sœur que vous avez laissée *tom*
Ces femmes qu'on a laissées *mourir*.

On peut dire : vous avez laissé votre tomber ; on a laissé ces femmes mourir. D le participe *laissé* et l'infinitif suivant ne pas deux mots inséparables. Si ces deux étoient en effet inséparables, on ne pou jamais placer le régime entre le participe et finitif. Cependant on dira très-bien : *ils* laissé *leur mère désolée* succomber *à sa leur*. *Nous* avons laissé *tous ces jeunes* courir *en liberté dans la campagne*. Le ticipe *laissé* et l'infinitif peuvent donc êtı parés.

2°. Quand le participe *laissé* est suivi verbe actif à l'infinitif, ce participe sera riable, si le régime qui précède les deux v est celui du verbe à l'infinitif.

Exemples.

Cette maison que j'ai laissé *bâtir près de la mienne, m'incommode beau*

Ces hommes se sont laissé *battre.*

On ne pourroit pas dire : *J'ai laissé la mai-n bâtir. Ces hommes ont laissé eux battre.*

Dans tous ces exemples, le verbe *laisser* gnifie *permettre, souffrir, ne pas empê-ier.* Mais ce qui démontre complètement les eux règles que nous venons d'établir, c'est autorité de l'Académie. Car, dans le diction-aire de 1762, le dernier qu'elle ait avoué, ous lisons cette phrase ainsi écrite :

« On dit qu'une fille s'est *laissée* aller, pour dire qu'elle s'est *laissé* séduire. »

Voilà bien le participe passé *laissé* varia-le, lorsqu'il est suivi d'un verbe neutre; t invariable, lorsqu'il est suivi d'un verbe ctif.

Remarque. Le participe *laissé*, suivi d'un erbe actif, peut quelquefois être précédé de on régime direct, comme si l'on disoit en arlant d'une femme : *on l'a* laissée *battre son nfant;* c'est-à-dire, on a laissé elle battre son nfant. Alors le participe doit s'accorder avec e régime.

Du *Participe passé joint au Verbe* avoir, *précédé du mot* en.

Lorsque le verbe *avoir* qui accompagne ce articipe passé est précédé du mot *en*, le articipe est invariable, à moins qu'il ne soit ui-même précédé d'un autre régime.

EXEMPLE.

Louis le Grand a fait lui seul plu
ploits que les autres n'en ont lu. (BOII

Le participe *lu* est ici invariable, par
le mot *en* est un pronom relatif qui équi
de ceci, de cela, et que ce pronom es
jours du singulier et du masculin.

Ainsi, nous écrirons encore :

Vous avez plus de richesses que je ne
en *ai* donné, *et non pas* données.

Il m'a promis plus de services qu
m'en *a* rendu, *et non pas* rendus....

Il y a beaucoup plus de médailles
pées à la gloire des prnces qui ont r
les édifices publics, qu'à l'honneur de
qui en *ont* fondé *de nouveaux, et non*
fondés. (ROLLI

Rousseau (Jean-Baptiste) a fait pl
*cantates qu'on n'*en *a* mis *en musique; e*
pas mises.

Mais si le participe est lui-même pr
d'un autre pronom qui en soit le régim
rect, alors ce participe devra s'accorder
le substantif dont le pronom tient la place

EXEMPLES.

*Les grâces que j'*en *ai* obtenues.
La vengeance que vous en *avez* tirée.
La valeur que nous en *avons* reçue.

Dans ces exemples, le participe pass
précédé du *que* relatif, qui en représe

régime *direct*, et par conséquent ce participe s'accorde avec son régime.

Du Participe passé, joint au Verbe avoir, *précédé du mot* le.

Lorsque le verbe *avoir* qui accompagne le participe passé est précédé du mot *le*, ce participe ne varie point, si le relatif *le* se rapporte à un adjectif; mais il varie, si *le* se rapporte à un substantif.

EXEMPLE.

La langue angloise n'est pas aussi difficile que je l'*avois* cru. très-bien.

Le sens de cette phrase est que j'avois cru la difficulté portée à un plus haut degré dans l'étude de la langue angloise; j'avois cru *cela*, et non pas *elle* (la langue). Car si nous mettions la phrase au pluriel, nous dirions très-certainement : les langues ne sont pas aussi difficiles que je *l'*avois *cru*, et non pas que je *les avois crues*, parce que ce ne sont pas les langues qui ont été crues, mais c'est la difficulté dans les langues, qui avoit été crue par moi. Le pronom *le* se rapporte donc ici à un adjectif, et est *invariable*, c'est-à-dire, qu'il n'a ni pluriel ni féminin. Donc le participe *cru* est pareillement *invariable*.

Nous écrirons d'après les mêmes principes :

Cette femme est plus riche que vous ne l'aviez imaginé.

Car en mettant la phrase au pluriel
dirons : Nos sœurs sont toujours les
que nous *les* avons *connues*. Donc ici
tif *le*, qui se rapporte au substantif *sœ*
un pronom variable ; et par conséquent
ticipe passé doit également varier.

Du Participe passé des Verbes unip
nels il a fait, il y a eu.

Le participe passé dans les uniper
il a fait, il y a eu, etc., demeure inv
Ainsi, on dit :

Les chaleurs qu'il a fait, *et n*
faites.

Les grandes pluies qu'il a fait *e*
tomne, et non pas faites.

La disette qu'il y a eu *pendant*
dernier, et non pas eue. 25 Octo

Le *que* placé ici avant les verbes *fait*
ne peut aucunement en représenter le

és au lieu des mots propres ; et les auteurs
entifs ayant introduit dans leurs écrits les
ıgences de la conversation, on a honoré
ıom de *Gallicismes*, de véritables fautes
re le bon sens.

ι *Participe passé des Verbes neutres.*

uisque les verbes neutres n'ont point de ré-
: direct, leur participe passé ne peut point
re la même règle d'accord que le participe
é des verbes actifs. Ainsi, dans ces phrases :

ıes *sommes que ce procès m'a* coûté.
ıes *pistoles que ce cheval a* valu.
ıes *jours que j'ai* vécu.

e *que* relatif ne représente point un régime
ct : il ne peut tenir lieu que d'un régime
rect, et par conséquent, il faut qu'il y ait
ellipse, ou retranchement d'une prépo-
n. Dans le troisième exemple, la prépo-
n sous-entendue est *pendant :* les jours
lant lesquels j'ai *vécu.* Lorsque *valoir*
ıfie *procurer, faire obtenir, produire,* il
actif ; et alors son participe passé doit s'ac-
ler avec le régime qui le précède. Exemple :
honneurs que mon habit m'a valus. . . .
sque *coûter* signifie *causer, exiger,* etc.
st pareillement actif, et le participe passé
ient susceptible d'accord. Exemple : *que de*
ıs m'eût coûtés *cette tête charmante !*

ıe *que* ne représente pas non plus un ré-

gime direct dans les phrases suivantes : *d
façon que j'ai* dit, ou *que j'ai* parlé, *on a
m'entendre*. En effet, après le participe
on peut mettre un autre régime et cha
ainsi la phrase : *de la façon que j'ai di
choses, on a dû m'entendre*. Donc le
n'étoit pas le régime direct du participe
car il est reconnu qu'un verbe actif ne
avoir deux régimes *directs*. Le *que* ne
pas non plus être le régime direct du part
parlé : car le verbe *parler* est neutre e
point de régime direct. Ainsi, les participe
et *parlé* ne doivent point suivre la règle
cord des participes précédés de leur ré
direct. L'Académie observe que cette locu
de la façon que est adverbiale, et que
la même chose que si l'on disoit *con*

+ Remarquons que si le verbe *dire* sign
indiquer, désigner, prescrire, alors le
deviendroit régime direct, et rendroit v
ble le participe passé suivant.

EXEMPLE.

*Pour réussir, il faut s'y prendre d
manière que j'ai* dite, *que j'ai* indiquée
j'ai prescrite.

Dans ces sortes de cas, il faut employ
verbes *indiquer, désigner, prescrire*, p
que le verbe *dire*.

CHAPITRE VII.

SYNTAXE DES PRÉPOSITIONS.

Répétition des Prépositions.

RÈGLE. Les prépositions doivent se répéter devant chaque nom en régime, quand il y a plusieurs noms qui se suivent.

EXEMPLES.

Elle a de *la beauté,* de *la grâce,* de *l'esprit.*

Eh! que vois-je par-tout? la terre n'est couverte
Que de *palais détruits*, de *trônes renversés*,
Que de *lauriers flétris*, *et* de *sceptres brisés.*

(RACINE fils.)

Exception. Les prépositions peuvent ne point se répéter devant les noms qui sont à peu près synonymes. Exemple : *il perd sa jeunesse* dans *la mollesse et la volupté.*

Emploi de quelques Prépositions.

1°. Ne confondez pas *autour* et à *l'entour*: *utour* est une préposition, et elle est toujours suivie d'un régime : *autour d'un trône*; *l'entour* est un adverbe, et n'a point de rége : *il étoit sur son trône, et ses fils étoient* l'entour. très-bien S. M[illegible]

2°. Ne confondez pas *avant* et *auparavant*; *avant* est une préposition, et elle est suivie d'un régime : *avant l'âge, avant le temps*; *auparavant* est un adverbe, et n'a point de régime : *ne partez pas si tôt, venez me voir auparavant.*

3°. *Au travers* est suivi de la préposition *de : au travers des ennemis ; à travers* n'en est pas suivi ; on dit : *à travers les ennemis.*

On emploie aussi *à travers*, sans qu'il suive aucun article ; exemple : *à travers champs.*

4°. *Devant* est toujours une préposition qui a un régime exprimé ou sous-entendu : *j'ai paru* devant *le juge ; si vous êtes pressé, courez* devant.... *Devant* ne peut être suivi de *que.* Ainsi, ne dites point *devant qu'il* parte, mais dites : *avant qu'il* parte.

5°. Ne confondez pas la préposition *près de*, qui signifie *sur le point de*, avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie *disposé à ;* on ne dit point : *il est* prêt à *tomber*, mais *il est* près de *tomber.*

Ne confondez pas *à la campagne* et *en campagne.* Être *en campagne* ne se dit que des troupes : *l'armée est en campagne ;* mais on dit bien : *j'ai passé l'été à la campagne.*

On dit encore : *mettre des espions* en campagne, *des amis* en campagne, pour dire, les envoyer aux informations, les envoyer faire des sollicitations, etc.

6°. Ne confondez pas *être à la ville* et *être en ville ;* on dit : Monsieur est *à la ville*, pour marquer qu'il n'est pas à la campagne ; et l'on dit : Monsieur est *en ville*, pour marquer qu'il n'est pas au logis. Très-bien 9 Novembre

7°. Ne confondez pas *tomber par terre*, et *tomber à terre.* Ce qui tient à la terre, ou qui y touche par quelque partie, tombe par

rre. Un homme qui, en marchant, se laisse
mber, un arbre renversé par le vent, tom-
ent *par terre*. Ce qui est élevé au-dessus de
terre, sans y toucher, tombe *à terre*. Le
uit attaché à l'arbre, la tuile qui tombe d'un
oit, tombent *à terre*.

CHAPITRE VIII.

SYNTAXE DES ADVERBES.

Emploi de quelques Adverbes.

Les adverbes de négation *pas* et *point* ne se
lettent pas indifféremment l'un pour l'autre.
Pas énonce simplement la négative; *point*
ppuie avec force et semble l'affermir. Le pre-
ier, souvent, ne nie la chose qu'en partie,
u avec modification; le second la nie tou-
jours absolument, totalement et sans réserve....
In diroit donc : *n'être* pas *bien riche, et*
'avoir pas *même le nécessaire*. Mais si l'on
ouloit se servir de *point*, il faudroit ôter
s modifications, et dire : *n'être* point *riche,*
'avoir point *le nécessaire.... Il n'y a* point
e ressource dans une personne qui n'a
oint *d'esprit*.

Pas ne se joint jamais avec *rien*. Ainsi
acine a fait une faute, quand il a dit dans les
laideurs :

On ne veut *pas rien* faire ici qui vous déplaise.

Plus et *davantage* ne s'emploient pas tou-
jours l'un pour l'autre; *davantage* ne peut

plus *à ses lumières.*

Davantage ne peut s'employer que c adverbe ; exemple : *la science est estin mais la vertu l'est bien* davantage.

On ne doit point employer *davantag le plus*. Dites : *de toutes les fleurs d'ur terre, la rose est celle qui me plaît* le et non *qui me plaît* davantage.

Ne confondez pas *mal parler* et *mal*. *Mal parler* tombe sur les chos l'on dit, et *parler mal* sur la manière dire. Le premier est contre la morale, cond contre la grammaire. C'est *mal p* que de dire des paroles offensantes. C'es *ler mal*, que d'employer une expressio d'usage; d'user de termes équivoques; de truire d'une manière embarrassée, ob ou à contre-sens, etc. Il ne faut ni *mal* des absents, ni parler mal devant les

Si est quelquefois adverbe, et alors il se met evant un adjectif, un participe passé, ou un dverbe. Exemples : *le vent est* si *grand qu'il ompt tous les arbres; je ne suis pas* si *pré-enu en sa faveur, que je ne voie bien ses léfauts; votre frère se conduit* si *sagement, u'il est aimé de tout le monde.*

Les adverbes *tout à coup* et *tout d'un coup* ont une signification bien différente. *Tout à oup* veut dire : *soudainement, en un ins-ant, sur le champ. Tout d'un coup* signifie *out en une fois.* Ce qui se fait tout à coup n'est i prévu ni attendu. Ce qui se fait tout d'un oup, ne se fait ni par degrés ni à plusieurs fois.

Dedans, dehors, dessus, dessous, sont oujours adverbes, et ne peuvent avoir de égime. On dit bien : *dans* la chambre, *hors le* la ville, *sur* la table, *sous* la table; mais on e peut pas dire : *dehors* la ville, ni *dehors de* a ville, *dedans* la chambre, etc.

N'employez point *ici* pour *ci ;* dites : *ce emps-ci, cette année-ci,* et non pas : *ce temps ci, cette année* ici.

CHAPITRE IX.

SYNTAXE DES CONJONCTIONS.

Parmi les conjonctions, les unes veulent e verbe suivant au subjonctif, les autres à indicatif.

Voici celles qui demandent le subjonctif : *oit que, sans que, si ce n'est que, quoique,*

savant; *je doute* que *cet enfant soit savant*.

mal 10 Décembre

CHAPITRE X.

DE LA CONSTRUCTION.

La *construction* est l'arrangement d
dans l'ordre le plus convenable à l'ex
de la pensée.

Il y a deux espèces de *constructions*,
truction *directe*, et la construction *in*

La construction est *directe*, lorsq
les mots sont disposés selon l'ordre d
ports qu'ils ont entr'eux. On énonce
le *sujet*, ensuite le *verbe*, puis le *rég*
enfin les *modificatifs* qui indiquent le
le lieu, la cause, et les autres circonst
l'action que le verbe exprime.

Exemple.

Alexandre vainquit Darius à Ar

La construction est *inverse*, lorsque l'ordre des rapports est interrompu.

EXEMPLES.

Il fut de ses sujets le vainqueur et le père.

Il faudroit dire, dans l'ordre naturel, *il fut le vainqueur et le père de ses sujets.*

Enfin Malherbe vint . . . .
Tout reconnut ses lois, et ce guide fidelle
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.

L'ordre direct demanderoit : *ce guide fidelle sert encore de modèle aux auteurs de ce temps*, etc.

La *construction* se divise encore en construction *pleine*, et en construction *elliptique.*

La construction est *pleine*, lorsqu'elle contient explicitement tous les mots nécessaires à l'expression de la pensée. très-bien

Elle est *elliptique*, lorsqu'on y a retranché quelques mots qui seroient nécessaires pour la régularité de la phrase, mais que l'usage permet de supprimer. Quand je dis : *puissiez-vous être heureux ! puissé-je vous revoir bientôt dans une meilleure situation !* les locutions *puissiez-vous, puissé-je*, sont elliptiques ; c'est comme si je disois : *je souhaite que vous soyez* plus heureux, *que je puisse* vous revoir bientôt *dans*, etc. Quand on dit *la Saint-Jean*, pour *la fête* de saint Jean, c'est une ellipse. *Quand viendra-t-il ? demain ;* il y a ellipse ; c'est comme si l'on disoit : *il viendra* demain.

Racine a fait une construction elliptiι ce vers :

Je t'aimois inconstant; qu'aurois-je fait, fide

On voit aisément que le sens est, *qι rois-je pas fait, si tu avois été fidell quelle ardeur ne t'aurois-je pas aim avois été fidelle?* Mais l'ellipse rend l sion bien plus vive que si le poëte a parler Hermione selon la *constructio*

CHAPITRE XI.

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR QU ESPÈCES DE MOTS.

De l'Adjectif conséquent.

Quelques personnes emploient *conséquent* au lieu de *grand, imp considérable*. Ainsi on entend souve *c'est une perte* conséquente, *c'est un* conséquente, pour signifier une pert dérable, une somme considérable. C tout autant de fautes contre la langu jectif *conséquent* ne peut s'employer c désigner une personne qui raisonne, conséquemment : *cet homme est* co *dans ses discours, dans ses projets, conduite*. (Acad)

Imposer, en imposer.

Il y a une grande différence entre et *en imposer*.

Imposer, pris absolument, signifie

mer du respect, de la crainte : C'est un homme dont la présence impose.

En imposer signifie *tromper, mentir, en faire accroire : Ne le croyez pas, il en* impose.

Se rappeler.

Le verbe *rappeler* est actif, et par conséquent le nom ou pronom qui suit le verbe *se rappeler*, ne doit jamais être précédé de la préposition *de* ; on doit dire *se rappeler* quelque chose, et non point *se rappeler de* quelque chose. Ne dites donc point : *je ne me rappelle point de cela* ; mais bien, *je ne me rappelle point cela.* Ne dites pas non plus : *je ne m'en rappelle point, je ne m'en suis point rappelé*; mais dites : *je ne me le rappelle point, je ne me le suis point rappelé.*

Le verbe *se rappeler* peut être suivi d'un infinitif, sans que cet infinitif soit précédé de la préposition *de*. Ex. : *Je ne me rappelle pas avoir rien ajouté au texte* (Bernardin de Saint-Pierre). Mais on met plus ordinairement la préposition *de* entre *se rappeler* et le verbe qui suit : *je ne me rappelle pas d'en avoir vu une seule qui ne fût charmante.* Si la préposition *de* est permise entre *se rappeler* et un autre verbe, c'est par analogie avec les constructions *espérer de, souhaiter de, désirer de*, et plusieurs autres pareilles.

Le verbe *se rappeler* peut être suivi de la conjonction *que* : *je me rappelle qu'il m'a dit*, etc.

Des Participes passés.

Passé, participe du verbe *passe* tantôt au verbe auxiliaire *avoir*, verbe auxiliaire *être*.

Quand *passer* a un régime, et qu port aux lieux ou aux personnes, il f *a passé*, soit dans le sens propre, soi sens figuré. *Il* a passé *par le Pont-de* *Le Roi* a passé *par Amiens ; l'a* passé *par Lille; par-tout où l'armée* *elle a fait de grands dégâts ; l'emp* *Assyriens* a passé *aux Mèdes*, etc.

Quand *passer* n'a ni régime ni relati lieux ou aux personnes, on dit : *est p* *L'empereur* est *passé; l'empire des Ro* est *passé; le bon temps* est *passé; cette f* est *passée, pour dire qu'elle n'est pl* *belle ni jeune.*

Au reste, il faut remarquer que *p* me prend ici en sa signification natu Quand *passer* a une autre signification est : *a passé*, en des endroits où il n'y rapport ni aux lieux ni aux personnes. E ple : *ce mot a passé*, pour dire, *ce mot* *reçu*. Car il y a bien de la différence ent *mot est passé*, et *ce mot a passé*. *Ce m* *passé*, signifie qu'un mot est vieux, qu' aboli, qu'il n'est plus du tout en usage. *C* *a passé*, signifie qu'un mot a été introdu qu'il a cours dans la langue.

Mal 4 février

ti, participe passé du verbe *sortir*, se quelquefois à l'auxiliaire *avoir*, quand be *sortir* s'emploie activement. En par-'un homme qu'on a tiré d'une affaire éable, on dit *qu'on l'a* sorti *d'une affaire réable*. On dit également : *avez-vous ion cheval de l'écurie*, pour dire : *avez-iré mon cheval de l'écurie ?*

scendu, participe du verbe *descendre*, ijugue aussi quelquefois avec le verbe dans une signification active. *On a* des-*plusieurs passagers dans une île ; c'est 'ui avez* descendu *ce tableau*.

:ouru reçoit également l'un ou l'autre des auxiliaires. J'ai *accouru*, je suis *ac-*. Mais *couru* est toujours joint au verbe excepté lorsqu'on l'emploie figurément lire : *recherché*, *suivi*. *Ce prédicateur :ru ; il n'y a pas assez de telle mar-ise, tant elle* est *courue*.

paru prend indifféremment les deux auxiliaires. *Ce spectre lui* a *apparu*, *apparu*. Mais *paru* ne prend que l'auxi-*ivoir*. Il en est de même de *comparu paru*. Cependant en parlant figurément chose qu'on avoit, qui tout d'un coup trouve plus, on dit également qu'elle parue, et qu'elle *a* disparu. Exemples : *des gants*, *ils* ont *disparu*. *Qui a pris it qui étoit sur cette table ? Je n'ai fait urner la tête*, *il* est *disparu* ; *il* a *dis-* (Acad.)

quand *accroître* a une signification
accru prend le verbe *avoir : il* a b
accru *ses revenus.*

Péri, participe du verbe *périr*, s
gue avec les deux verbes *être* et *avo*
armée est diminuée de moitié ; les
en ont fait périr une partie, le reste
a *péri de nécessité, de faim et de*
tous ceux qui étoient sur ce vaiss
péri, sont *péris.* (Acad.)

Cessé prend *avoir*, quand il est s
régime : *vous* avez *cessé votre trav*
*n'*auroit *point cessé de chanter. Ce*
régime, prend *avoir* ou *être.* Sa fièvr
ou *est cessée.* (Acad.)

Convenu se joint à *avoir*, quand
convenir signifie *être convenable ;* et
au verbe *être*, quand *convenir* signifi

Monté se joint *à avoir*, quand *monter* a un régime : *il* a monté *l'escalier; a-t-on monté le foin au grenier?* Il se joint indifféremment à *être* ou à *avoir*, quand il n'a point de régime. Exemples : *il étoit sergent, il* a *monté à la lieutenance ; il étoit en troisième, il* est *monté en seconde ; la rivière* a *monté cette année à une telle hauteur ; le blé* a *monté*, est *monté jusqu'à vingt francs le setier.* (Acad.)

Demeuré reçoit *avoir*, quand le verbe *demeurer* signifie faire sa demeure : *j'ai demeuré* trois ans à la campagne. Il reçoit le verbe *être* quand *demeurer* signifie rester dans un état de permanence : *il* est *demeuré en chemin ; il* est *demeuré deux mille hommes sur la place ; voilà où nous en* sommes *demeurés ; elle y est* demeurée *pour les gages.* (Acad.)

Échappé prend *avoir*, quand *échapper* signifie *s'évader, se sauver. Il* a *échappé du feu.* Il prend *être* ou *avoir*, quand *échapper* signifie *n'être point saisi, aperçu. Le cerf* a *échappé* ou est *échappé aux chiens.* (Acad.)

Cependant être *échappé* ou avoir *échappé*, sont deux locutions qui ont un sens bien différent. La première désigne une chose faite par inadvertance ; la seconde une chose non faite, soit par inadvertance, soit par oubli. *Ce mot m'*est *échappé*, c'est-à-dire, *j'ai prononcé ce mot sans y prendre garde. Ce que*

qu'on y est allé, et qu'on en est re
il *est allé* à Rome, pour marquer
est pas encore de retour. Ainsi tou
qu'on suppose le retour, il faut dire
j'ai été ; et lorsqu'il n'y a pas de reto
dire, *il est allé*. D'après cette règle,
pas se servir du participe *allé* avec
être, aux deux premières personnes.
pas : *j'y suis allé, tu y es allé, no*
mes allés, vous y êtes allés ; m
j'y ai été, tu y as été, nous y a
vous y avez été, etc.

Les participes *résulté, subveni*
gnent toujours au verbe *avoir*. Dite
sulté de là, et non pas, *il* est *résu*
subvenu à ses besoins, et non pas, c
venu.

Le participe *tombé* reçoit toujour
être. *Il a voulu courir*, *et il* est *ton*

Supression des Participes étant, ayant.

Jant se supprime bien avant le participe passé mais *ayant* ne se supprime jamais. Ainsi dans ces vers de Racine :

. . . . . . *A ces mots, ce héros expiré*
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Bien

Ce héros expiré n'est pas plus françois que *ce héros parlé*, pour *ayant parlé*. *Expiré*, dans le sens propre, convient aux personnes et se conjugue avec *avoir*. On doit dire, *ce héros ayant expiré*, etc. Le même verbe, dans le sens figuré, convient aux choses, et se conjugue avec *être*. Alors on peut supprimer *étant* avant le participe, et dire : *je n'ai plus que six mois*, et mon bail expiré, *il faut que je me retire*.

Il ne faut pas donner aux participes des verbes neutres un sens qui n'appartient qu'aux participes passifs. Ainsi, on ne doit pas dire *des expressions convenues*, pour *dont on est convenu ;* des principes réfléchis, pour *sur lesquels on a réfléchi*.

On dit bien *une lumière réfléchie*, parce que *réfléchir*, dans le sens physique, est actif; mais comme on ne peut pas dire *réfléchir un principe*, il s'ensuit qu'on ne peut pas dire non plus, un *principe réfléchi*, etc.

TROISIÈME PARTI

L'ORTHOGRAPHE.

L'*orthographe* ou la *lexicographie* ens la manière d'écrire les mots d'une langue.

ARTICLE PREMIER.

Orthographe des Substantifs.

C'est dans le dictionnaire qu'il faut che la manière d'écrire les noms. Nous ne vons présenter ici que quelques observ générales (1).

1°. Les consonnes finales de la plupai noms ne se prononcent point. Pour con la consonne finale qui ne sonne point un nom, il faut faire attention aux mo en dérivent. Ainsi, on saura qu'il faut

(1) Depuis plusieurs années, quelques professeurs à leurs élèves des *cacographies* à corriger. Je trouve ce thode fort utile, et je l'emploie moi-même avec succ vu des élèves faire des progrès considérables en peu de vaincre toutes les difficultés de la grammaire, et parti ment des *participes*. Mais je ne crois point que le c ces *cacographies* soit indifférent. Quelques-unes qu'une suite de phrases insignifiantes, et souvent mé placées dans un livre destiné à l'instruction de la j C'est ce qui m'a décidé à donner au public : *la nouvel graphie*, ou *exercices sur les participes et les pri difficultés de la langue françoise, suivis d'un choix de lettres et de compositions propres à former le st jugement des élèves. Paris, Le Prieur*, rue des n°. 45 ; *Belin*, quai des Augustins, n°. 55 ; et *C. C. L* Boulevart St.-Antoine, n°. 71 ; et les éditions de cet se succedent rapidement.

plomb, *dard*, *sourcil*, *sanglot*, etc., parce que les dérivés de ces noms sont *plomber*, *darder*, *sourciller*, *sangloter*, etc.

2°. La première lettre des noms *propres* doit être une capitale. *Racine*, *Fénélon*, *Corneille*, le *Rhin*, les *Grecs*, les *Romains*, etc. Mais si ces mots, les *Grecs*, les *Romains*, sont joints à un nom qu'ils modifient, c'est-à-dire, sont employés comme *adjectifs*, ils s'écrivent sans lettre capitale : *les consuls romains*, *l'armée françoise*, etc.

ARTICLE II.

Orthographe des Adjectifs.

L'adjectif féminin *grande* perd quelquefois l'*e* devant un substantif qui commence par une consonne; mais alors on indique cette suppression par une apostrophe : *grand'peine*, *grand'chose*, *grand'chère*, *grand'pitié*, *grand'chambre*, *grand'messe*, *grand'mère*, etc. L'adjectif *feu* s'écrit sans *e* avant l'article ou avant l'adjectif possessif : *feu* la reine, *feu* ma mère. Mais il prend l'*e*, quand il est placé après l'article ou après l'adjectif possessif : la *feue* reine; ma *feue* mère.

On distingue l'adjectif possessif *ses* de l'adjectif démonstratif *ces*, en ce que *ses* peut se changer en *de lui*, *d'elle* ou *de soi*. Exemple : *on n'use point de* ces *façons-là avec* ses *amis*. J'écris le premier *ces* avec un *c*, parce qu'il ne peut point se traduire par *de lui*, *d'elle*, *de*

soi ; mais le second peut recevoir ce c[illegible]ange-ment ; je l'écris avec *s*.

On met un accent circonflexe sur l'*u* du l'ad-jectif *sûr, sûre*, lorsqu'il signifie qu'une chose est vraie, certaine : *cela est sûr; c'est* [illegible] *chose sûre;* mais on n'en met point sur l'*u* [illegible] l'adjectif *sur, sure*, quand il exprime qu[illegible] chose est d'un goût acide et aigret ; *ce f*[illegible] *est sur; l'oseille ronde est fort sure.* On [illegible] met pas non plus sur l'*u* de la préposition *su*[illegible] *monter sur une hauteur......* L'adverbe *su*[illegible]*ment*, et le substantif *sureté*, s'écrivent san[illegible] accent circonflexe. Mal 15 Mai 1822

On met un accent circonflexe sur l'*u* de l'ad-jectif *mûr, mûre*, qui exprime l'état de ma-turité : des *raisins mûrs*, des *cerises mûr*[illegible] un *âge mûr*, une *affaire mûre*. On en [illegible] pareillement un sur l'*u* de l'adverbe *m*[illegible]*ment : après avoir mûrement consid*[illegible] etc., et sur celui du verbe *mûrir : cha*[illegible] *chose mûrit en sa saison.* On en met aussi s[illegible] l'*u* de *mûrier*, arbre qui produit un f[illegible] appelé *mûre : on nourrit les vers à soie* [illegible] *feuilles de mûrier blanc; du sirop de mû*[illegible] *un panier de mûres.* Mais on ne met po[illegible] d'accent circonflexe sur l'*u* du substantif *m*[illegible] (ouvrage de maçonnerie) : *il tomba et don*[illegible] *de la tête contre un mur.*

ARTICLE III.

Orthographe des Pronoms.

Leur ne prend jamais *s* à la fin, quand il est joint à un verbe; alors il est mis pour *à eux, à elles : vos frères, vos sœurs ont profité des avis que je* leur *ai donnés.*

Leur placé devant un nom pluriel, ou précédé des articles *les, des, aux*, prend *s : les hommes ont* leurs *défauts, et les femmes ont les* leurs.

On ne met point d'accent circonflexe sur l'*o* de *notre, votre*, quand ces mots sont devant un nom ; ce sont alors des adjectifs possessifs : *votre* livre ; *notre* ami. Mais on met un accent circonflexe sur *ô* dans *nôtre, vôtre, nôtres, vôtres*, lorsqu'ils sont précédés d'un article ; ce sont alors des *pronoms possessifs ; il a pris ses livres et les* vôtres ; *vous avez beau vanter* votre *pays, j'aime mieux le* nôtre.

ARTICLE IV. 17 Mai 18..

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

Présent de l'Indicatif.

Singulier. 1°. Si la première personne finit par *e : j'aime, j'ouvre*, etc., on ajoute *s* à la seconde ; la troisième est semblable à la première ; exemple : *j'aime, tu aimes, il aime.*

2°. Si la première personne finit par *s*, ou *x*, la seconde est semblable à la première, la troisième finit ordinairement en t ; je finis, tu

finis, *il finit*. On met un accent circo
sur l'*i* des verbes qui en ont un au prés
l'infinitif, comme *connoître*, *il connoît*,
que dans *il plaît*. Cet *i* de *connoître*, *p*
tre, etc. prend également l'accent circo
dans tous les temps où il est suivi d'un
connoîtrai, je *paroîtrois*, etc. (Dans que
verbes, la troisième personne se termin
d; il *ren*d, il *ven*d, il *préten*d.)

Pluriel. Le pluriel, dans toutes les c
gaisons, se termine toujours par *ons*,
ent : *nous chant*ons, *vous chant*ez, *ils c*
*t*ent; *nous uniss*ons, *vous uniss*ez, *ils u*
*s*ent, etc.

Imparfait de l'Indicatif.

Il se termine toujours de cette manière
ois, *oit*, *ions*, *iez*, *oient*.

*Je chant*ois, *tu chant*ois, *il chant*oit,
*chant*ions, *vous chant*iez, *ils chant*oient

Prétérit de l'Indicatif.

Le prétérit *défini* a quatre terminaisons
is, *us*, *ins*, de cette manière :

*Je chant*ai, *tu chant*as, *il chant*a,
*chant*âmes, *vous chant*âtes, *ils chant*èr

*J'un*is, *tu un*is, *il un*it, *nous un*îmes,
*un*îtes, *ils un*irent.

*J'aperç*us, *tu aperç*us, *il aperç*ut,
*aperç*ûmes, *vous aperç*ûtes, *ils aperç*u

*Je dev*ins, *tu dev*ins, *il dev*int, *nous*
*v*înmes, *vous dev*întes, *ils dev*inrent.

Le 22 Mai 1822

Futur de l'Indicatif.

Il se termine toujours ainsi : *rai, ras, ra, ons, rez, ront.*

*Je chanter*ai, *tu chanter*as, *il chanter*a, *nous chanter*ons, *vous chanter*ez, *ils chanter*ont.

N'écrivez pas, *j'aperceverai, je répanderai;* on ne met *e* devant *rai* qu'à la première conjugaison.

Conditionnel présent.

Il se termine toujours ainsi : *rois, rois, roit, rions, riez, roient.*

*Je chanter*ois, *tu chanter*ois, *il chanter*oit, *nous chanter*ions, *vous chanter*iez, *ils chanter*oient.

Présent du Subjonctif.

Il se termine toujours ainsi : *e, es, e, ions, ez, ent.*

*Que je chant*e, *que tu chant*es, *qu'il chant*e, *que nous chant*ions, *que vous chant*iez, *qu'ils chant*ent.

Imparfait du Subjonctif.

Il a quatre terminaisons ; *asse, isse, usse, insse,* de cette manière :

*Je chant*asse, *tu chant*asses, *il chant*ât, *nous chant*assions, *vous chant*assiez, *ils chant*assent.

*J'un*isse, *tu un*isses, *il un*ît, *nous un*issions, *vous un*issiez, *ils un*issent.

*J'aperç*usse, *tu aperç*usses, *il aperç*ût,

l'imparfait du subjonctif, d'avec la t
personne singulière du prétérit défi
un moyen bien simple de lever ce
culté : c'est de donner au verbe
pluriel. Alors on voit aisément au
deux temps est le verbe. Exemple : q
race de Caïn se fut *multipliée*. Po
si le verbe *fut* est à l'imparfait du s
ou au prétérit défini, je lui donne
pluriel, et je dis : *quand les enf
Caïn se* furent *multipliés*. *Furent* es
térit défini; donc *fut* y est pareilleme
dans cette phrase : *je ne m'attendois
mon frère* fût *si bien reçu*; si je d
verbe *fût* un sujet pluriel, je do
*je ne m'attendois pas que mes frère
si bien reçus*. *Fussent* est à l'imparfai
jonctif, et par conséquent *fût* doit y
reillement. Donc ici l'*u* doit être recou
accent circonflexe. Cette méthode
usage fréquent et commode.

Remarque. Plusieurs personnes éc
imparfaits des verbes et les conditi
*ais, ais, ait, aient; je chantais, il c
tu chanterais, ils chanteraient*.
qu'on appelle l'orthographe de *Volta*

Les hommes de lettres et les Grammairiens ɜjettent cette orthographe : ils conviennent ue la bonne société peut changer la pronon-ɪation des mots, pour la rendre plus agréable; ɪais ils prétendent avec raison que la manière 'écrire les mots ne peut admettre aucun chan-ɜment. Ainsi, la syllabe *ois* qui se prononçoit ɑtrefois dans j'*avois*, j'*aimois*, je *ferois*, omme dans *bois* et *lois*, a pu prendre le son e *ais* dans la prononciation; mais elle a dû ontinuer de s'écrire de la même manière, arce que la manière d'écrire les mots ne hange point, comme la manière de les pro-oncer. Il faut suivre l'orthographe de l'*Acadé-nie*, des auteurs de *Port-Royal*, de *Pascal*, ɪe *Bossuet*, de *Massillon*, de *Fénélon*, de *Boileau*, de *Racine*, etc. Tous ces écrivains ɪnt porté la langue françoise à son plus haut ɪoint de perfection. Nous ne pouvons nous ɪroposer de meilleurs modèles à imiter.

ARTICLE V.

Orthographe des Adverbes, des Prépositions, des Conjonctions, et autres mots.

On met un accent grave sur *là*, adverbe de lieu : *allez là;* on n'en met point sur *la*, article: la *prudence;* ni sur le pronom relatif féminin *la : je* la *connois.*

On met un accent grave sur *où*, adverbe de

lieu ou de temps : où *allez-vous? le siè*
vécut le Tasse.

On n'en met point sur *ou* conjonc
c'est vous ou *moi.* On distingue la con
tion *ou* de l'adverbe *où*, en ce que la con
tion peut toujours être suivie du mot
au lieu que l'adverbe ne peut pas en
suivi. On peut dire : *c'est vous* ou bien
Mais on ne dira point : *la ville* où bier
demeurez.

On met un accent grave sur *à* préposi
je vais à Paris.

On n'en met point sur *a* troisième per
du verbe *avoir : il* a *de l'esprit.*

On met un accent circonflexe sur *dû*,
ticipe du verbe *devoir : rendez à chac*
qui lui est dû ; on n'en met point sur *du*
ticle : *la lumière* du *soleil.*

De l'Apostrophe.

L'apostrophe est le retranchement
voyelle à la fin d'un mot pour la facilité
prononciation. Le signe de ce retranche
est une virgule que l'on met au haut de la
sonne, à la place de la voyelle suppri
comme dans l'*ami*, l'*histoire.*

L'*e* muet s'élide toujours dans la pro
ciation devant une voyelle ou une *h* mu
mais, dans l'écriture, on ne marque l'é
par l'apostrophe, que dans les monosy
je, me, te, se, que, de, ne, ce, le, et
quelque, entre, jusque, quoique.

Exemples.

Je, on dit : j'*apprends*, j'*étudie*, j'*honore*, j'*oublie*, etc., pour je *apprends*, etc.

Me, on dit : *vous* m'*aimez*, *vous* m'*estimez*, *vous* m'*instruisez*, etc., pour me *aimez*, etc.

Te, on dit : *je* t'*avertis*, *je* t'*ennuie*, *je* t'*invite*, etc., pour te *avertis*, etc.

Se, on dit : *il* s'*amuse*, *il* s'*ennuie*, *il* s'*instruit*, *il* s'*occupe*, pour se *amuse*, etc.

Que, on dit : qu'*avez-vous fait ?* qu'*importe ?* pour que *avez-vous fait ?* etc.

De, on dit : *beaucoup* d'*apparence*, d'*orgueil*, pour de *apparence*, etc.

Ne, on dit : *je* n'*aime pas*, *je* n'*estime pas*, *il* n'*obéit pas*, pour ne *aime*, etc.

Ce, on dit : c'*est la vérité*, pour ce *est*, etc.

Le, on dit : l'*ami*, l'*enfant*, l'*instinct*, l'*oiseau*, l'*univers*, l'*honneur*, pour le *enfant*, etc.

Quelque, perd *e* devant *un*, *autre* : quelqu'*un*, quelqu'*autre*.

Entre, perd *e* devant *eux*, *elles*, *autres* : entr'*eux*, entr'*elles*, entr'*autres*.

Jusque, perd *e* devant *à*, *au*, *aux*, *ici* : *jusqu'*à *Paris*, *jusqu'*au *ciel*, *jusqu'*ici.

L'*a* ne se supprime que dans *la*, article ou pronom, l'*ame*, l'*histoire*, etc. : *comment se porte madame votre mère ? je ne* l'*ai pas vue depuis long-temps*, etc. ; pour *la ame*, *la histoire*, *je ne* la *ai pas vue*, etc.

L'*i* ne se perd que dans la conjonction conditionnelle *si*, avant le pronom personnel masculin, tant au singulier qu'au pluriel : *s'il vient, s'ils viennent.*

Du Tréma.

Le *tréma* (¨). On appelle ainsi deux points placés sur les voyelles *i, u, e*, quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui précède, comme dans *haïr, païen, aïeul, ambiguë, aiguë, ciguë*, pour empêcher qu'on ne prononce ces derniers mots comme *fatigue*. On ne doit pas confondre l'ï tréma avec l'*y*; ainsi, c'est mal à propos que quelques auteurs écrivent *citoïen, moïen*, etc.

De la Cédille.

La *cédille* (ç). On appelle ainsi une petite figure qu'on met sous le *c* devant *a, o, u*, pour avertir qu'il doit avoir le son de *s*, comme dans *façon, leçon, façade, reçu.*

De la Parenthèse.

La *parenthèse*. On appelle ainsi deux crochets ( ), dans lesquels on renferme quelques mots détachés. Exemple : *celui qui refuse d'apprendre* (dit le Sage) *tombera dans le mal.*

Du Trait d'union.

Le *trait d'union* ou *tiret* (-) se met entre deux mots qu'on veut joindre.

On doit l'employer : 1°. après le verbe, quand celui-ci est suivi d'un pronom sujet, pour quelque raison que se fasse cette trans-

ɔsition : *irai-je ? viendrez-vous ? puissiez-ɔus !* etc.

2°. Après les premières et les secondes ersonnes de l'impératif, quand elles sont sui-es des pronoms *moi, toi, nous, vous, le, ɩ, lui, leur, y* et *en; donnez-moi, prêtez-ui, allez-y,* etc. Si elles en ont deux à leur uite, chaque pronom est précédé d'un tiret, *ndez-le-lui, donnez-nous-le.*

ARTICLE VI.

De la Ponctuation.

La *ponctuation* est l'art d'indiquer dans écriture, par des signes reçus, la proportion es pauses que l'on doit faire en parlant.

Les repos de la voix dans le discours, et les gnes de la ponctuation dans l'écriture, doivent onc toujours se correspondre.

Les signes de la ponctuation sont la vir-ule (,), le point et la virgule (;), les deux oints (:), et le point (.); auxquels on joint le oint exclamatif (!), et le point interro-ant (?).

De la Virgule.

La virgule marque la plus petite pause pos-ble; elle se place entre les substantifs, les ljectifs, et les verbes qui se suivent.

EXEMPLES.

Le *cœur*, l'*esprit*, les *mœurs*, *tout* gagne à la culture.
(VOLTAIRE.)

Il faut régler ses *goûts*, ses *travaux*, ses *plaisirs*, etc.
(Le même.)

Dans un chemin *montant*, *sablonneux*, *mal-aisé*,
Et de tous les côtés au soleil *exposé*,
Six forts chevaux tiroient un coche.

(La Fontaine.)

L'attelage *suoit*, *souffloit*, *étoit* rendu.

(Le même.)

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase : *les anciennes mœurs, un certain usage de la pauvreté, rendoient à Rome les fortunes à peu près égales*.

On met entre deux virgules toute proposition incidente, purement explicative : *les passions*, qui sont les maladies de l'ame, *ne viennent que de notre révolte contre la raison*.

Mais la proposition incidente déterminative ne doit point être mise entre deux virgules, parce qu'elle ne peut être séparée de la proposition principale sans altérer le sens de celle-ci. Exemple : *la gloire* qui vient de la vertu *a un éclat immortel*.

On met la virgule après tout mot elliptique qui se trouve au commencement d'une phrase, soit qu'il représente une phrase entière, soit qu'il ne tienne lieu que d'une préposition avec son régime. *Encore trop heureux, si les coups les plus cruels de la fortune ont servi à m'instruire et à me rendre plus modéré*. (Fénélon.)

Enfin, pour mieux cacher cèt horrible mystère,
Il me donna sa sœur, il m'appela son frère.

(Voltaire.)

Là, tous les champs voisins, peuplés de myrtes verts,
N'ont jamais ressenti l'outrage des hivers.
(Le même.)

On sépare par une virgule les mots en apostrophe ou en exclamation, s'ils sont au commencement de la phrase, et on les met entre deux virgules, s'ils se trouvent dans le corps de la phrase. Il en est de même des interjections.

Jeux cruels du hasard, en qui me montrez-vous
Une si fausse image et des rapports si doux?
(Voltaire.)

Venez, dignes amis, venez, vengeurs des crimes,
Au dieu de la patrie immoler ces victimes.
(Le même.)

Hé quoi, Mathan! d'un prêtre est-ce là le langage?
(Racine.)

Du Point avec la Virgule.

Le point avec la virgule marque une pause un peu plus longue. Il se met entre deux phrases dont la seconde dépend de la première. Exemple : *l'auteur, pour bien écrire, doit être également attentif aux choses qu'il dit, et aux termes dont il se sert; afin qu'il y ait du vrai et du goût dans ses ouvrages.*

Des deux Points.

Les deux points marquent encore une pause plus longue. On s'en sert,

1°. Après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, ou qui l'étend. Exemple : *il ne faut jamais se moquer des misérables : car qui peut s'assurer d'être toujours heureux?*

2°. Quand on passe à un discours direct qu'on rapporte. Exemple : *Calypso s'avance vers Télémaque ; et sans faire semblant de savoir qui il est : d'où vous vient, lui dit-elle, cette témérité d'aborder en mon île?... Télémaque lui répondit : ô vous, qui que vous soyez, mortelle ou déesse*, etc.

Du Point.

Le point marque la plus longue de toutes les pauses. On le met après un sens entièrement fini. Exemples : *la pudeur fut toujours la première des grâces.*

Outre ce point, on doit en distinguer deux autres qui sont d'un grand usage ; savoir, le point d'interrogation, et le point exclamatif.

Le point *interrogant* se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation : *quoi de plus beau que la vertu ?*

Le point *exclamatif* se met à la fin des phrases qui expriment la surprise, la terreur, la pitié, etc., ou après une interjection : *en effet, dès qu'elle parut : ah ! mademoiselle, comment se porte monsieur mon frère?... Sa pensée n'osa aller plus loin.... Madame, il se porte bien de sa blessure.... Et mon fils !.... On ne lui répondit rien. Ah ! mademoiselle, mon fils ! mon cher enfant ! répondez-moi, est-il mort sur le champ? n'a-t-il pas eu un seul moment ? Ah ! mon Dieu ! quel sacrifice !* (Mad. de SÉVIGNÉ.)

ARTICLE VII.

Des Parties du discours.

Qu'est-ce que faire *les parties du discours?*

On entend par *faire les parties du discours*, expliquer un discours mot à mot, en marquant sous quelle partie du discours chaque terme doit être rangé, quelle fonction il remplit dans la phrase, et en rendant compte de la manière dont il est écrit, d'après les règles de la grammaire.

Les élèves ne sauroient trop s'exercer à faire de vive voix et par écrit ces sortes de *décompositions* ou *analyses*. Elles contribuent beaucoup à faire faire des progrès rapides dans l'étude de toutes les langues (1).

EXEMPLE D'ANALYSE GRAMMATICALE.

Quelque limitées que soient nos lumières sur les sciences, je crois qu'on ne sauroit nous disputer de les avoir poussées au-delà des bornes anciennes. Héritiers des siècles qui nous précèdent, nous devons être plus riches des biens de l'esprit.

(VAUVENARGUES.)

Quelque	Adjectif employé dans le sens de *à quelque point que;* invariable, parce qu'il devient *adverbe*, par sa position avant un adjectif.
limitées	Adj. f. pl. qui qualifie *lumières;* au *positif*, parce qu'il est pris dans sa signification simple; *fém.* formé par *e;* plur., par *s.*

---

(1) J'ai donné en 1812 un Traité de l'*Analyse grammaticale* contenant 42 exercices, et l'analyse de toutes les phrases les plus difficiles à expliquer.

(*Paris, chez Le Prieur et Belin.*)

5.

que	Sorte de conjonction liée à *quelque*.
soient	V. *Être*, subst. ou par excellence, qui sert à affirmer la convenance qui se trouve entre le sujet *lumières* et l'attribut *limitées*; 3e. pers. pl. à cause du sujet *nos lumières*; au mode *subjonctif*, gouverné par *quelque... que*, qui marque restriction, et au présent, par concordance avec le verbe *je crois*, dans la proposition principale.
nos	Adj. possessif, pl. des deux genres, qui qualifie *lumières* par une idée de possession, et avec rapport à la 1re. pers. plur., parce qu'en faisant la question, *les lumières de qui?* on aura pour réponse : *les lumières de nous*.
lumières	S. c. f. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs; plur. formé par *s*; *sujet* du verbe *soient*, parce que c'est l'objet dont on affirme la qualité représentée par l'attribut *limitées*.
sur	Prépos. qui marque un rapport entre *lumières* et *sciences*.
les	Art. simple, pl. des deux genres, qui détermine *sciences*.
sciences,	S. c. f. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs; plur. par *s*; régime de la prép. *sur*, parce qu'il en dépend.
je	Pron. pers. 1re. pers. sing., qui désigne la personne qui parle; sujet du verbe *crois*, parce qu'il fait l'action exprimée par ce verbe.
crois	V. *croire*, actif, parce qu'il exprime une action qui tombe sur un objet étranger au sujet, et qu'on peut mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*; 4e. conjug. à cause de l'infinitif en *re*; 1re. pers. sing., à cause du sujet *je*; au prés. ind., parce qu'on affirme positivement une chose présente; temps simple, parce qu'il n'emploie pas d'auxiliaire; temps primitif, parce qu'il sert à former d'autres temps, et qu'il n'est lui-même formé d'aucun autre.
que	Conjonct. déterminative qui sert à particulariser le sens du premier verbe.
on	(Formé par corruption du mot *homme*.) Pron. indéf., qui désigne une 3e. pers. indéter-

minée, sujet du verbe *sauroit*, parce qu'il est le principe de l'action de ce verbe.

ne — Adverbe de négation, qui modifie le v. *sauroit*.

sauroit — V. *savoir*, actif, parce qu'il exprime une action dont l'impression peut être reçue par un objet étranger, et qu'on peut mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*; 3e. conj., à cause de l'inf. en *oir*; 3e. pers. sing., à cause du sujet *on*; au conditionnel présent, qui exprime une chose présente, mais subordonnée à une condition; temps simple, parce qu'il est sans auxiliaire; temps dérivé du futur simple, en changeant *rai* en *rois*.

nous — Pour *à nous*, pron. pers. 1re. pers. pl., qu désigne les personnes qui parlent; régime indirect du verbe *disputer*, parce que c'est à ce pronom qu'aboutit ou se termine l'action de ce verbe, à l'aide de la prép. sous-entendue *à*.

lisputer — V. actif, parce qu'il marque une action qui tombe sur un objet étranger au sujet, et qu'on peut le faire suivre de *quelqu'un* ou de *quelque chose*; au présent de l'infinitif, parce qu'il exprime une action générale dans un temps relatif au verbe qui précède, et qu'il dépend d'un autre verbe; temps simple, parce que, etc.; temps primitif, etc.

de — Prépos. qui marque un rapport de spécification entre les deux verbes.

les — Pour *elles*, pron. rel. qui rappelle l'idée de *lumières*; rég. dir. du verbe suivant, parce que c'est l'objet immédiat de l'action de ce verbe.

poussées — V. *pousser*, actif, parce qu'il marque une action, etc.; au prét. de l'inf., parce qu'il exprime une action en général dans un temps passé, et qu'il dépend d'une préposition; temps composé du participe passé et du prés. de l'inf. de l'auxiliaire *avoir*. — Le participe passé *poussées* est au fém. plur., parce qu'il s'accorde avec *les*, pour *elles*, régime direct, placé avant lui; 3e. règle.

u-delà — Prépos. qui marque le lieu.

des — Pour *de les*, art. comp. pl. des deux genres qui détermine *bornes*.

bornes	S. c. f. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs, rég. de la préposition *de* dans *des*; plur. par *s*.
anciennes.	Adj. f. pl. qui qualifie *bornes*; au positif, parce qu'il est pris dans sa signification simple; fém. formé en doublant la consonne finale et ajoutant un *e* muet; plur. par *s*.
Héritiers	Adj. m. pl. qui qualifie *nous*; plur. par *s*.
des	Pour *de les*, art. comp. pl. des deux genres, qui détermine *siècles*.
siècles	S. c. m. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs; plur. formé par *s*; rég. de la prép. *de* dans *des*.
qui	Pron. rel. pl. qui rappelle l'idée du nom *siècles*; déterminatif, parce qu'il sert à déterminer positivement le sens du nom *siècles*, sujet du verbe suivant *precèdent*, parce que c'est le principe de l'action de ce verbe.
nous	Pron. pers. 1re. pers. pl. qui désigne les pers. qui parlent; rég. dir. de *précèdent*, parce que c'est l'objet immédiat de l'action de ce verbe.
précèdent,	V. *précéder*, actif, parce qu'il marque une action, etc.; 1re. conj. parce qu'il a l'inf. terminé en *er*; 3e. pers. plur., à cause du sujet *qui*; au prés. ind. parce qu'il désigne positivement une chose présente; temps simple, parce qu'il est sans auxiliaire; temps dérivé du participe présent, en changeant *ant* en *ent*.
nous	Pron. pers. 1re. pers. plur. qui désigne les personnes qui parlent, sujet du verbe *devons*.
devons	V. *devoir*, actif, parce qu'il marque une action, etc.; 3e. conj. à cause de l'inf. en *oir*; 1re. pers. plur. à cause du sujet *nous*; au prés. ind., parce qu'on affirme positivement une chose présente; temps simple, parce qu'il n'emploie pas d'auxiliaire; dérivé du participe présent, en changeant *ant* en *ons*.
être	V. subst. qui affirme la convenance de l'attribut *riches* avec le sujet *nous*; au prés. inf. parce qu'il désigne une chose en général, et qu'il dépend d'un autre verbe.
plus riches	Adj. m. plur. qui qualifie *nous*; au comparatif de supériorité, parce qu'il marque une

	ériorité de qualité; plur. formé par *s.*
des	Pour *de les*, art. comp. plur. qui détermine le nom *biens.*
biens	S. c. m. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs; plur. formé par *s*, rég. de la prép. *de* dans *des.*
de	Prép. qui marque un rapport de propriété entre *biens* et *esprit.*
l'	Pour *le*, art. s. m. s. qui dét. *esprit.*
esprit.	S. c. m. s. qui nomme une chose et convient à plusieurs; régime de la préposition *de*, parce qu'il en dépend.

L'analyse *logique* n'est pas moins utile que l'analyse *gram-*
iaticale : l'analyse *logique* est l'examen de la *proposition*
ans son ensemble; elle considère moins les mots que les
lées.

Pour faire avec succès l'analyse *logique*, les élèves doivent tudier à fond le traité de la *proposition*, suivi de trente-six xercices d'*analyse logique*, ouvrage que j'ai publié en 1813.

EXEMPLE D'ANALYSE LOGIQUE.

Le fleuve Betis coule dans un pays fertile, et sous un ciel oux qui est toujours serein. Le pays a pris le nom du euve qui se jette dans le grand Océan, assez près des co- ınnes d'Hercule et de cet endroit où la mer furieuse, rom- ınt ses digues, sépara autrefois la terre de Tarsis d'avec la ande Afrique. Ce pays semble avoir conservé les délices de âge d'or Les hivers y sont tièdes, et les rigoureux aquilons 'y soufflent jamais. L'ardeur de l'été y est toujours tempérée ır des zéphyrs rafraîchissants qui viennent adoucir l'air vers milieu du jour. Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux ymen du printemps et de l'automne, qui semblent se donner main. La terre dans les vallons et dans les campagnes unies porte chaque année une double moisson. Les chemins y ıt bordés de lauriers, de grenadiers, de jasmins, et d'au- es arbres toujours verts et toujours fleuris. Les montagnes nt couvertes de troupeaux qui fournissent des laines fines cherchées de toutes les nations connues. Il y a plusieurs ines d'or et d'argent dans ce beau pays, etc.

(Télémaque.)

Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un ciel loux qui est toujours serein.

Cette phrase renferme 2 prop., 1 princ[illegible]s. et 1 incid. dét.

Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un ciel doux. Cette prop. est princ. abs. Le sujet est *fleuve;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; compl., parce qu'il a pour dét. *Bétis.* L'attr. est *coulant ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour compl. terme *dans un pays fertile, et sous un ciel doux.*

Qui est toujours serein ; cette prop. est incid. dét. Le sujet est *qui,* pour *ciel ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incomp., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *serein ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. circons. *toujours.*

Le pays a pris le nom du fleuve, qui se jette dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule et de cet endroit où la mer furieuse, rompant ses digues, sépara autrefois la terre de Tarsis d'avec la grande Afrique.

Cette phrase renferme 3 prop., 1 princ. abs., 1 incid. expl. et 1 incid. dét.

Le pays a pris le nom du fleuve; cette prop. est princ. abs. Le sujet est *pays ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *prenant ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. direct *le nom du fleuve.*

Qui se jette dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule et de cet endroit ; cette prop. est incid. expl. Le sujet est *qui,* pour. *fleuve ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *se jetant ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. term. *dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule et de cet endroit.*

Où la mer furieuse, rompant ses digues, sépara autrefois la terre de Tarsis d'avec la grande Afrique ; cette proposition, est incid. déterminat. Le sujet est *mer ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; compl., parce qu'il a pour mod. l'adj. *furieuse* qui le qual., et *rompant ses digues.* L'att. est *séparant ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour compl. obj. *la terre de Tarsis ;* pour compl. term. *d'avec la grande Afrique,* et pour compl. circonst. l'adv. de lieu *où,* et l'adv. de temps *autrefois.*

Ce pays semble avoir conservé les délices de l'âge d'or; cette phrase ne renf. qu'une seule prop., qui est princ. abs. Le sujet est *pays ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; compl., parce qu'il a pour mod. l'adj. dem. *ce,* qui le dét. L'att. est *semblant conserver ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour compl. obj. *les délices* de l'âge d'or.

Les hivers y sont tièdes, et les rigoureux aquilons n'y uflent jamais.

Cette phrase renf. 2 prop., 1 princ. abs., 1 princ. relat.

Les hivers y sont tièdes ; cette proposition est princ. abs. e sujet est *hivers ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; compl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *tièdes ;* simple, rce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; complexe rce qu'il a pour compl. circonst. l'adv. de lieu *y*.

Et les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais ; cette op. est princ. rel. Le sujet est *aquilons ;* simple, parce qu'il exp. qu'une idée ; compl., parce qu'il a pour mod. l'adj. *goureux* qui le qual. L'att. est *soufflant ;* simple, parce ı'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; complexe, parce ı'il a pour compl. circonst. l'adv. de lieu *y* et l'adv. de mps *jamais*.

L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphyrs fraîchissants qui viennent adoucir l'air vers le milieu du ur.

Cette phrase renf. 2 prop., 1 princ. abs., et 1 incid. dét.

L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphyrs ıfraîchissants ; cette prop. est princ. abs. Le sujet est *ardeur ;* mple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; compl., parce qu'il pour dét. *de l'été*. L'att. est *tempérée ;* simple, parce qu'il 'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a ›ur compl. circons. l'adv. de lieu *y*, et l'adv. de temps *tou-urs ;* et pour compl. term. *par des zéphyrs rafraîchissants*.

Qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour ; cette :op. est incid. dét. Le sujet est *qui*, pour *zéphyrs ;* simple, ırce qu'il n'exp. qu'une idée ; incompl., parce qu'il n'a pas : mod. L'att. est *venant adoucir ;* simple, parce qu'il n'exp. ı'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour compl. ›j. *l'air*, et pour compl. term. marquant le temps, *vers le ilieu du jour*.

Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux hymen du prin-mps et de l'automne, qui semblent se donner la main.

Cette phrase renf. 2 prop., 1 princ. abs. et 1 incid. exp.

Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux hymen du prin-mps et de l'automne ; cette prop. est princ. abs. Le sujet t *année ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; compl., ırce que l'adj. coll. *toute* le mod. L'att. est *hymen ;* simple, ırce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce u'il a pour compl. term. *du printemps et de l'automne*, et ›ur mod. l'adj. *heureux*.

Qui semblent se donner la main ; cette prop. est incid. expl. e sujet est *qui*, pour *printemps* et *automne ;* simple, parce u'il n'exp. qu'une idée ; incomp., parce qu'il n'a pas de mod.

L'att. est *semblant donner*; simple, parce qu'il n'exp. man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour comp. *la main*, et pour comp. ind. *se* pour *à eux*.

La terre dans les vallons et dans les campagnes unies ; chaque année une double moisson.

Cette phrase ne renf. qu'une prop., qui est princ. sujet est *terre*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; c parce qu'il a pour dét. *dans les vallons et dans les cam unies*. L'att. est *portant*; simple, parce qu'il n'exp. man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour comp. *une double moisson*, pour comp. term. marquant le *chaque année*, et pour comp. circ. l'adverbe de lieu *y*.

Les chemins y sont bordés de lauriers, de grenadie jasmins, et d'autres arbres toujours verts et toujours

Cette phrase ne renf. qu'une seule prop. qui est prin

Le sujet est *chemins*; simple, parce qu'il n'exp. idée; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *b* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; parce qu'il a pour comp. term. *de lauriers, de grena de jasmins, et d'autres arbres toujours verts et to fleuris*, et pour comp. circ. l'adv. de lieu *y* et l'adv. de *toujours*.

Les montagnes sont couvertes de troupeaux qui four des laines fines recherchées de toutes les nations connu

Cette phrase renf. 2 prop., 1 princ. abs. et 1 incid. d

Les montagnes sont couvertes de troupeaux; cette est princ. abs. Le sujet est *montagnes*; simple, parc n'exp. qu'une idée; incomplexe, parce qu'il n'a pas d L'att. est *couvertes*; simple, parce qu'il n'exp. qu'un d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour comp. te *troupeaux*.

Qui fournissent des laines fines recherchées de tou nations connues; cette prop. est incid. dét. Le sujet e pour *troupeaux*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *fourni* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; c parce qu'il a pour comp. obj. *des laines fines recherc toutes les nations connues*.

Il y a plusieurs mines d'or et d'argent dans ce beau cette phrase ne renferme qu'une prop., elle est prin Nous la ramenons à celle-ci : plusieurs mines d'or et d' sont existant dans ce beau pays. Le sujet est *mines*; si parce qu'il n'exp. qu'une idée; compl., parce qu'il mod. l'adj. *plusieurs*, et pour dét. *d'or* et *d'argent*. est *existant*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. du sujet; compl., parce qu'il a pour comp. term. *d beau pays*.

DE LA VERSIFICATION FRANÇOISE.

La *versification* est l'art de faire des vers.

Les *vers* sont des paroles mesurées et cadencées, selon certaines règles fixes et déterminées.

Les règles de la versification françoise regardent : 1°. le nombre des syllabes qui doivent entrer dans les vers ; 2°. la césure ou l'hémistiche qui doit y marquer un repos ; 3°. la rime qui les termine ; 4°. les mots qui ne peuvent entrer, soit dans les vers de telle ou telle mesure, soit dans aucune espèce de vers ; 5°. les licences que les poëtes peuvent se permettre ; 6°. les diverses manières dont les vers doivent être arrangés entr'eux, dans les différentes espèces de poëmes, ou de pièces de vers.

ARTICLE PREMIER.

Du nombre des Syllabes.

C'est le nombre des syllabes, qui distingue les différentes espèces de vers françois. Il y a des vers de douze, de dix, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, de deux syllabes, et même d'une seule syllabe.

Vers de douze syllabes.

Ce-lui qui met un frein à la fu-reur des flots,
Sait aus-si des mé-chants ar-rê-ter les com-plots.

Racine.

Ces vers s'appellent *alexandrins*, pa qu'ils furent, dit-on, employés pour la p mière fois par un poëte nommé *Alexand* *héroïques*, parce qu'ils sont principalement usage dans les ouvrages *héroïques*, les tra dies, les poëmes épiques, etc., ou bien on nomme simplement *grands vers*.

Vers de dix syllabes.

Nais-sez, mes vers, sou-la-gez mes dou-leurs,
Et sans ef-fort, cou-lez a-vec mes pleurs.

PARNY.

Vers de huit syllabes.

Sous un ciel tou-jours ri-gou-reux,
Au sein des flots im-pé-tu-eux.

GRESSET.

Vers de sept syllabes.

Pas un seul pe-tit mor-ceau
De mou-che ou de ver-mis-seau.

LA FONTAINE.

Vers de six syllabes.

Il a-voit du comp-tant,
Et partant
De quoi choisir; toutes vouloient lui plai

(Le même.)

Vers de cinq syllabes.

Dans ces prés fleu-ris
Qu'ar-ro-se la Seine,
Cher-chez qui vous mène,
Mes chè-res bre-bis.

Madame DESHOULIÈRES.

Vers de quatre syllabes.

Rien n'est si beau
Que mon ha-meau.

BERNARD.

Vers de trois syllabes.

Des Gau-lois,
Des bour-geois
D'au-tre-fois.

COLLÉ.

Vers de deux syllabes.

Mais qu'en sort-il souvent ?
Du vent.

LA FONTAINE.

L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
Ab-sent.

(Le même.)

Vers d'une syllabe.

Mettez-vous bien cela
Là,
Jeunes fillettes;
Songez que tout amant
Ment
Dans ses fleurettes.
Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui jadis sont venus
Nus
De leurs provinces.

PANARD.

ARTICLE II.

De la Césure et de l'Hémistiche.

Le mot *césure* vient du *latin*, et veut dire l'endroit où le vers est en quelque sorte coupé, où il y a un repos.

Hémistiche vient du *grec*, et signifie demi-vers.

Dans les vers *alexandrins* ou *grands vers*, le repos doit être à la fin du premier hémis-

tiche. Boileau en a donné en même le te
précepte et l'exemple dans ces deux vers :

Que toujours dans vos vers — le sens coupant les mots
Suspende l'hémistiche, — en marque le repos.

Dans les vers de dix syllabes, la *césur*
après la quatrième, et partage le vers en d
hémistiches inégaux, l'un de quatre sylla
l'autre de six.

Je vous l'ai dit, — l'Amour a deux carquois.
VOLTAIRE.

ARTICLE III.

De la Rime.

La *rime* est l'uniformité de son da
terminaison de deux mots. Tous les vers f
çois sont rimés.

Les rimes sont *masculines* ou *fémini*

Les rimes *masculines* sont celles qui ne
point terminées par un *e* muet.

Jadis l'homme vivoit au travail occupé,
Et ne trompant jamais, n'étoit jamais trompé.

Son ton simple et naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.

Il peut dans son jardin tout peuplé d'arbres verts,
Recéler le printemps au milieu des hivers.
BOILEAU.

Les mots terminés par *oient*, à l'imp
et au conditionnel des verbes, n'ayant l
que d'un *è* ouvert, forment une rime masc

Du temps que les bêtes *parloient*,
Les lions entr'autres *vouloient*
Etre admis dans notre alliance.
LA FONTAINE.

Les rimes *féminines* sont celles qui se ter-
nent par un *e* muet, soit seul, soit suivi
une *s*, ou de *nt*.

> Il fallut s'arrêter, et la rame inutile
> Fatigua vainement une mer immobile.

> Orgueilleuse rivale, on t'aime et tu murmures;
> Souffrirai-je à la fois ta gloire et tes injures?

> Les forêts de nos cris moins souvent retentissent;
> Chargés d'un feu secret, vos yeux s'appesantissent.
>
> RACINE.

Dans les vers dont la rime est féminine
que pour cette raison on appelle vers *fémi-
ns*, l'*e* muet de la fin sonne si foiblement,
'on l'entend à peine; et cette dernière syl-
be est comptée pour rien dans la mesure des
rs.

Les rimes, soit masculines, soit féminines,
nt ou *riches*, ou seulement *suffisantes*. La
ne *riche* est formée de deux mots, dont les
rniers sons sont parfaitement semblables,
même autant qu'on le peut, représentés par
s mêmes lettres, comme dans ces vers:

> Mais dès qu'on veut tenter cette vaste *carrière*,
> *Pégase* s'effarouche et recule en *arrière*....
> Et leurs cœurs s'allumant d'un reste de *chaleur*,
> La honte fait en eux l'effet de la *valeur*.
>
> BOILEAU.

La rime *suffisante* est celle qui n'a pas une
ssemblance aussi rigoureuse de sons et d'or-
ographe, mais qui suffit cependant pour pro-
ire à l'oreille une véritable consonnance entre
fin de deux vers:

> Toi qui, né philosophe au milieu des *grandeurs*,
> As secoué le joug des modernes *erreurs*.....

Démêle autant qu'il peut les prin .pes des *choses*,
Connoît les nœuds secrets des effets et des *causes*.

CHAULIEU.

Le plus ou le moins d'exactitude de la r dépend d'un assez grand nombre de nuar que l'usage seul apprend à observer, lorsqu a l'oreille sensible, et que toutes les règles monde font mal sentir à ceux qui ne l'ont Trop de scrupule sur cette exactitude p dégénérer en affectation; mais l'excès contr est l'effet d'une négligence qui ôte à l'ore une partie du plaisir que doit lui causer le des vers.

Le soin principal du poëte doit être de f en sorte que la justesse du sens ne souffre jan de la bonté des rimes.

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant ou sublime,
Que toujours la raison s'accorde avec la rime:
L'un l'autre vainement ils semblent se haïr,
La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir.
Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,
L'esprit à la trouver aisément s'habitue;
Au joug de la raison sans peine elle fléchit,
Et loin de la gèner la sert et l'enrichit.
Mais lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle,
Et pour la rattraper le sens court après elle.

BOILEAU.

Un même mot, pris dans le même se ne peut se placer pour la rime à la fin de d vers; on n'y doit pas même mettre deux co posés du même mot; ainsi, *amis* et *ennem* ne riment pas bien, non plus que *prude* et *imprudence*, *bienveillance* et *malve lance*, etc.

Mais quelquefois, le même mot a de

ıs différents ; on peut alors l'employer à la ne, sur-tout dans le style comique et famir.

. . . . J'y brûlerai mes *livres*.
Quatre bottes de foin, cinq à six mille *livres* !

RACINE.

Les deux hémistiches d'un vers ne doivent s rimer ensemble, ni même avoir une connance de son : ainsi, Boileau a manqué à son actitude ordinaire, lorsqu'il a dit :

Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures*.

Il ne faut pas non plus que le dernier hémishe d'un vers rime avec le premier du vers, it précédent, soit suivant, ni que les deux emiers hémistiches de deux vers qui se suint, riment l'un avec l'autre.

ARTICLE IV.

Des termes que le vers exclut.

Il ne s'agit pas seulement ici des mots pro:ques, durs ou bas, que le goût doit écarter, des conjonctions, des adverbes, ou des proıms, que le style oratoire peut admettre, ais qui sont incompatibles avec le style poéque, tels que : *c'est pourquoi, parce que, ourvu que* (1), *de manière* ou *de façon ue, d'ailleurs, en effet, quelquefois, quelnque*, etc. Il s'agit sur-tout des sons ou des

---

(1) Racine a dit :

Parvu que de ma mort respectant les approches, etc.

PHÈDRE, act. 1.

syllabes qui ne peuvent pas entrer dan vers.

Un mot terminé par une voyelle autre l'e muet, ne peut être suivi d'un mot qui c mence par une voyelle; Boileau le dé dans ces deux vers :

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Cette rencontre de deux voyelles qu heurtent, est ce qu'on nomme *hiatus*. (loi n'existoit point pour nos anciens poè aussi trouve-t-on beaucoup d'*hiatus* leurs vers :

Un doux *nenni* avec un doux sourire....
A mon plaisir vous faites *feu* et flamme....
Là où savez sans vous ne puis venir....

MAROT.

L'*e* muet, à la fin d'un mot, et pré d'une voyelle, comme dans *aimée*, *fi* *joie*, *rue*, *roue*, etc., ne peut entrer dans cun vers, à moins d'une élision; ainsi o pourroit pas dire :

J'avoue mes défauts, je cache mes vertus;

mais on diroit bien :

J'avoue à mes amis mes plus secrets défauts;

ainsi du reste.

ARTICLE V.

Des licences permises dans les vers.

Ces licences consistent dans certains tour phrases, ou certaines altérations de mots, *les* vers permettent et qui sont défendus en p

Les langues anciennes étoient très-riches en licences de cette espèce, qui faisoient de leur poésie un langage à part, et entièrement différent de la prose. La plupart des langues modernes en ont aussi beaucoup, quoiqu'elles en aient moins que la langue grecque et la langue latine. Elles sont en petit nombre dans la nôtre, qui est aussi peut-être la moins poétique de toutes les langues.

Les seules licences qui nous soient permises, sont certaines transpositions de mots, l'emploi de certains termes dont la prose ne se sert pas, le retranchement de quelques lettres dans un petit nombre de mots.

Les transpositions de mots sont ce qu'on nomme autrement *inversions*. Elles consistent à placer quelques-uns des mots de la phrase autrement qu'on ne le feroit en suivant le sens direct et grammatical.

. . . . Pourquoi, sans *Hippolyte*,
Des héros de la Grèce assembla-t-il l'élite ?
Toi-même en ton esprit rappelle le passé....
D'un incurable amour remèdes impuissants!....

RACINE.

Dieu fit dans ce désert descendre la sagesse.

VOLTAIRE.

Les mots propres à la poésie, et qui paroîtroient déplacés dans la prose, sont ceux qui ont une noblesse, une certaine emphase, qui les élève au-dessus du langage ordinaire; tels sont *antique* pour *ancien*, *coursier* pour *cheval*, le *flanc* pour le côté, le glaive pour

l'*épée*; les *humains*, les *mortels*, pour les *hommes*; *hymen* ou *hyménée* pour *mariage*, etc.

Les lettres que l'on peut retrancher dans quelques mots, sont l'*s* finale de la première personne des verbes je *crois*, je *vois*, je *dis*, j'*avertis*, etc., et l'*e* d'*encore*, que les poëtes écrivent *encor*, lorsque cela leur est plus commode.

C'est à peu près à cela que se réduisent toutes nos licences; aussi les étrangers ont-ils beaucoup de peine à saisir des différences entre nos vers et notre prose, tandis que nous apercevons facilement dans *Milton* ou dans *le Tasse*, des tours, des licences, des hardiesses que la prose *angloise* et la prose *italienne* n'admettroient point.

ARTICLE VI.

De l'arrangement des vers entr'eux.

Dans cet arrangement, on a égard, soit au nombre des syllabes de chaque vers, soit à la manière dont sont disposées les rimes.

La plupart des grandes pièces de vers, le poëme épique, le poëme dramatique, l'églogue, l'élégie, la satire, l'épître, sont ordinairement écrites en vers de douze syllabes. Il y a pourtant à cela des exceptions; mais du moins dans chacun de ces genres de poésie, les vers sont le plus souvent de la même

sure, ou du même nombre de syllabes, puis le commencement jusqu'à la fin. Dans poésie lyrique, le nombre des syllabes varie, est sujet à des règles particulières. Dans la ésie légère et libre, on suit pour le nombre syllabes, l'arrangement que l'on veut.

Le mélange et la disposition des rimes ont ur base la différence des rimes *masculines féminines*.

I. Il est défendu de mettre de suite deux s masculins ou deux vers féminins qui ne ient pas ensemble. Les anciens poëtes se mettoient ce mélange qui choqueroit au-ırd'hui l'oreille. Il n'est plus permis de dire mme Marot :

Amour trouva celle qui m'est amère,
Et j'y étois, j'en sais bien mieux le conte.

Ni :

J'ai en amour trouvé cinq points exprès,
Premièrement, il y a le regard, etc.

II. Lorsqu'après deux vers masculins, il y leux vers féminins, après lesquels revien-ıt deux autres vers masculins, et ainsi de te, ces vers sont *à rimes plates* : telles ıt les rimes de presque toutes les pièces en *ınds vers*.

ttaché près de moi par un zèle sincere,
u me contois alors l'histoire de mon père;
u sais combien mon ame, attentive à ta voix,
'échauffoit au récit de ses nobles exploits;
uand tu me dépeignois ce héros intrépide
nsolant les mortels de l'absence d'Alcide;

Les monstres étouffés et les brigands punis,
Procruste, Cercyon, et Sciron, et Scinis,
Et les os dispersés du géant d'Épidaure,
Et la Crète fumant du sang du Minotaure, etc.
RACINE.

Il faut éviter, dans les vers *à rimes pla* de mettre, après deux vers masculins, « féminins qui riment avec ceux qui précè ces deux vers masculins, ou *vice versâ.* trouve cette double faute dans ces huit de la Henriade :

Soudain *Potier* se lève et demande *audience ;*
Chacun à son aspect garde un profond *silence.*
Dans ce temps malheureux, par le crime *infecté*
Potier fut toujours juste et pourtant *respecté.*
Souvent on l'avoit vu par sa mâle *éloquence*
De leurs emportements réprimer la *licence;*
Et conservant sur eux sa vieille *autorité*,
Leur montrer la justice avec *impunité.*

Il ne faut pas non plus que des vers culins et féminins qui se suivent, aient rimes consonnantes l'une avec l'autre, coı ceux-ci :

Tels des antres du Nord, échappés sur la *terre*,
Précédés par les vents et suivis du *tonnerre*,
D'un tourbillon de poudre obscurcissant les *airs*,
Les orages fougueux parcourent l'*univers*.

Lorsqu'un vers masculin est suivi de « féminins, après lesquels vient un autre masculin qui rime avec le premier, ou qu'après un vers féminin, deux vers ma lins sont suivis d'un vers terminé par la mière rime féminine, ou bien enfin lor les rimes masculines et féminines se cro

et se mêlent librement, les vers sont à *rimes croisées* ou *mêlées*.

Les vers *lyriques* sont disposés en *stances* où les rimes sont *croisées*. Les petites pièces de vers, les poésies *légères*, et celles qu'on nomme *fugitives*, sont ordinairement à *rimes mêlées*. Il y a même des pièces en grands vers, des discours, des épîtres, qui riment de cette manière; une seule tragédie de Voltaire est en *rimes mêlées*, c'est *Tancrède*, qui commence par ces vers :

Généreux chevaliers, l'honneur de la Sicile,
Qui daignez par égard, au déclin de mes ans,
Vous assembler chez moi pour punir nos tyrans,
Et fonder un état triomphant et tranquille;
Syracuse en nos murs a gémi trop long-temps
Des efforts avortés d'un courage inutile, etc.

Les *rimes croisées* régulièrement sont surtout employées dans les *stances*, dans l'*ode*, le *sonnet* et le *rondeau*. Dans ces petits poëmes, l'ordonnance des vers est sujette à des règles fixes et particulières.

I. La *stance* est composée d'un certain nombre de vers, qui ne sont pas ordinairement moins de quatre, ni plus de dix. Les vers peuvent y être, ou tous grands, ou tous petits, ou mêlés les uns avec les autres.

Les stances sont *régulières* ou *irrégulières*; régulières, lorsqu'elles ont un même nombre de vers, un mélange égal de rimes croisées, et lorsque les grands vers et les petits y sont

ont le plus réussi. Une grâce spirituelle, si
et naïve, en fait le caractère

Le rondeau, né gaulois, a la naïveté.

BOILEAU.

On peut employer, pour le rondeau
vers de toute mesure; mais ceux de di
labes y sont le plus en usage; il est compo
treize vers de même mesure et sur deux r
Ces treize vers sont partagés comme en
stances; la première est de cinq vers, l
conde de trois, et la troisième de cinq.
fin du tercet, ou de la stance de trois ver
répète les premiers mots, ou quelquefois n
seulement le premier mot du rondeau; o
répète encore après le dernier vers; et ce
ou ces mots ainsi répétés, se nommer
refrain. Il faut que le refrain forme un
lié avec ce qui précède, et qu'il revienn
deux fois dans deux sens différents. Ce ron
connu de Voiture, en explique les règles
donne l'exemple.

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un Rondeau :
Cela me met en une peine extrême.
Quoi ! treize vers, huit en *eau*, cinq en *ème*,
Je lui ferois aussitôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau :
Faisons-en huit, en invoquant Brodeau ;
Et puis mettons, par quelque stratagême,
Ma foi, c'est fait.

Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau ;
Mais cependant me voici dans l'onzième,
Et si je crois que je fais le douzième,
En voilà treize ajustés au niveau.
Ma foi, c'est fait.











